



**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
ECONOMISCHE EN SOCIALE RAAD**

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Les Actes du Colloque  
**30 mai 2013**

**LE DOUBLE DÉFI**  
**INTERNATIONAL**  
**DE BRUXELLES**



## Sommaire

<b>Discours d'introduction</b> par <b>Joëlle Delfosse</b> <i>Directrice du CESRBC</i>	p. 7
<b>Session 1 : Bruxelles, enraciner la métropole internationale</b> , par <b>Christian Kesteloot</b> <i>Président de séance. Professeur de géographie à la KU Leuven et à l'ULB</i>	p. 11
<b>Bruxelles, petite ville mondiale</b> , par <b>Christian Vandermortten</b> <i>Professeur honoraire de l'ULB</i>	p. 13
<b>Le devenir de la capitale de l'Europe</b> par <b>Marie-Laure Roggemans</b> <i>Déléguée de la Région de Bruxelles-Capitale au développement du quartier Européen</i>	p. 23
<b>Le devenir de la capitale de l'Europe</b> par <b>Carlo Luyckx</b> <i>Directeur du Bureau de Liaison Bruxelles-Europe</i>	p. 29
<b>Table ronde animée par Christian Kesteloot,</b> <b>Bruxelles, capitale mondiale des ONG ?</b>	p. 35
<b>Pierre Verbeeren</b> , <i>Directeur général de Médecins du Monde</i>	p. 35
<b>Pierre Baussand</b> , <i>Directeur de « Social Platform »</i>	p. 39
<b>Jean Pletinckx</b> , <i>Director Supply &amp; Logistic Support de MSF</i>	p. 43
<b>Philippe Antoine</b> , <i>Directeur général de la SDRB</i>	p. 49
<b>Session 2 : Bruxelles, la mondialisation « par le bas »</b> , par <b>Benjamin Wayens</b> <i>Président de séance. Maître de conférences à l'ULB</i>	p. 53
<b>Mondialisation « par le bas » et économie souterraine en France</b> par <b>Lamia Missaoui</b> <i>Maître de conférences à l'université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines, Laboratoire PRINTEMPS</i>	p. 55
<b>Le monde du travail pour les personnes issues de la diversité à Bruxelles et ses défis</b> , par <b>Andrea Rea</b> <i>Professeur de sociologie à l'ULB, Directeur du GERME</i>	p. 65
<b>Construction européenne, politiques urbaines et intégration des « minorités ethniques ». Le cas de Birmingham</b> , par <b>Lionel Arnaud</b> <i>Professeur de sociologie à l'Université Paul Sabatier de Toulouse</i>	p. 75

Table ronde animée par Benjamin Wayens

**Mondialisation « par le bas » à Bruxelles : une réussite ?**

p. 85

**Saïd Serrokh**, Sales & Development Director, Tonton Chami S.P.R.L

p. 87

**Joris Tiebout**, CEO, Abattoir S.A.

p. 91

**Martin Rosenfeld**, Assistant, ULB

p. 95

**Lahcen Hammou**, Atrium rue de Brabant

p. 99

**Tim Cassiers**, Chercheur, KU Leuven

p. 103

**Session 3 : Comment saisir les opportunités de Bruxelles « ville globale » pour son développement économique et social ?** par **Éric Corijn**

Président de séance. Professeur honoraire de la VUB

p. 107

**Intervention de Céline Fremault**

Ministre de l'Économie et de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale

p. 111

**Intervention de Rudi Vervoort**

Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale

p. 121

**Débat animé par Éric Corijn**

p. 125

**Conclusions** par **Olivier Willocx**

Président du CESRBC

p. 139





*Joëlle Delfosse*

# Discours d'introduction

## ***Le double défi international de Bruxelles***

***Le 30 mai 2013***

**Joëlle Delfosse,**  
*Directrice du CESRBC*

Mesdames, Messieurs,

**B**ienvenue à ce colloque organisé par le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, avec l'appui scientifique du Brussels Studies Institute et dédié au double défi international de Bruxelles. Votre présence nombreuse aujourd'hui, atteste, si besoin en était, de l'importance cruciale du sujet de notre journée.

Il s'agit d'un sujet cher aux interlocuteurs sociaux et auquel ils sont particulièrement attentifs.

Ainsi le Conseil économique et social a-t-il rendu au Gouvernement en janvier 2012, un avis concernant le projet de Plan régional de développement durable (PRDD). Cet avis s'inscrivait dans le cadre du New Deal conclu entre le Gouvernement et les partenaires sociaux et qui, dans son 1er axe, prévoyait d'associer le Conseil, en tant que partenaire privilégié, à l'élaboration du volet socio-économique du projet de PRDD.

Cet avis soulignait notamment la nécessaire articulation harmonieuse entre économie exogène et endogène. Je le cite :

*« Le Conseil entend que soit évitée une approche simpliste qui opposerait le développement exogène au développement endogène. Il s'agit de privilégier leurs complémentarités. En effet, par le rôle spécifique de Bruxelles, aux niveaux international, européen, fédéral et régional, les retombées économiques constituent l'épine dorsale de son économie.*

*Bruxelles partage avec d'autres villes mondiales la présence d'un nombre considérable de personnes d'origine étrangère. L'impact de leur présence sur la structure socio-économique de la vie quotidienne est important. Cette réalité doit être intégrée dans la vision de l'avenir de Bruxelles pour asseoir sa dimension internationale.*

*Dès lors, il est important pour le Conseil que les politiques régionales puissent promouvoir l'économie exogène de Bruxelles, sans pour autant négliger le développement de son économie endogène. »*

Nous touchons là, je crois au cœur des débats d'aujourd'hui qui s'articuleront autour des trois sessions de notre colloque :

- la 1<sup>ère</sup> partie de la matinée portera sur Bruxelles, enraciner la métropole internationale ;
- ensuite, nous étudierons Bruxelles, la mondialisation par le bas ;
- enfin, cet après-midi, nous examinerons comment saisir les opportunités de Bruxelles « ville globale » pour son développement économique et social ?

Le professeur Christian Kesteloot a accepté d'être le président de séance de la 1<sup>ère</sup> session et je l'en remercie.

Je lui cède maintenant la parole et vous souhaite une très fructueuse journée.







*Christian Kesteloot*

## SESSION 1 : Bruxelles, enraciner la métropole internationale

### **Christian Kesteloot**

*Professeur de géographie à la KU Leuven et à l'ULB.*

*Christian Kesteloot est géographe et ancien directeur de recherche au fonds pour la Recherche Scientifique de Flandre (FWO). Actuellement, il est professeur au département des sciences de la terre et de l'environnement de la KU Leuven. Il enseigne également à l'ULB la géographie sociale et urbaine, la géographie sociale et économique de la Chine, du Japon et des pays en voie de développement ainsi que l'histoire de la pensée géographique. Il travaille surtout sur la différenciation socio-spatiale des villes, et son impact sur l'intégration sociale des jeunes, des immigrés et des pauvres. Bien que la plupart de ses recherches se concentrent sur Bruxelles, il y introduit généralement une perspective comparative entre différentes villes occidentales.*



*Christian Vandermotten*

## I. Bruxelles, petite ville mondiale

### **Christian Vanderमotten**

*Professeur honoraire de l'ULB.*

*Christian Vanderमotten est docteur en sciences géographiques et licencié en urbanisme. Il a enseigné la géographie économique, politique et urbaine et l'aménagement du territoire à l'ULB. Il y a été président de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire et du Département de Géographie. Ses travaux portent en particulier sur Bruxelles, la Wallonie et l'Europe, dans une perspective macro-géographique et accordent une large place à la formation des structures spatiales.*

*Il est membre de la Classe des Lettres de l'Académie Royale des Sciences, des Beaux-Arts et des Lettres de Belgique.*

Examinons la situation de Bruxelles parmi les villes mondiales.

La figure 1 qui présente les évolutions en termes de niveau de produit par habitant (PIB) par type structurel de régions en Europe, montre la position très forte des grandes régions métropolitaines.

Les classements proposés par Eurostat, qui placent Bruxelles parmi les premières régions européennes en termes de PIB/habitant, ne veulent strictement rien dire puisque le produit fabriqué dans la Région de Bruxelles-Capitale est divisé par la population résidente de la Région, alors que c'est celle de l'ensemble du bassin d'emploi qui contribue à sa production. Ceci étant, il n'en reste pas moins qu'en travaillant dans les limites des ensembles fonctionnels que sont les bassins d'emploi, le trait en bleu en gras sur la figure 1, qui représente les régions métropolitaines centrales de l'Europe occidentale montre bien que celles-ci caracolent en tête en termes de niveau de produit par habitant. La très légère baisse de leurs niveaux relatifs dans les années 1960 et au début des années 1970 correspondait à leurs phases de désindustrialisation, que Bruxelles a connue de manière particulièrement dramatique. Ensuite, dans la phase post-fordiste, de globalisation, de tertiarisation, de financiarisation de l'économie, ces grandes métropoles ont plutôt eu tendance à remonter légèrement de manière relative, ou en tout cas à conforter leurs niveaux moyens qui sont de 30 à 40 % supérieurs au niveau moyen européen. Les métropoles de l'Europe centre-orientale ont connu une remontée relative plus spectaculaire encore, pour la bonne raison que les disparités d'équipements et de niveaux d'insertion dans les réseaux mondiaux, entre ces villes et le reste de leurs territoires nationaux, sont beaucoup plus grandes qu'en Europe occidentale. D'ailleurs, cette

augmentation considérable des écarts régionaux dans ces pays y est un réel problème.

Pourquoi ce succès des plus grandes métropoles internationales ? D'une part, ce sont les villes qui concentrent les économies d'agglomération les plus fortes, d'autre part, ces villes rassemblent les emplois les plus qualifiés et connaissent les niveaux de productivité les plus élevés. Elles attirent, dès lors, en particulier les personnes et les jeunes les plus qualifiés.

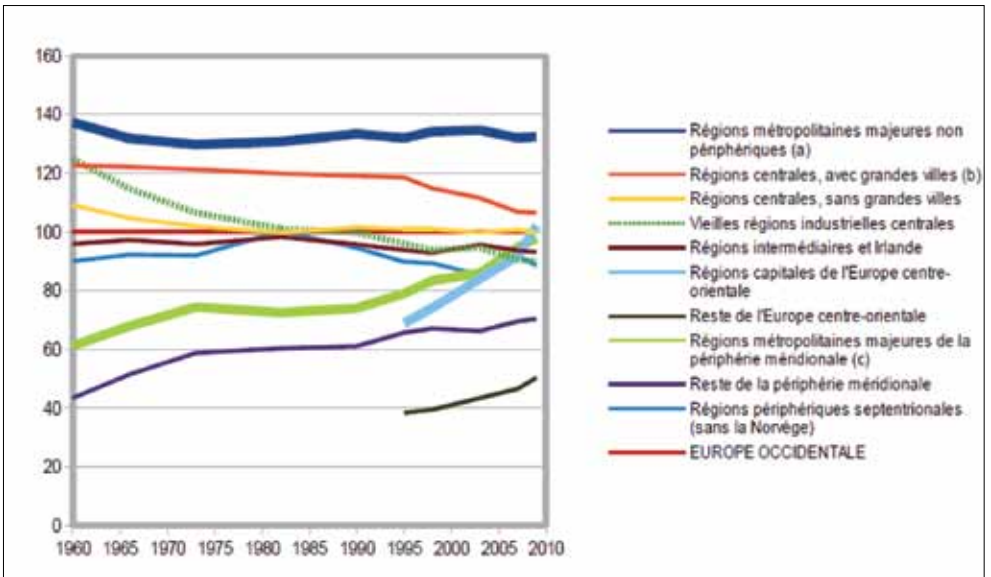


Figure 1

Deuxièmement, dans une économie mondialisée et globalisée fonctionnant en réseaux, les grandes métropoles en sont les nœuds. Il existe peut-être aussi des éléments sur lesquels nous insistons un peu moins, mais qu'il faut prendre en compte dans le PIB. Les activités immobilières interviennent dans le calcul. Ainsi, le prix élevé de l'immobilier, y compris spéculatif, pousse le PIB par habitant à la hausse. Ce n'est pas nécessairement toujours un facteur positif, sauf pour l'immobilier. Ceci étant, cette très forte position économique des régions métropolitaines centrales est assurée essentiellement par des personnes à haut niveau de qualification et de productivité. Parallèlement, la dualisation sociale est un problème particulièrement fort dans ces régions dans la mesure où elles n'offrent que relativement peu d'emplois aux personnes faiblement qualifiées. D'ailleurs, malgré leur prospérité économique, ces régions créent souvent moins d'emplois que d'autres régions du pays dans la

mesure où ce sont des emplois à très haute productivité. Seuls les employeurs qui ont absolument besoin d'être dans ces localisations centrales acceptent de payer un surcoût, entre autres pour le prix de l'immobilier.

La concentration de population et d'activités, en particulier de ces régions métropolitaines centrales, dans un espace central européen qui va du centre ou du sud de l'Angleterre jusqu'au nord de l'Italie (la « banane bleue » que le géographe Roger Brunet avait inventée il y a une quarantaine d'années), en incluant évidemment la région parisienne, bien qu'elle soit un peu en marge de cet espace central européen, rassemble 60 % de la population européenne et fournit 72 % du PIB européen, sur 19 % de la surface de l'Union européenne. C'est la reproduction d'une situation dont les prémices peuvent être retrouvées au Moyen Âge. La carte de l'économie de l'Europe médiévale le démontre (voir figure 2). Elle est structurée par deux pôles :

- un pôle à l'aboutissement des voies commerciales qui viennent du Nord (la Flandre, les Pays-Bas au sens large du terme) ;
- un pôle à l'aboutissement des voies commerciales qui viennent de l'Orient méditerranéen vers le Nord de l'Italie.

Des flux importants existaient entre ces deux pôles. Par exemple, de nombreuses rencontres avaient lieu aux foires de Champagne ou le long de l'axe rhénan.



Figure 2

Cette continuité dans le temps est étonnante alors que la révolution industrielle est passée par là. Elle est même presque incompréhensible s'il n'est pas fait référence aux grands foyers urbains médiévaux d'une part, qui ont été précocement des lieux d'accumulation capitaliste et de formation de bourgeoisie marchande importante, et, au fait qu'une sorte d'auto-reproduction du capital, d'autre part, y ait facilité la révolution industrielle.

Parmi les grandes métropoles internationales représentées sur la figure 3 (plus c'est rouge, plus le niveau d'internationalisation est élevé), Bruxelles occupe une position un peu particulière. Elle est incontestablement une ville internationale et même une ville mondiale au plus haut niveau par certains aspects. Mais en même temps, c'est une ville mondiale avec un profil un peu spécifique, une ville mondiale incomplète.



Figure 3



La carte ci-contre illustre ce qui vient d'être dit au sujet de la position de Bruxelles (en jaune). Ainsi, en termes de localisation des sièges sociaux, de commandement de l'économie au plus haut niveau, Bruxelles est finalement une ville faible. Par contre, son importance économique globale est relativement forte grâce au fait que de grandes firmes multinationales choisissent de localiser des représentations à Bruxelles afin de nouer des liens avec le pouvoir politique du fait de la présence des institutions européennes. Des services avancés sont donc drainés, lesquels assurent en partie cette liaison dans ces réseaux mondiaux et là, Bruxelles occupe une position forte.

Europe	Positionnement économique			Recherche et développement	Capital humain, culture, mode, échange d'informations	Importance politique
	Localisation des sièges sociaux	Importance économique globale	Place dans les réseaux de services avancés			
<b>Villes mondiales</b>	Paris Londres	Londres Paris	Londres (α ++) Paris (α +)	Paris	Londres Paris	Bruxelles Paris Londres
<b>Villes majeures</b>	La Haye	Francfort	Milan (α)	Londres	Bruxelles	Genève
	Munich	Bruxelles	Madrid (α)	Munich	Moscou	Vienne
	Moscou	Moscou	Moscou (α)	Madrid	Vienne	Rome
	Madrid	Berlin	Francfort (α)	Vienne	Berlin	Madrid
	Rome	Milan	Amsterdam (α)	Copenhague	Zurich	Stockholm
	Amsterdam	Munich	Bruxelles (α)	Helsinki	Barcelone	Berlin
	Cologne	Zurich	Dublin (α -)	Stockholm	Madrid	Moscou
	Düsseldorf	...	Zurich (α -)	Athènes	Francfort	Copenhague
	Stuttgart	...	Munich (α -)	Rome	Munich	Francfort
	Francfort	...	Varsovie (α -)	Berlin	Stockholm	Barcelone
Essen	...	Vienne (α -)	Bruxelles	Rome	Milan	
Zurich	...	Barcelone (α -)	...	Amsterdam	Dublin	
Bruxelles	...	Lisbonne (α -)	...	Genève	Zurich	
	Fortune, 2011	Knight Economic, 2011	GalWC, 2010	Etude DATAR 2011	AT Kearney, 2012	AT Kearney, 2012

Figure 4

Le peu de sièges sociaux de grandes firmes mondiales implantés en Belgique, et particulièrement à Bruxelles, est dû à la financiarisation et à l'internationalisation du grand capital belge traditionnel, qui a abandonné ses spécificités industrielles et nationales. Un résultat de cette situation est la faible position de Bruxelles en matière de recherche et développement (R&D), dans la mesure où la R&D est une activité hautement stratégique et est souvent concentrée de ce fait à proximité des sièges sociaux.

A cet égard, la position de Bruxelles est quelque peu meilleure si l'on inclut le Brabant Wallon et les environs de Leuven. La relative faiblesse de Bruxelles en matière de R&D n'est donc pas due à un manque de production scientifique à Bruxelles,

puisque le potentiel scientifique et la production scientifique y sont très importants, mais l'application en matière de R&D est relativement médiocre. Par contre, Bruxelles apparaît en tête en termes d'importance politique et aussi de disponibilité de capital humain et d'insertion dans le monde culturel.

Bruxelles a donc une position de ville mondiale, mais à la différence du top niveau de Londres et de Paris, ces « global cities » présentes sur les deux premières lignes du tableau (figure 4), Bruxelles occupe des positions variables dans cette mondialisation, selon les domaines.

Cette position de Bruxelles comme ville mondiale un peu particulière est évidemment directement liée à la présence à Bruxelles des institutions européennes et internationales.

Les institutions internationales fournissent plus ou moins 6 % de l'emploi à Bruxelles ; il ne faut jamais oublier qu'une partie importante de cet emploi et du PIB fabriqué par ces institutions, n'est pas comptabilisée dans la comptabilité nationale belge, ce qui signifie que le PIB réel de Bruxelles est plus élevé que les statistiques indiquées. Si les effets induits sont ajoutés – il y a quelques années une estimation avait été réalisée et elle est sans doute toujours valable –, environ 14 % du PIB et de l'emploi bruxellois sont générés de manière directe ou indirecte par la présence des institutions. Le pourcentage pourrait paraître faible, mais il ne faut pas oublier qu'une partie importante du PIB de n'importe quelle ville est générée par les activités résidentielles de base. C'est donc bien dans les pourcentages des activités spécifiques, qui peuvent sembler relativement faibles, qu'une ville se différencie d'une autre.

Cette présence internationale entraîne un afflux exceptionnel de populations d'origine étrangère. A Bruxelles, comme dans les autres villes mondiales, l'immigration est importante. Il ne faut néanmoins pas surestimer l'immigration venant des pays pauvres. A l'analyse de la population étrangère présente à Bruxelles, nous constatons qu'une moitié est issue de pays riches et une autre moitié de pays pauvres. Les deux différences sont que :

- la population issue de pays pauvres se voit plus que celle issue de pays riches dans le paysage quotidien ;
- la population issue de pays pauvres, non européens en général, a plus tendance à acquérir la nationalité belge que les autres.

En considérant non seulement les étrangers, mais aussi ceux qui ont acquis la nationalité belge, ou qui sont issus de parents étrangers, plus de 50 % de la population à Bruxelles est étrangère ou d'origine étrangère.

Bruxelles a donc une économie prospère, mais est dans le même temps une ville où résident beaucoup de pauvres.

La ligne bleue relative à l'évolution du revenu fiscal moyen par habitant à Bruxelles (voir figure 5) est spectaculaire. (Il est possible de discuter de la qualité du revenu fiscal puisque sont exclus d'une part, les très pauvres, qui ne fournissent pas de déclaration fiscale, et d'autre part, les très riches avec des statuts internationaux qui les exemptent de l'impôt belge et les très riches qui fraudent plus que les pauvres). Mais la tendance est claire : dans les années 1960, le revenu par habitant à Bruxelles était de 50 % supérieur à la moyenne belge ; il est aujourd'hui 20 % inférieur à cette même moyenne. La Région de Bruxelles-Capitale est ainsi la plus pauvre du pays. Cette tendance n'est pas propre aux communes pauvres de Bruxelles, mais à l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale. Ceci est illustré sur le graphique où les quatre communes riches du sud-est sont représentées par la ligne jaune, les communes pauvres centrales par la ligne verte : la tendance est la même pour les unes et les autres. En revanche, la périphérie, représentée par la ligne rouge, caracole en tête à un niveau d'environ 20 % supérieur à la moyenne belge.

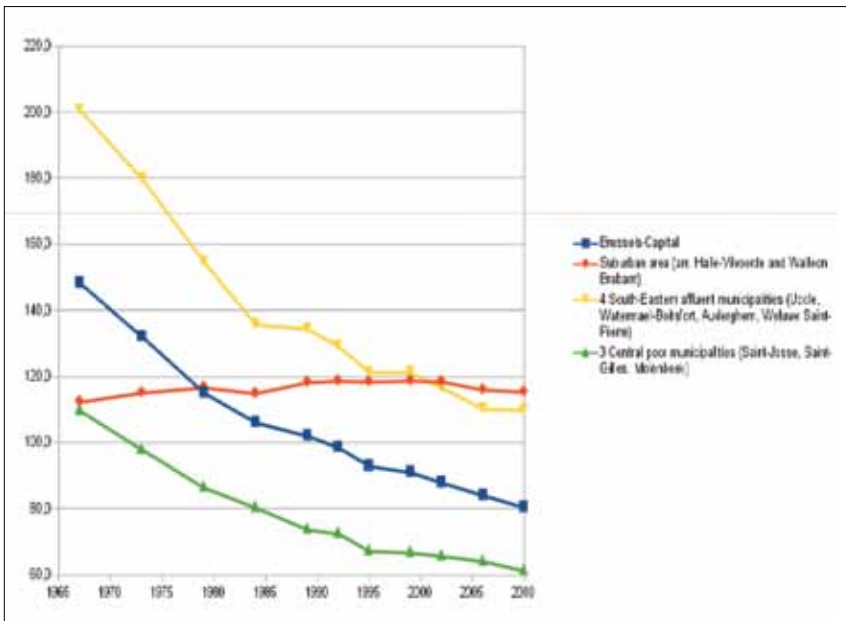


Figure 5

Cette double dualisation sociale à l'intérieur de la ville et entre la ville et sa périphérie conduit à la faiblesse des ressources fiscales de la Région de Bruxelles-Capitale. Le graphique à la figure 6 illustre bien la dualisation sociale interne à la Région, en montrant le manque de classes moyennes parmi les résidents bruxellois, facteur

majeur d'affaiblissement de la base fiscale régionale. Le prix de l'immobilier est sans doute responsable pour une large part de cette situation : seuls les plus aisés peuvent réaliser leurs projets de logement dans la Région; les classes moyennes doivent s'éloigner de celle-ci pour y parvenir. Pour le reste, les plus pauvres se concentrent dans les quartiers de logements locatifs les moins favorisés ou résident dans les logements sociaux, mais ceux-ci sont bien trop peu nombreux pour satisfaire la demande (moins de 8 % du stock de logements bruxellois).

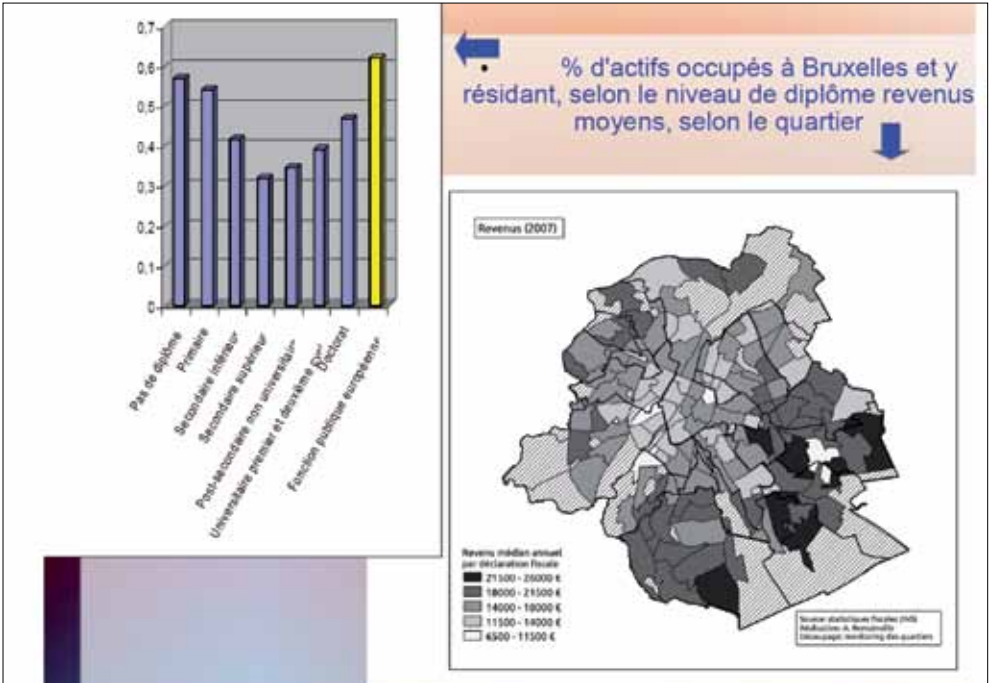


Figure 6

La partie gauche de la figure 6 indique la part des travailleurs actifs à Bruxelles qui y résident, selon le niveau de diplôme. On y voit qu'il y a peu de résidents bruxellois parmi les personnes diplômées du secondaire inférieur ou supérieur. C'est cette population qui peut en effet espérer un logement d'une certaine qualité à condition d'aller le chercher en dehors de Bruxelles. Par contre, les individus qui ont des diplômes élevés, et plus encore les fonctionnaires européens symbolisés par la barrette jaune peuvent se permettre de se payer un logement de qualité à Bruxelles ; ceux qui sont les plus faiblement qualifiés se logent dans les endroits les moins chers, en particulier dans la première couronne occidentale, le « croissant pauvre » bruxellois.

Ce graphique illustre donc bien la double internationalisation de Bruxelles qui est abordée aujourd'hui. D'une part, l'internationalisation ou la mondialisation « par le haut » représentée sur la droite du graphique. D'autre part, la mondialisation « par le bas » qui concerne les populations sur la gauche du graphique.

En conclusion, Bruxelles est une petite ville mondiale avec une économie redevenue prospère. Les doutes quant à sa prospérité économique, à la fin des années 1980 ou au début des années 1990, n'ont plus lieu d'être. Toutefois cette prospérité crée relativement peu d'emplois. La comparaison entre la croissance du PIB par région et pour les grandes métropoles belges et celle de l'emploi sur les dernières années, montre que le rapport est le plus faible à Bruxelles. Ainsi, le même point de croissance de PIB crée moins d'emploi à Bruxelles que dans les autres villes belges et que dans l'économie belge dans son ensemble.

Une mondialisation « par le haut » qui profite insuffisamment aux Bruxellois et une mondialisation « par le bas » qui n'a vraisemblablement pas été prise pleinement en considération. Il faudrait peut-être essayer de réfléchir à la valorisation de ces deux possibilités.

Je vous remercie.

**Christian Kesteloot**

En conclusion, la bonne position internationale de Bruxelles est due à la présence des institutions européennes et internationales qui attirent l'entrepreneuriat.

En parallèle, il y a ce paradoxe connu : cette internationalisation est incapable de nourrir l'internationalisation « par le bas ». Bruxelles est une ville avec une riche périphérie et une plus grande pauvreté en son centre.

Je cède la parole à Marie-Laure Roggemans et Carlo Luyckx.



*Marie-Laure Roggemans*

## II. Le devenir de la capitale de l'Europe

### **Marie-Laure Roggemans**

*Déléguée de la Région de Bruxelles-Capitale au développement du quartier européen.*

*Marie-Laure Roggemans est docteur en sciences sociales à l'ULB. Débutant sa carrière dans le monde académique avec des recherches et un poste d'assistant en sociologie urbaine, elle passera plusieurs années en tant que conseillère dans les Cabinets politiques, dans les domaines de l'aménagement du territoire et du logement. Elle dirigera un important programme de construction de logements et de projets de rénovation urbaine en Wallonie au début des années 1980. Elle deviendra directrice à la Fondation Roi Baudouin en 1985 responsable notamment des projets dans les domaines du patrimoine architectural et de l'urbanisme. Au début des années 1990 elle dirigera les travaux du 1er projet de Plan régional de développement en Région de Bruxelles-Capitale. Elle sera aussi une des coordinatrices de Bruxelles 2000 Capitale Européenne de la Culture. Depuis 2006 elle exerce les fonctions de déléguée de la Région de Bruxelles-Capitale au développement du quartier européen. Elle est aussi présidente de la Commission Royale des Monuments et des Sites pour la Région de Bruxelles-Capitale.*

Je vous remercie, Monsieur le président.

J'ai proposé de partager mon temps de parole avec Carlo Luyckx. Je parlerai des « pierres » ; Carlo parlera des « hommes ».

Pour parler du devenir de la capitale de l'Europe, il est important de faire un retour sur une certaine histoire et de rappeler la différence entre une capitale et un siège. Les institutions européennes parlent très couramment de « politique de siège » ; les Bruxellois quant à eux essaient de développer ce que pourrait être une capitale.

Être capitale induit à l'évidence un certain aménagement urbanistique et architectural de la ville portant cette fonction. Une telle image est ainsi particulièrement visible dans les capitales du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est évident pour Paris et Londres, mais cela l'est moins, même si cela existe, dans des capitales fédérales comme l'était Bonn avant la réunification de l'Allemagne, ou dans des capitales polycentriques comme La Haye.

L'Union européenne utilise plutôt le terme de « siège » quand elle parle de ses implantations. A la manière des sièges des entreprises, ce terme limite la représentation de l'Union européenne à ses bâtiments fonctionnels, à ses bureaux. Cette ambiguïté sur la manière dont il est possible de s'implanter dans la ville est la fracture

entre les Bruxellois et les institutions européennes. Avec ce terme de politique de siège, la nature de la politique immobilière strictement fonctionnelle pratiquée par les institutions européennes jusque dans les années 2000 est d'autant mieux comprise. Bien sûr, par le nombre de ses travailleurs et par sa taille, un siège majeur de l'Union européenne comme Bruxelles a évidemment un impact sur une ville entière. Néanmoins, il n'entre pas dans le champ de préoccupation d'une politique de siège de rencontrer les besoins et les fonctions d'une capitale - et c'est bien ce que les institutions européennes ont appliqué jusqu'aux années 2000.

Les institutions européennes ont toujours manqué de pouvoir et de volonté pour définir le contour de leurs propres édifices centraux. Ce sont donc des forces nationales et locales, publiques et privées, qui ont utilisé la présence européenne afin d'augmenter l'importance économique et symbolique de leurs sites. C'est ce que Carola Hein, une spécialiste des implantations des institutions, appelle des « capitales opportunistes ».

Brièvement, je voudrais rappeler dans cette question de la politique de siège quelques jalons importants dans les assises des institutions européennes :

- en 1952, le Luxembourg devient le siège de la Haute Autorité de la CECA, et Strasbourg devient le lieu de réunion de l'Assemblée parlementaire. Elle n'a pas de siège propre et siège donc à l'Assemblée du Conseil de l'Europe.

Souvenons-nous de juillet 1952 et de la réunion de Paris qui aboutit au choix de Luxembourg comme siège de la Haute Autorité de la CECA, à titre précaire.

Dans les mémoires de Jean Monnet, il est retracé un moment drôle lors d'une réunion de juillet 1952 où le choix du siège se portera sur le Luxembourg. Monsieur Van Zeeland a comme seul mandat de défendre l'implantation du siège à Liège : « *Dans la confusion, je me souviens que Van Zeeland eut ce mot qui en dit long : " il est tard, nous sommes tous fatigués, je vais donc parler franchement ". On avait suggéré Bruxelles, il s'y opposa : pour des raisons électorales, son mandat se limitait à Liège. Paris ou ses environs, qui tentaient certains, furent écartés par Schuman : Pflimlin, maire de Strasbourg, eut fait un malheur. Alors, on entendit la voix de Bech qui semblait jusque-là somnoler : " Je propose que le travail commence aussitôt à Luxembourg, cela nous donnera le temps de réfléchir à la suite ". Tout le monde fut soulagé. »*

- en 1965, lors de la fusion des différents organes communautaires (CECA et Euratom), une commission unique se crée. Elle aura Bruxelles pour siège provisoire. Sur le terrain, quatre immeubles importants se construisent autour du rond-point Schuman : deux bâtiments rue Archimède en 1966, rue Charlemagne en 1967 et rue Berlaimont en 1969 ;



- en décembre 1995, le sommet d'Édimbourg consacre les trois villes qui sont Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg, jusque-là des sièges provisoires, en tant que sièges officiels des institutions de l'Union européenne ;
- entre 1973 et 1977, l'Union européenne connaît six élargissements, et Bruxelles est évidemment la plus concernée par le nombre de fonctionnaires et de bâtiments occupés.

Le tableau ci-dessous (figure 7) présente des chiffres très précis qui sont notamment donnés par l'équipe de Carlo Luyckx :

- 31.000 personnes travaillant dans les institutions européennes ;
- 15.000 à 20.000 personnes dans le sillage des institutions européennes (les acteurs internationaux, les diplomates, les institutions internationales hors cadres) ;

Emplois internationaux	Nombre d'emplois
Institutions européennes	31.500 personnes
Dans le sillage [ou: la "cour"] des institutions européennes (lobbyistes, presse, représentations régionales et locales)	15.000 à 20.000 personnes
Autres acteurs internationaux	+/- 5.450 diplomates
Institutions internationales hors cadre de l'UE (dont OTAN)	6.450 personnes
Total	60.000 à 65.000 personnes
Emplois induits	Nombre d'emplois
Impact socio-économique de la présence européenne (horéca, commerce, tourisme)	28.000 emplois

Figure 7

Les institutions européennes et internationales constituent un pôle d'emplois d'environ 60.000 à 65.000 personnes.

- en 2000, au Sommet de Nice, il est décidé de renforcer le rôle de Bruxelles.

A cette occasion, le Président Prodi et le Premier Ministre Verhofstadt ouvrent la discussion sur ce que peut être une capitale de l'Europe. Cette discussion, menée par un groupe d'intellectuels, va opposer deux tendances :

- la première, défendue par Umberto Eco, est que Bruxelles doit devenir une capitale, un centre où se discutent toutes les grandes questions d'acceptation de la diversité ;
- la deuxième, défendue par Rem Koolhaas, est qu'il faut essayer d'avoir une politique beaucoup plus forte sur les bâtiments, sur la symbolique urbanistique et architecturale.

C'est donc dans cette optique que la Région de Bruxelles-Capitale a travaillé.

Bruxelles a toujours été, depuis 1952, un lieu essentiel de la construction européenne. Bruxelles est chargée notamment de rédiger les traités consacrant la communauté économique européenne et la communauté européenne de l'énergie atomique Euratom. Les hauts fonctionnaires, les diplomates des États de la CECA, les journalistes, affluent à Bruxelles.

A partir des années 2005, la Région de Bruxelles-Capitale (après une période un peu confuse et de tension avec l'État fédéral, et la ville de Bruxelles), d'une part, lance un plan de développement international, et d'autre part, crée la fonction de délégué de la Région à l'aménagement du quartier européen. Fonction que j'occupe aujourd'hui.

La mission était double. Premièrement, il fallait élaborer un schéma directeur pour l'ensemble du quartier européen. Deuxièmement, il s'agissait de développer et d'entretenir des relations suivies et constructives avec les institutions européennes pour leur faire changer cette mentalité de politique de siège, ainsi que l'image urbanistique de leurs implantations.

La carte ci-contre (figure 8) reprend les implantations actuelles des institutions européennes (en mauve et bleu) et nos atouts que sont les deux grands parcs, comme le parc du Cinquantenaire et le parc Léopold (en rouge et en vert), ainsi que tous les grands équipements culturels dans le quartier.

Le fil rouge de ce schéma directeur est que l'avenir du quartier européen et de ce qu'est une capitale de l'Europe passent par une mixité dans laquelle est affirmée la présence des institutions internationales et européennes, mais également celle de logements, d'équipements et de commerces. Une présence plus grande des institutions culturelles est un autre objectif. Ce sont des sujets qui seront évoqués par Éric Corijn.

Une série de programmes urbanistiques et architecturaux ont été mis au point. Le plus emblématique est celui de la rue de la Loi qui devrait par la présence de logements et d'équipements retrouver une image d'artère dense, avec une restructuration de certains bâtiments de la Commission. En outre, nous avons énormément tra-

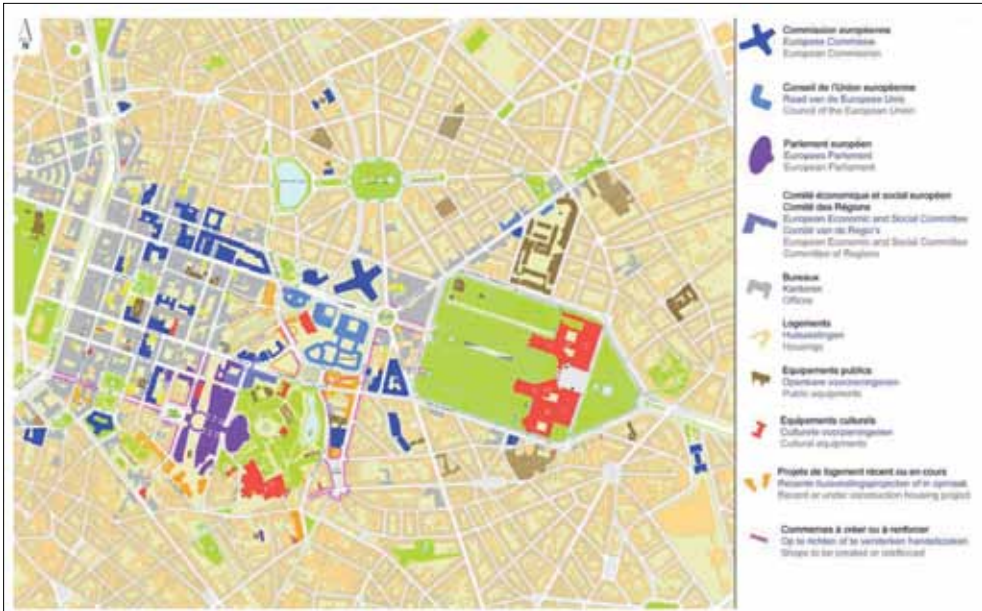


Figure 8

vaillé sur de nombreux lieux symboliques qui ont été délaissés. C'est, par exemple, le cas de l'esplanade du Parlement européen qui devrait devenir une esplanade animée puisqu'il y a un accord de gestion événementielle à cet endroit.

Un projet concerne également le rond-point Schuman. Un concours, gagné par Xaveer De Geyter, prévoit son réaménagement complet et un meilleur lien avec le parc du Cinquantaire. Sont également prévus la restauration du parc du Cinquantaire et le développement du parc Léopold. Dans le passé, le parc Léopold était enclavé puisque c'était un parc zoologique avec une entrée. Aujourd'hui, la volonté est de le désenclaver pour y construire des logements.

Du point de vue du développement culturel européen, le Parliamentarium a ouvert il y a un peu plus d'un an et la Maison de l'histoire européenne sera rénovée en 2015.

En 2010, l'étendue des nouveaux logements construits dans le quartier européen était de l'ordre de 150.000 m<sup>2</sup> ; ce programme va se poursuivre.

Je voulais vous donner ce bref aperçu, et surtout souligner l'énorme malentendu qui a été rencontré sur la manière dont le développement du quartier européen est envisagé. Aujourd'hui, la Région est convaincue que l'avenir du quartier européen est celui de la mixité, et non pas d'une mono-fonctionnalité de bureaux internationaux et européens.



*Carlo Luyckx*

## **Carlo Luyckx**

*Directeur du Bureau de Liaison Bruxelles-Europe.*

*Licencié en Sciences politiques et en Droit international de l'Université Libre de Bruxelles, Carlo Luyckx commence sa carrière professionnelle comme directeur-adjoint du BIPAR, l'organe représentatif des courtiers et agents d'assurances sur le plan mondial pour représenter leurs intérêts auprès des institutions européennes dans le cadre de l'élaboration des directives en matière de marché intérieur proposées par le Commission Delors. En 1990, il entre au cabinet du Ministre-Président Charles Picqué pour développer le projet de Bureau de Liaison Bruxelles-Europe dont il devient le directeur en 1991 jusqu'à ce jour.*

*En 1992, il participe à la refondation du Mouvement Européen Belgique, dont il assume le Secrétariat général jusqu'en 1999.*

*Depuis 2000, Carlo Luyckx est également échevin à Saint-Gilles, notamment des affaires européennes, de la population et de la culture.*

Comme l'a dit Marie-Laure Roggemans, je vais vous parler des « hommes ».

Mon exposé se divise en plusieurs parties :

- la création du Bureau de Liaison Bruxelles-Europe ;
- la sensibilisation des Bruxellois à la vocation européenne de leur Région ;
- la participation des Européens à la vie culturelle et sociale ;
- la participation des Européens à la vie politique ;
- l'enquête menée par le Bureau de Liaison auprès du Comité international.

La Région a mis à la disposition du Bureau de Liaison Bruxelles-Europe un immeuble qui lui appartient ; il est situé avenue d'Auderghem.

Le Bureau a été créé en février 1991 par le Gouvernement bruxellois, sous forme d'ASBL, en raison de la problématique du siège, mais surtout à cause de la forte concurrence rencontrée dans les années 1989-1991, essentiellement entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg.

Le personnel ressentait un certain malaise au sein des institutions européennes elles-mêmes, mais aussi auprès de la population bruxelloise. Cette dernière voyait l'Europe comme le bouc émissaire des difficultés rencontrées notamment la flambée des prix de l'immobilier basés sur une spéculation parfois erronée sur l'avenir de l'Europe à Bruxelles.

Dans ce contexte, le Premier Ministre-Président bruxellois a réuni, pour la première fois de l'histoire de Bruxelles, un Comité de Liaison Bruxelles-Europe avec les respon-

sables des institutions européennes au plus haut niveau, pour discuter de l'avenir de l'Europe à Bruxelles. Par ailleurs, ont été évoqués lors de cette rencontre les problèmes que peuvent rencontrer les personnes qui viennent travailler pour l'Europe. Il n'existait aucune instance auprès de laquelle ces personnes pouvaient s'adresser afin d'être assistées dans leurs démarches administratives.

Ce Bureau a été constitué avec l'objectif principal de consolider la position de Bruxelles comme capitale de l'Europe. Le Professeur Vandermotten a déjà parlé de l'importance de cette présence européenne sur le plan économique. Si le centre de décisions politiques était déplacé, tout l'environnement suivrait. Ce serait une catastrophe pour Bruxelles sur le plan économique, social, politique et culturel.

Le Bureau a deux missions :

- promouvoir l'image de Bruxelles auprès de l'Europe ;
- sensibiliser les habitants à la vocation européenne de leur Région.

La première mission s'est traduite par la création d'une cellule d'assistance administrative qui pouvait résoudre tous les problèmes des personnes y faisant appel. Il s'agissait aussi de donner un signe concret aux Européens de la volonté des autorités politiques d'assumer pleinement la responsabilité d'être la Région des institutions européennes. Cette cellule a traité plus de 80.000 dossiers. Ces dossiers ont été traités au sein du Bureau de Liaison mais aussi dans notre antenne, au Parlement européen, que nous partageons avec Visitbrussels, qui y donne des informations sur le plan culturel.

En raison de problèmes qui revenaient régulièrement, nous avons accompli un important travail à la source pour essayer d'identifier les incohérences et les lacunes dans les différentes réglementations communales, régionales et nationales. Nous avons réussi ce défi grâce à une collaboration étroite avec :

- les services du personnel des institutions européennes qui communiquent toujours nos coordonnées aux nouveaux fonctionnaires ;
- l'Office des Étrangers ;
- le Comité interministériel pour la politique du siège ;
- le Service du Protocole des Affaires étrangères ;
- le ministère de la Région ;
- et les 19 communes.

Le Bureau de Liaison se rend aussi au sein des institutions européennes pour des séances d'accueil des stagiaires. Chaque année, à deux reprises, 600 stagiaires arrivent à Bruxelles. A l'issue de ce stage, ils retournent dans leur pays en exportant l'image positive ou négative qu'ils se sont fait de la Région de Bruxelles-Capitale. Le même constat s'applique aux fonctionnaires nationaux détachés qui viennent pour trois ans au maximum puis repartent également dans leur pays.

Il existe environ 300 représentations régionales à Bruxelles, parfois ce sont de petites ambassades (la Bavière ou la Catalogne), et d'autres qui ont une antenne avec une ou deux personnes comme les régions polonaises, roumaines, etc. Il était important de bien les accueillir. Comme elles ne bénéficient pas du statut diplomatique, elles doivent suivre ce qui se fait à Bruxelles en informant leur région, et essayer d'influencer (lobbying).

Le Bureau de Liaison Bruxelles-Europe a imaginé un certificat, renouvelé chaque année, signé par notre Ministre des relations extérieures. Ce certificat ouvre beaucoup de portes aux directeurs des représentations régionales. En effet, souvent ceux-ci ne bénéficient pas de la personnalité juridique.

Depuis 2000, une initiative importante a été mise en place. Tous les deux ans, des journées de formation sont organisées au Parlement européen pour les fonctionnaires de l'état civil (population étrangère des 19 communes), avec l'Office des Étrangers et le Protocole.

Le site Internet [www.blbe.be](http://www.blbe.be) donne de nombreuses informations pour les arrivants.

La deuxième mission du Bureau de Liaison, « sensibiliser les habitants bruxellois à la vocation européenne de leur Région », est essentielle car on ne peut réussir l'Europe à Bruxelles sans l'adhésion de ses habitants. Ces derniers ne doivent pas avoir l'impression que les autorités sacrifient les intérêts des Bruxellois sur l'autel de l'Europe. Il faut donc les familiariser avec l'idée qu'ils sont les habitants de la capitale de l'Europe et qu'ils peuvent en être fiers. Cela passe par des campagnes d'information sur le projet européen, mais aussi sur les investissements déjà réalisés par l'Union européenne à Bruxelles.

Dès le début, des campagnes de sensibilisation par des jeux de rôle ont été réalisées auprès des jeunes (ils rentraient dans la peau de députés européens, de commissaires, de ministres au sein des institutions européennes). En outre, depuis quelques années, des rallyes ont été mis en place dans le quartier européen. Si les Bruxellois doivent se sentir Européens et fiers de l'être, les Européens présents à Bruxelles doivent aussi se considérer comme des Bruxellois à part entière.

Une newsletter électronique mensuelle, diffusée au sein des institutions européennes, informe sur l'ensemble des activités culturelles et sociales, afin d'inciter tout un chacun à s'y impliquer.

Des Master-classes sont dirigées par Christian Vandermotten et Éric Corijn à destination des fonctionnaires européens, et les « Discover Brussels » sont donnés aux nouveaux fonctionnaires.

Du 5 au 9 juin 2013 se tiendra le festival Matongé-Europe. L'objectif est de tisser des liens entre ces deux quartiers voisins grâce à un tournoi de mini-foot sur l'esplanade du Parlement européen, une mini-parade dénommée « Frites Sauce Manioc » et toute une série d'activités culturelles.

Aujourd'hui, 200.000 Européens à Bruxelles participent à la vie politique. Tous ne sont pas ici en raison de l'Union européenne. Depuis le traité de Maastricht en 2000, ils ont la possibilité de participer aux élections communales et européennes.

En 2000, le Bureau de Liaison a mené des campagnes importantes pour inciter à la participation aux élections. Les résultats sont les suivants :

- taux de participation de 9,6 % en 2000 sur 120.000 électeurs potentiels ;
- taux de participation de 13,6 % en 2006 sur 136.000 électeurs potentiels ;
- taux de participation de 13,7 % en 2012 sur 193.000 électeurs potentiels.

En six ans, il y a eu pratiquement 60.000 électeurs supplémentaires, mais parmi ceux-là, beaucoup sont de la Fonction publique européenne. A l'époque, les personnes s'installaient à Bruxelles à vie si elles avaient un contrat, tandis que maintenant ce choix fait partie d'une carrière, puis elles repartiront dans leur pays, voire dans un autre.

Le Bureau de Liaison a mené une campagne et les institutions européennes y ont pleinement participé en diffusant nos dépliants à chaque fonctionnaire par l'intranet, et par des séances que nous avons tenues auprès d'elles. La Région a évidemment aussi mis les moyens, de même que de nombreuses communes qui ont communiqué le formulaire d'inscription à leurs ressortissants européens.

Quels sont les obstacles identifiés pour participer ?

- 1) le fait d'être obligé de voter en Belgique - nous sommes l'un des seuls pays à appliquer cette obligation, avec la Grèce et le Luxembourg. C'est un obstacle psychologique, mais nous expliquons aux personnes qu'elles peuvent se désinscrire si elles le souhaitent, ce que les Belges ne peuvent pas ;
- 2) la complexité de la procédure ;
- 3) l'incertitude relative à leur présence au moment du vote, bien qu'elles puissent donner une procuration ;
- 4) la peur de perdre le vote dans leur pays, ce qui est faux ;
- 5) et le désintérêt.

L'enquête sur la vie de la communauté internationale à Bruxelles a été menée du 2 mai au 8 juin 2012, elle était en ligne sur le site Internet du Bureau de Liaison. Les institutions européennes ont encouragé les membres de leur personnel à y participer, 22 % d'entre eux l'ont fait :

- 9.702 participants ont rempli une quarantaine de questions ;
  - 44 % d'hommes ;
  - 56 % de femmes ;
  - 8 % de Belges (comme les questions étaient en ligne, tous les Belges qui travaillent dans le contexte européen pouvaient répondre) ;



Parmi les 92 % non Belges, il y avait :

- 94 % d'Européens ;
- 85 % qui étaient dans les institutions (tous les pays de l'Union européenne ont été représentés) ; ils avaient entre 30 et 60 ans.

Les questions concernaient :

- la participation culturelle et sociale ;
- la participation politique ;
- les intentions ;
- la mobilité ;
- leur opinion sur Bruxelles quant aux services (administrations, police, etc.) ;
- l'identité bruxelloise, européenne, belge, etc. ;
- s'ils pensent que Bruxelles est une bonne capitale de l'Europe.

Je ne puis donner ces résultats avant la conférence de presse qui aura lieu prochainement. Je me suis en effet engagé dans ce sens auprès de la Commission européenne, qui a beaucoup œuvré sur les questions pour les analyser avec nous. Elle a demandé que l'information soit commune, afin que les fonctionnaires de ses institutions n'apprennent pas les données par la presse. Je m'excuse de ne pouvoir les donner, mais je peux vous communiquer une conclusion générale de cette enquête : plus les Européens vivent à Bruxelles, plus ils se comportent comme les Bruxellois. Ce qui est somme toute assez encourageant.

Je vous remercie de votre attention.

### Christian Kesteloot

De ce duo, je retiens l'idée d'une « capitale opportuniste » avec le développement tardif d'une politique urbanistique, ainsi que de nombreuses difficultés de connectivité entre Bruxelles et l'Europe. De ce fait, la tâche du Bureau de Liaison Bruxelles-Europe est très importante dans ce contexte de dualisme 'Bruxelles-Europe'.

Pour le débat relatif aux ONG à Bruxelles, j'invite les orateurs suivants à nous rejoindre :

- Philippe Antoine de la SDRB ;
- Pierre Baussand de « Social Platform » ;
- Jean Pletinckx de Médecins sans Frontières ;
- Pierre Verbeeren de Médecins du Monde.



*Pierre Verbeeren*

### III. Bruxelles, capitale des ONG ?

**Pierre Verbeeren**

*Directeur général de Médecins du Monde.*

Médecins du Monde Belgique est installé à Bruxelles parce qu'il s'agit d'une organisation belge et une délégation indépendante d'un réseau international d'ONG.

La question posée est de déterminer la place prise dans un réseau international comme celui de Médecins du Monde, qui représente près de 3.000 à 4.000 emplois selon les périodes au niveau international, et de constater le soutien reçu des institutions et des sociétés de services. L'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise (ABE) a apporté son aide dans le volet immobilier pour un projet de 4 millions d'euros d'investissements. Il est possible d'essayer d'être un acteur de croissance, de développement.

De 2009 à 2013, le budget est passé de 3,5 millions d'euros à 12,5 millions d'euros, dont 35 à 40 % de dépenses exercées sur le territoire bruxellois. S'agissant du flux, les personnes passent au siège, ce qui entraîne des nuitées et des vols d'avions.

Bruxelles n'est pas encore un lieu de décisions internationales, mais une plateforme européenne et un lieu de lobbying pour les organisations sociales sur les politiques européennes. Médecins du Monde en souffre en tant qu'ONG internationale. Avec une politique étrangère comme celle pratiquée par l'Union européenne, c'est-à-dire rien du tout, Médecins du Monde souffre de cette absence de force de l'Union européenne dans le concert international et également de l'absence d'interlocuteurs internationaux.

Les grandes délégations des BRICS<sup>1</sup> ne se rencontrent pas à Bruxelles. Il est impossible de discuter avec les Brésiliens, les Chinois, les Indiens, les Sud-Africains, donc ce n'est pas ici que les grandes décisions d'équilibres internationaux s'organisent ou que les modalités de financement des mécanismes de protection sociale dans le sud sont décidées. Lorsque des éléments de décisions se prennent ici, Bruxelles se caractérise par une discrétion assez effrayante. Il faut essayer de développer la dimension non pas européenne, mais internationale de Bruxelles. On constate une absence assez forte des médias internationaux, des grands représentants des grands médias internationaux, d'agences de presse et de médias faiseurs d'opinion. Pour attirer des centres de décision d'ONG, il faut des faiseurs d'opinion et ce n'est pas le cas à Bruxelles. Publier une tribune dans La Libre Belgique ou dans De Standaard

---

<sup>1</sup> Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

ne fera pas évoluer le cours du monde. Il est compliqué pour Médecins du Monde d'être attractif.

S'agissant du défi « par le bas », je pense que la création d'emplois est une chose sur laquelle on peut évidemment travailler. L'organisation de Médecins du Monde est passée de 14 équivalents temps plein à 39 en trois ans et demi. Ce n'est pas grand-chose, mais il pourrait être intéressant de développer à Bruxelles un centre de formation aux métiers de l'humanitaire, ce qui n'existe pas actuellement. Les aspects de relations internationales existent, mais la question de la formation aux métiers de l'humanitaire, comme cela existe au centre de formation Bioforce, existe peu sur Bruxelles.

Médecins Sans Frontières a un vrai centre de formation interne, mais je laisserai Jean l'expliquer tout à l'heure. Pour des organisations comme la nôtre, il s'agit d'aller chercher des Bruxellois dans toute leur diversité, qui est assez forte, et savoir si l'on peut participer aux efforts de formation de ces acteurs pour nos missions à l'international. 95 à 99 % de nos missions internationales sont remplies par des nationaux ou par des expatriés des régions dans lesquelles nous intervenons.

Les questions de diaspora peuvent être un vivier dans lequel il est possible de puiser pour travailler sur ces zones. J'avoue que je ne suis pas absolument sûr de la piste. J'étais très heureux de travailler sur la question des ONG, j'y ai beaucoup réfléchi et nous en avons discuté avec plusieurs directeurs d'ONG basées à Bruxelles ou à l'étranger et la réponse à la question « est-il possible de capitaliser sur les ONG à Bruxelles ? » est assez mitigée pour les raisons que j'ai invoquées.

Quant au volet du développement économique de nos activités, je pense qu'un travail plus approfondi serait nécessaire.

### **Christian Kesteloot**

Je rappelle que la plateforme sociale représente une série assez impressionnante d'associations européennes de la société civile, dont le travail principal est le lobbying auprès de l'Union européenne.

Je donne la parole à Pierre Baussand.





*Pierre Baussand*

## **Pierre Baussand**

*Directeur de « Social platform ».*

*Pierre Baussand est directeur de la Plate-forme Sociale, une alliance de 47 réseaux paneuropéens d'organisations de la société civile qui s'engagent en faveur de la justice sociale et de la démocratie participative en Europe. La Plate-forme Sociale mène des campagnes afin que les politiques européennes soient développées en concertation avec les peuples qu'elles affectent, dans le respect des droits fondamentaux, en promouvant l'égalité et en améliorant les vies.*

*Pierre Baussand a plaidé auprès des institutions européennes et des Etats membres en faveur d'un Pacte Social pour la gouvernance économique européenne afin de contrebalancer les conséquences sociales des mesures d'austérité (inclusion des politiques et qualité de l'emploi). Pour une dimension sociale dans les budgets européens afin de financer des programmes qui viennent en aide aux plus vulnérables dans nos sociétés. Pour une dimension sociale au niveau du marché intérieur pour garantir une protection légale et le respect des spécificités de services sociaux aux personnes qui ont besoin de ces services. Et pour la promotion des instruments en matière de droits fondamentaux en vue d'une approche de la cohésion sociale par le droit.*

Je remercie chaleureusement le Conseil économique et social de son invitation. Il était important pour moi d'être présent aujourd'hui, car après 12 ans de présence à Bruxelles, nous n'avons jamais vraiment eu l'opportunité d'interagir, puisque nous le faisons surtout par le biais des institutions.

Ma première impression depuis le début de la matinée est que nous sommes un peu les invisibles. Nous ne sommes ni des institutions européennes, ni des Bruxellois ; nous sommes soit des invisibles, soit des déracinés, car il n'existe d'enracinement ni « par le bas », ni « par le haut ».

Notre réseau compte 47 organisations européennes. Nous travaillons pour la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités et contre les discriminations. Nous représentons les services sociaux auprès des institutions et des organisations travaillant sur l'accès à l'emploi. D'ailleurs, je pense que ces thèmes sont très pertinents pour la Région.

Notre rôle est de représenter le secteur social auprès des institutions européennes. À titre d'exemple, nous avons rencontré le Président Van Rompuy le mois dernier. Nous avons des rencontres régulières avec la Commission, le Parlement et le Comité économique et social européen. Notre travail est d'essayer d'influencer les poli-

tiques européennes avant qu'elles soient mises en place. Pour commenter ce que disait Pierre Verbeeren, il n'existe peut-être pas vraiment de pouvoir des institutions européennes au niveau international, mais en termes de politique économique, il suffit de lire la presse belge de ce matin sur les recommandations de la Commission européenne vis-à-vis du Gouvernement belge pour voir qu'il existe véritablement un impact et une conséquence sur les liens.

Le titre de la séance d'aujourd'hui est « capitale mondiale » ; pour nous, il s'agit d'une capitale européenne, car la seule raison pour laquelle nous sommes ici est la présence des institutions à Bruxelles. Si elles devaient bouger, nous bougerions avec elles, car notre rôle est de rencontrer les commissaires, les parlementaires européens, pour essayer d'influencer leurs décisions. Je ne le vois pas arriver demain, ni dans un proche futur.

Quand je dis que nous sommes invisibles ou déracinés : même vis-à-vis des autorités belges, notre statut est particulier. Nous sommes une association internationale sans but lucratif, alors que la plupart des ONG en Belgique sont des ASBL. Puisque nous visons une représentativité européenne, nous travaillons surtout avec des expatriés venant de tous les horizons (Nord, Est, Ouest, Sud ; Espagnols, Italiens, Polonais, Suédois) – comme les membres de mon équipe. Par rapport à un bassin d'emploi, je ne vois pas notre type d'organisation comme une destination ou comme une source potentielle d'emploi pour la Région.

Notre particularité est de travailler avec les institutions. Nous avons plutôt un enracinement vers le haut.

J'ai directement trois types de recommandations à effectuer par rapport à la Région :

- Bruxelles-Capitale est une terre d'accueil. Nous y travaillons et nous y vivons. Nous utilisons le métro, les secrétariats sociaux, etc. 90 % de nos activités sont liées à la Région, notamment en termes de salaires ou de liens avec les syndicats. Une demande très claire pour moi, déjà soulignée par Pierre, est le besoin de formations. Le Collège de Bruges est destiné aux fonctionnaires européens, mais nous n'avons pas en Europe de lieu de formation pour notre métier. Notre formation est donc faite sur le tas. Pour faire le lien avec Washington DC, des lieux de formation pour les futurs lobbyistes en fonction de leur département existent autour de cette capitale fédérale. Ces lieux de formation sont reconnus. Je pense que la création de structures pour les futurs employés de nos organisations est un bassin d'emploi pour la Région ;



- j'ai été très attentif à la présentation du Bureau Bruxelles-Europe et j'ai cru comprendre qu'il était surtout concentré sur les fonctionnaires européens ; je pense qu'il serait important de l'élargir au personnel de nos organisations. Nous sommes une population captive, nous allons toujours rester ici, mais nous avons souvent du personnel qui vient de l'étranger. Le lien avec la Région ne se fait pas tout le temps. Certaines personnes voudraient voter au niveau local, mais elles ne parlent pas une des langues nationales et elles ont manqué la date limite. Nous pourrions envisager une ou deux fois par an des formations pour le personnel étranger en lien avec les secrétariats sociaux ou la Région de Bruxelles-Capitale.
- le vote des étrangers doit-il se faire uniquement aux élections locales ou peut-il se faire à un niveau supérieur ? J'ai été très impressionné par le chiffre de 92 % de non Belges dans le cadre des institutions. C'est aussi le cas chez nous. Si l'on veut écouter nos besoins et nous laisser participer à la définition d'un projet Bruxelles-Capitale, je pense qu'il serait important de pouvoir s'exprimer. C'est un combat que je mène tous les jours.

Je vous remercie.



*Jean Pletinckx*

## Jean Pletinckx

*Director supply & Logistic Support de Médecins Sans Frontières (MSF).*

*Jean Pletinckx travaille pour MSF depuis 20 ans. Il a été actif sur le terrain, dans des situations de guerre, de grandes épidémies et de désastres naturels comme coordinateur logistique, coordinateur de projets, chef de mission et coordinateur de situations d'urgence dans des pays comme la Tchétchénie, l'Afghanistan, le Burundi, l'Angola, le Libéria, l'Indonésie, ou encore, le Pakistan.*

*Il a également travaillé au quartier général bruxellois, pour la cellule qui assure la coordination des projets en Asie Centrale, et comme coordinateur des interventions d'urgence. Depuis 2011, il exerce la fonction de directeur logistique et de directeur approvisionnements du centre opérationnel bruxellois de MSF.*

Médecins Sans Frontières est une organisation médicale humanitaire internationale axée sur la réponse aux urgences dans le monde. C'est une organisation indépendante, neutre et impartiale, pour laquelle travaillent 27.000 personnes et qui compte 9 millions de bénéficiaires soignés à travers le monde. La Belgique représente près d'un quart du volume de l'activité du mouvement. Près de 400 personnes sont salariées à Bruxelles, 700 personnes partent travailler chaque année sur le terrain.

En termes de financement, MSF reçoit 90 % de fonds privés. MSF reste en Belgique et à Bruxelles parce que son ancrage dans la société belge est très profond : MSF peut compter en Belgique sur le soutien et l'engagement de 400 000 donateurs, et environ 500 Belges travaillent pour MSF dans le pays ou dans le monde. Cet engagement est important à long terme. L'impact d'une organisation comme MSF est double :

- MSF a une opinion sur ce qui se passe dans le monde. On passe de l'acte à la parole, et parfois à la dénonciation ;
- depuis le temps que MSF œuvre à travers le monde et qu'il y a des Médecins Sans Frontières en Belgique, plus de 5.000 personnes ont travaillé avec MSF. Pour certains comme moi, plus de 20 ans, pour d'autres peut-être six mois ou un an. Aujourd'hui, ces personnes se retrouvent dans les institutions, dans le secteur du lobby et dans le secteur privé. Tous ceux qui ont travaillé pour MSF restent engagés à la cause de l'organisation, ont vécu une expérience dans le monde et ont collaboré avec des gens que nous retrouvons aujourd'hui à Bruxelles. On compte plus de 100 nationalités chez MSF et l'ensemble des Belges qui reviennent du terrain restent en contact avec leurs collègues et ex-collègues, ils reviennent avec un

bagage et une expérience exceptionnels. C'est la raison pour laquelle une organisation comme MSF doit être présente dans la société belge et bénéficier d'un cadre favorisant son développement, pour pouvoir transmettre ce savoir-faire, ce savoir-être et cette connaissance.

Aujourd'hui MSF demande des améliorations autour de trois pôles à Bruxelles :

- l'accès aux médias et à la communication : Bruxelles est un pôle médiatique grâce à l'UE et à l'Otan<sup>2</sup>, mais ne s'impose pas elle-même auprès des médias en tant que ville rayonnante à l'international. MSF a beaucoup de choses à dire et à faire valoir. Notre position n'est pas uniquement pour la Belgique, pour Bruxelles, mais internationale. Nous avons besoin d'avoir cette possibilité de communiquer avec le monde à partir d'un siège. Les bureaux de MSF à Paris, à Londres ou à Genève ont ainsi plus de facilité à communiquer ;
- le débat : la compréhension du monde change. Quel est l'enjeu humanitaire de demain ? Des plateformes doivent exister pour échanger opinions et idées. Elles doivent être internationales, multisectorielles. Il doit être possible d'y débattre de situations et d'y développer le modèle humanitaire pour l'avenir. Comment penser aujourd'hui notre activité humanitaire pour qu'elle soit plus adaptée à la réalité dans quelques années ?
- le talent : nous devons attirer des talents. Pour travailler chez MSF, il faut être professionnel, il faut avoir envie, mais il faut aussi être talentueux et pouvoir aller de l'avant. Nous formons les talents et disposons même d'un centre de formation. Nous aimerions pouvoir l'ouvrir à d'autres acteurs humanitaires et à d'autres partenaires. Il est également important de pouvoir valoriser et donner plus de facilités à des talents non belges qui travaillent dans notre siège bruxellois. Certaines personnes non européennes ont travaillé 10 ou 15 ans sur le terrain et nous aimerions pouvoir les garder et bénéficier de leur expérience au sein d'un siège de MSF ; comme elles ne sont pas européennes, c'est extrêmement difficile.

Au niveau social et économique, MSF représente énormément d'emplois directs et indirects. Le centre logistique de MSF est basé à Bruxelles. Il représente 13 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts et des expéditions dans plus de 60 pays. MSF est aussi un véritable pôle d'innovation. Qu'entend-on par « innovation » chez MSF? Il s'agit de regarder ce qui est disponible sur le marché à travers le monde, de le reprendre, de l'adapter et de le simplifier pour pouvoir l'utiliser dans des contextes extrêmement difficiles.

Cet impact est capital dans le sens où les relations avec les entreprises belges ou étrangères basées à Bruxelles sont extrêmement importantes. Notre centre de formation est également un centre d'innovation. Nous avons récemment modifié notre

---

<sup>2</sup> L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord.

structure hospitalière gonflable en faisant appel à l'ensemble des sociétés du secteur présentes en Belgique et à Bruxelles. Nous les faisons venir sur notre site et nous testons notre marchandise. Je donnerai un exemple important : dans la logistique, MSF est probablement un précurseur au niveau humanitaire. Dans plusieurs domaines, que ce soit la mobilité, la télécommunication ou d'autres domaines médicaux, nous avons développé des produits en modifiant des produits existants en étroite collaboration avec des entreprises bruxelloises et belges. Au début, ces entreprises avaient accès à un marché restreint qui était le marché que MSF leur fournissait. Mais avec les années, certaines de ces entreprises ont gagné en envergure : elles ont eu accès à la totalité du marché humanitaire, y compris à certains acteurs des Nations Unies. Je vous remercie.

### Christian Kesteloot

Ces activités logistiques m'évoquent DHL qui a quitté Bruxelles pour s'installer à Leipzig. À première vue, il n'est pas tout à fait certain que Bruxelles offre les atouts les plus importants et les plus durables pour ces activités de MSF.

Pourquoi êtes-vous à Bruxelles pour ces activités logistiques ?

### Jean Pletinckx

La première raison est historique. Il est question de garder des talents. Les personnes qui font la logistique et l'approvisionnement chez MSF font de la logistique end-to-end, c'est-à-dire qu'elles réceptionnent de la marchandise achetée en Inde, en Chine ou en Europe et l'envoient jusqu'au milieu du Congo, en Somalie, au Soudan ou en Libye.

Si on compare à un acteur comme DHL, le défi est tout autre. Il n'est pas difficile de déplacer de la marchandise d'une capitale à une autre. Notre défi est d'acheminer la marchandise d'une capitale jusqu'en Lybie où il existe un embargo et plus de transports, ou en Syrie alors qu'il n'y a pas de possibilité légale d'y rentrer, ou encore au milieu du Soudan ou du Soudan du Sud dans des zones totalement inaccessibles. Il faut pour cela pouvoir compter sur des personnes compétentes dans l'approvisionnement international et dans le 'dernier segment', le plus compliqué, qui nécessite parfois de faire porter à dos d'homme la marchandise pour l'amener jusqu'au patient.

Deuxièmement, je ne pense pas qu'il soit mieux d'être à Bruxelles ou à Bordeaux pour une organisation comme MSF. Notre site de Bordeaux est similaire à celui de Bruxelles au niveau de l'approvisionnement. Bruxelles offre certaines facilités et proximités au niveau des aéroports internationaux. Nous n'avons pas de problème à faire décoller nos full charters, nous utilisons l'ensemble des aéroports de la Région, voire jusqu'en Allemagne, en France ou en Hollande. Nous envoyons énormément d'équipement vers le port d'Anvers à travers le transport maritime. Bruxelles était une opportunité d'être près de notre siège, de garder nos talents. Nous espérons que nous pourrions améliorer le transport maritime au départ de Bruxelles dans un futur proche. Près de 200 containers sont expédiés par le canal chaque année, ce qui épargne beaucoup de transport routier.





*Philippe Antoine*



## **Philippe Antoine**

*Directeur général de l'expansion économique de la société de développement régional de Bruxelles (SDRB).*

*Après avoir entamé des études de géologie, il a décroché une licence en droit à l'ULB. Il a commencé sa carrière au sein d'un Cabinet d'avocats bruxellois avant de devenir conseiller juridique au sein de la SDRB en 1995.*

*Il a aussi découvert le monde des entreprises en œuvrant au développement du service Ecobru, spécialisé dans l'accompagnement des demandeurs de permis d'urbanisme et d'environnement.*

*En 2002, il a lancé le projet de l'ABE (Agence Bruxelloise pour l'Entreprise) avec Monsieur Bruno Wattenbergh qu'il avait le plaisir de seconder dans la gestion de l'ABE.*

*Depuis 2007, il a repris la direction générale de l'expansion économique de la SDRB.*

La SDRB n'est pas une ONG. Notre métier est l'immobilier. Pourquoi l'immobilier dans ce débat ? L'immobilier est assez stratégique puisqu'il permet que telle activité se déroule à tel endroit et pas à tel autre. Vu l'exiguïté du territoire bruxellois, il s'agit d'une activité évidemment éminemment critique. Nous exerçons notre métier de l'immobilier dans deux segments :

- le segment lié à l'implantation d'acteurs économiques ;
- le segment lié au développement de logements conventionnés.

Avec le temps, un troisième métier apparaît avec le mixage des deux et le développement de morceaux de ville. À ce titre, nous sommes un témoin en contact avec l'ensemble des acteurs économiques. De manière privilégiée, nous sommes une porte d'entrée. Nous essayons d'être en résonance avec l'ensemble des entreprises et des acteurs économiques sur la Région bruxelloise et de forger un maximum de solutions pour développer l'emploi et le développement économique. Nous le faisons en réseau, avec un certain nombre d'acteurs publics. Je salue nos amis du Port et de l'ABE qui ont travaillé sur ces dossiers.

L'organisation MSF est naturellement arrivée à notre porte par le biais de collègues de l'Agence de Développement Territorial (ADT). MSF se trouvait en difficulté puisqu'il fonctionne avec trois sites, dont le centre logistique se trouvait à Merchtem et le siège à Jette-Bruxelles, occasionnant de nombreux trajets. MSF avait exprimé la volonté de pouvoir regrouper si possible ses infrastructures sur le sol bruxellois, afin de rationaliser. Ce processus est d'ailleurs encore en cours.

Nous avons l'habitude de faire du sur-mesure, d'intégrer les besoins et de voir les solutions possibles. L'axe du canal s'est assez naturellement imposé. Une belle opportunité résidait dans les infrastructures existantes du canal logistique qui permettaient d'être dans un calendrier assez serré. Le diable est dans les détails, je ne vais pas tout dévoiler, mais à Merchtem, le propriétaire bailleur étant assez difficile et la relation contractuelle étant en train de se clôturer, il était temps de trouver une solution et nous étions contents de pouvoir la trouver. À partir du moment où l'on travaille sur ces dossiers, on se retrouve qu'on le veuille ou non en concurrence avec d'autres hypothèses. Implanter un terrain pour faire des bancs d'essai de matériel est fondamental par rapport à tout ce qui est formation du personnel. Bordeaux, Paris ou Genève étaient aussi très intéressés de pouvoir accueillir ces infrastructures que nous voulions maintenir à Bruxelles.

À travers cette formation, je précise que les activités de MSF génèrent près de 10.000 nuitées hôtelières par an. C'est énorme et précieux pour Bruxelles. Il est très modeste lorsqu'ils disent essayer du matériel et regardent ce qui existe sur le marché, mais ce qu'ils font est incroyable sur le plan de la technologie. Le matériel utilisé sur le terrain doit avoir toutes les qualités requises : il doit être d'une solidité à toute épreuve, il doit être léger et simple et il doit fonctionner rapidement. Ce sont de petits bijoux de technologie en termes d'utilisation des matériaux. C'est très intéressant en tant que vecteur de nouveaux produits et de développement économique.

Nous avons été amenés à collaborer également avec Médecins du Monde, généralement au travers du soutien à des projets immobiliers. A ces occasions, nous retrouvons souvent la même grille de lecture, à savoir que pour l'ensemble de ces opérateurs, l'immobilier n'est pas leur spécialité ; il est intéressant de pouvoir les dégager de ces contraintes, de venir avec des solutions pour les soulager au maximum, afin qu'ils se concentrent sur leur travail.

Aujourd'hui, il existe 109 ONG agréées par le Ministre de la coopération au développement. Parmi elles, 68 sont établies à Bruxelles, le pourcentage est énorme. Elles ne sont pas toutes actives dans le domaine humanitaire, mais ce sont des ONG.

Pour terminer, je pense que nous avons énormément de cartes en main, nous en avons évoqué quelques-unes, il faut que Bruxelles déborde un petit peu plus d'ambition. On peut et on doit faire rayonner la Région bruxelloise par rapport à ce savoir-faire que nous sommes en train d'accumuler. Médecins Sans Frontières, Médecins du Monde sont de véritables pépites. Il est de notre responsabilité de les faire se développer au mieux à Bruxelles, que ce soit au travers des centres de formation, ou de toute autre initiative publique, qui nous permettraient de les soulager et de les laisser se concentrer sur leur travail.

**Christian Kesteloot**

La conclusion que je propose sur cette première session s'articule en trois points :

- la présence de l'Union européenne est un atout en termes d'internationalisation, elle offre toute une série d'opportunités. Je me demande pourquoi l'Otan, qui prend de plus en plus de place lorsque l'on voit les bâtiments en construction le long de l'autoroute qui mène à l'aéroport, n'est pas beaucoup entrée dans les discussions. Des opportunités existent, mais elles comprennent aussi une série de limites et de mises en concurrence. On a entendu les noms de Londres, Paris et Genève. Penser Bruxelles et son internationalisation dans une bulle bruxelloise serait probablement une erreur, parce que l'international ne se limite pas à ces institutions. Les décisions politiques de l'Union européenne, qui attirent beaucoup de monde à Bruxelles, sont surtout internes à l'Union européenne. Si elle s'élargit encore un peu, cela s'élargira aussi. Mais tout ce qui est extérieur se joue ailleurs. C'est fort important à savoir. Tâcher d'attirer ces autres activités internationales à Bruxelles, en concurrence avec d'autres villes internationales me semble tout à fait illusoire. Il faut travailler avec les choses que nous avons en main, tout en reconnaissant leurs limites ;
- un concept utilisé par les géographes économiques : 'the learning region' (la région qui apprend), il s'agit d'un apprentissage par la pratique. Tout ce que j'ai entendu concernant nos opportunités devrait être objet d'un apprentissage régional. Nous avons un gros clivage socio-spatial bruxellois avec un centre pauvre plutôt à l'ouest et une périphérie beaucoup plus riche plutôt vers l'est. Les choses pourront être changées en intégrant ces deux Bruxelles dans une Région qui apprend, qui crée ses institutions, qui crée ses infrastructures et qui développe ses savoir-faire dans le futur.
- un dernier point m'a particulièrement touché et c'est la première fois que je l'entends de la part d'une personne étrangère : la demande pour le droit de vote des étrangers, qui dépasse le niveau communal. Même en parlant du local en termes bruxellois, la Région est une institution absolument importante. Je remarque que toutes les initiatives où Bruxelles s'est prise en main en tant que capitale internationale se sont développées à partir du moment où la Région bruxelloise a existé. Auparavant, cela s'était fait au niveau national. Ce droit de vote au niveau régional me paraît une revendication à retenir, pour que les rôles internationaux de Bruxelles soient pleinement assumés.

Je vous remercie.



*Benjamin Wayens*

## SESSION 2 : Bruxelles, la mondialisation « par le bas »

### **Benjamin Wayens**

*Maître de conférences à l'ULB. Secrétaire de rédaction de Brussels Studies (Université Saint-Louis, USL).*

*Benjamin Wayens est géographe et docteur en sciences. Enseignant-chercheur, ses investigations au sein de l'IRIB (USL) et de l'IGEAT (ULB) portent sur la géographie des services (en particulier le commerce de détail et l'immobilier d'entreprise) et sur l'analyse spatiale appliquée à l'observation et à l'histoire urbaine. Il assure également la formation en éveil et l'encadrement des stages dans le cadre de la formation initiale des instituteurs primaires de la haute école Lucia de Brouckère. A ce titre, il est particulièrement attentif aux questions d'enseignement, de formation et de vulgarisation, notamment via la coordination de la revue électronique Brussels Studies.*

Cette deuxième session va essayer de renverser le point de vue en essayant de voir si, à un moment ou à un autre, il y a un accrochage, une cohabitation, un parallélisme entre les fonctions internationales de type décisionnel, notamment liées à l'Union européenne, et d'autres formes d'internationalisation à Bruxelles. Cela nous amène à parler aussi de la mondialisation « par le bas », sans forcément avoir à priori une idée claire de sa signification. Ce thème étant parfois un petit peu « fourre-tout », la première partie de la session va consister à y voir plus clair et à comprendre ce que l'on entend par ce concept.

Comme précédemment, nos intervenants vont essayer, après une tentative de définition, de témoigner de différentes matérialisations concrètes à Bruxelles de cette mondialisation « par le bas ».

Je demande à Lamia Missaoui, maître de conférences à l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, de nous présenter le concept de mondialisation par le bas tel qu'elle peut l'observer en France.



*Lamia Missaoui*

## I. Mondialisation « par le bas » et économie souterraine en France

### Lamia Missaoui

*Maître de conférences à l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, Laboratoire PRINTEMPS.*

*Sociologue et anthropologue, les thèmes qu'elle a particulièrement investis sont ceux de l'apparition d'initiatives économiques durant la migration (initiatives économiques commerciales d'hommes et de femmes), et des conditions et formes des mixités sociales, de métissages, entre migrants étrangers et indigènes exclus de l'insertion économique dans l'espace de nos villes européennes. Ses terrains prennent à témoin des populations (tsiganes, arabes, subsahariennes) qui débordent du cadre des formes urbaines et sociales usuellement référencées aux univers de sédentarité. Elle propose des notions nouvelles afin de rendre compte du déplacement des frontières de l'altérité entre groupes sociaux, entre individus, comme entre nations, afin de penser cette mondialisation des normes et des valeurs qui réinterprète en termes de métissages ce que nous concédions à l'étranger en termes de voisinage.*

Je tiens d'abord à vous remercier de m'avoir invitée. Je suis vraiment très contente de venir présenter mes travaux à Bruxelles. Je remercie aussi le Professeur Vandermotten d'avoir posé ses dernières questions auxquelles mon intervention répond sans que nous ne nous soyons jamais contactés. Cela me rassure sur le fait que mes travaux traitent des questions préoccupantes pour nous tous.

Très rapidement, je souhaite dire deux mots au sujet des thématiques sur lesquelles je travaille plus particulièrement. Ces dix dernières années, j'ai enquêté seule ou en collaboration avec d'autres chercheurs, en particulier avec Alain Tarrius. J'ai beaucoup travaillé sur les déploiements transnationaux de migrants, sur les recompositions de quartiers de ville qu'ils induisent, sur l'évolution des liens conjugaux et familiaux, sur le rapport à l'école et aux techniques de communication, sur la santé et plus généralement sur les liens sociaux qu'ils nécessitent ou qu'ils provoquent. Nous verrons qu'il existe quelques liens assez précieux en Europe.

Mon intervention ici va décrire trois phénomènes concomitants :

- les transmigrants : une catégorie sociale assez peu visible, mais très émergente ;
- le lien entre les transmigrants et les multinationales ;

- la rencontre inattendue entre les transmigrants et les migrants historiques installés dans nos villes européennes et françaises en particulier, dans les banlieues ou même dans les enclaves de relégation, car ils sont considérés comme inaptes à être dans le centre.

Mon travail porte souvent sur des populations situées dans les marges sociales qui nous indiquent parfois des choses assez importantes à répéter ici.

Je voudrais d'abord très vite qualifier le transmigrant de postcolonial, de postsocialiste et de postfordiste. Ces trois termes sont à mon sens très importants. Ces qualifications leur permettent d'être en phase avec l'omniprésente mondialisation ou globalisation à l'ordre du jour aujourd'hui. Cette transmigration s'impose par ailleurs comme transversale, des découpages en zones développées émergentes, en développement, ou en aires culturelles ou culturelles ou en types d'exercice de pouvoir. Pour le dire plus simplement, ces populations transmigrantes ne sont absolument arrêtées par aucune frontière, qu'elles soient liées aux pays pauvres ou aux pays riches. En réalité, les transmigrants sont transversaux à toutes ces frontières, dont les plus connues sont le Sud et le Nord. Ils font un lien entre toutes ces frontières.

Plus précisément, les transmigrants sont des migrants internationaux que l'on dit « pauvres » et qui ont compris le refus d'hospitalité des nations riches. Un grand nombre d'entre eux, autour de 200.000 pour la France et de 600.000 pour l'Europe selon les chiffres de l'OCDE<sup>3</sup> –que l'on peut peut-être multiplier par deux–, ne se présentent plus à nous comme émigrants ou comme immigrants, mais comme transmigrants. En effet, ils sont en perpétuel mouvement entre les différentes nations. Ils sont finalement devenus les colporteurs du capitalisme marchand moderne.

En effet, qui serait plus qualifié que les transmigrants pauvres pour offrir aux grandes firmes mondiales le vaste marché des pauvres en passant en Europe des produits totalement hors taxe et hors contingentement. D'ailleurs, les Majors de l'électronique d'Asie du Sud ne s'y sont pas trompés en développant l'économie du 'poor to poor', c'est-à-dire l'économie de 'l'entre pauvres', via le Golfe pour ce qui nous concerne. Ce fameux 'entre pauvres' se déploie mondialement de façon inattendue avec en arrière-fond les grandes firmes multinationales. Des chercheurs nous en livrent les descriptions anecdotiques, surtout localisées dans des zones de moindre richesse, surtout basées sur les commerces de vêtements, de fripes ou de tapis. À mon sens, ce ne sont que des touches impressionnistes pour donner un tableau de la mobilité internationale ou de la mobilité économique. Pour que cela soit plus intéressant, il faudrait intégrer les vastes trafics industriels et les mobilités transfrontalières entre périphéries pauvres et centralités riches qui commencent à suggérer une forme d'ensemble, qui n'est ni anecdotique, ni exotique. C'est donc celle d'un capi-

---

<sup>3</sup> L'Organisation de coopération et de développement économiques



talisme marchand ultralibéral qui triomphe. En réalité, la mondialisation aime les pauvres, comme nos États ne savent plus le faire. Les entreprises « trans », « multi » et internationales, qui composent le substrat matériel de cette insaisissable mondialisation aiment l'argent des pauvres. Ils sont tellement plus nombreux que les riches, pourquoi s'en priver ?

Le problème est que toutes sortes de protections frontalières maintiennent des conditions de circulation et de valorisation des biens tant convoités par tout le monde afin de mieux cristalliser les hiérarchies locales de la richesse et du pouvoir. Ainsi, en France ou à Bruxelles, les taxes à payer pour acquérir une voiture représentent quatre à cinq fois sa valeur de sortie d'usine. Des appareils électroniques sont contingentés, voire interdits. C'est d'ailleurs pour cela que les grands acteurs économiques de la mondialisation ont besoin des pauvres, non seulement comme clients, car il est toujours possible et lucratif de produire des marchandises à leur portée, mais encore comme entrepreneurs du monde occulté de l'économie souterraine, comme passeurs hors des règles et des lois de circulation officielle. Le but clairement avoué est qu'il faut atteindre les pays pauvres, les derniers de la classe mondiale, mais aussi les populations pauvres dans les pays riches, les derniers de la classe locale, sans s'exposer aux taxes de contingentement.

Dans cet ensemble particulier, il faut avoir en tête que la vieille mobilisation des migrants pour des activités localisées, peu rémunérées, se double désormais d'une mobilisation pour passer les marchandises et atteindre des populations peu ou moins solvables. C'est la raison pour laquelle la fabrication de cette catégorie de 'l'entre pauvres' fédère une foule de rapports économiques horizontaux. Les transmigrants, eux-mêmes pauvres, diffusent leurs produits de contrebande directement aux foules de pauvres qui constituent partout dans le monde leur milieu d'immersion immédiat. Nous n'avons affaire ni à des chaînes commerciales spécialisées, ni à des hiérarchies de vendeurs organisés à l'abri de vastes magasins, ni à des services financiers particuliers, ni à des diffusions publicitaires particulières, etc. Donc pour nous il s'agit d'abord de savoir comment ces groupes sociaux se saisissent d'une possibilité qui leur permet une véritable forme de circulation lucrative.

J'évoquais tout à l'heure le groupe social des transmigrants qui connaît et est conscient de l'inhospitalité des pays européens pour leur arrivée. Cette inhospitalité européenne est contrecarrée de façon assez brutale pour les transmigrants de passage chez nous, en France, en Europe, par une autre hospitalité venant de ceux qui les ont précédés et de ceux qui sont enclavés dans des zones urbaines et sensibles. Pour le dire brutalement, ce sont les personnes de nos banlieues qui « tiennent les murs » ou qui font des « rodéos de voitures », ou pour reprendre un terme célèbre et totalement inapproprié « la racaille ». Jusqu'à présent, j'avais travaillé de façon

très séparée sur les commerçants transnationaux ainsi que sur les migrants historiques installés dans nos banlieues et je n'avais pas réussi à faire la connexion entre les deux. Cette dernière recherche me permet d'observer cette nouvelle connexion qui apporte à mon sens des solutions inattendues aux difficultés sociales et économiques rencontrées par nos deux catégories de population.

Le deuxième phénomène que je souhaite décrire concerne cette rencontre en France de migrants historiques sédentarisés et de transmigrants. Ce qui est intéressant, ce sont les influences réciproques qu'elle produit autour de l'économie de 'l'entre pauvres'. Cette recherche s'est terminée il y a à peine quelques semaines et prend place parmi celles qui interrogent les ruptures postcoloniales vécues par les immigrants comme initiatrices d'une histoire nouvelle de l'étranger dans nos sociétés européennes. Il s'agit là de l'affirmation d'une unité nouvelle au cœur de l'Europe de certains peuples qui vivent aux marges des intégrations nationales, tels les Marocains, les Turcs, et les Roms pour lesquels on se pose de façon beaucoup plus sérieuse la question de la constitution d'une nation transnationale. Ils deviendraient alors peut-être un modèle européen intéressant pour nous. Ces populations se déploient à partir de multiples enclaves sociales et l'un des risques est que nous les avons trop vite crus orphelins, définitivement dépendants de nos institutions étatiques et autres.

Contrairement aux migrants sédentaires, ces transmigrants ne posent pas de problèmes sociaux ou politiques particuliers aux autorités des nations qu'ils traversent. La validité d'un visa touristique est souvent suffisante pour leur commerce. De plus, ils ne sollicitent nulle part des interventions de l'État pour une éventuelle sédentarisation. Cependant, le mode de vie des transmigrants provoque pour eux des problèmes très concrets liés à la mobilité, notamment, des problèmes de santé ou de retraite. Ces transmigrants commerciaux vivent réellement en dehors des cadres de protection sociale et sanitaire qui concernent en premier lieu les sédentaires. Ainsi, depuis quelques années, nous voyons apparaître des médecins « circulants », qui ont eu leur diplôme au Moyen-Orient, en Égypte ou ailleurs, et se mettent à circuler en même temps que les transmigrants. Ce sont les premiers médecins qui les soignent. La pharmacopée en vente sur internet est leur seul recours pour se soigner en route. Par contre, l'investissement sous forme de construction d'une garantie retraite est totalement en dehors de leur univers professionnel. Il s'agit pour eux de prendre le plus possible pendant les tournées et d'effectuer des micro-investissements productifs à leur retour chez eux (outils agricoles, terres ou magasins).

Pour ces populations transmigrantes, ces activités transnationales ou commerciales alternent souvent avec des travaux occasionnels en Europe, tels que la cueillette, le bâtiment, les services d'accompagnement des personnes âgées, etc.

L'introduction de cette notion de transmigrant comme catégorisation de formes de migration, permet de complexifier, au plus près de la réalité migratoire, des analyses qui sont en général limitées par l'usage exclusif des termes émigrants ou immigrants. Cette notion permet surtout de quitter les registres brutaux de l'analyse binaire – ici versus là-bas, autochtone versus étranger – où l'État omniprésent se veut source unique des sens. Pour l'analyse ternaire, plus processuelle, ce terme permet d'aborder la complexité dès lors qu'il s'agit de comprendre des populations étrangères en lien de façon complexe avec les autochtones. Le fameux « trans » de transmigrant, échappe au cloisonnement national et n'est jamais saisissable dans son déploiement par un seul État. C'est là, la complexité de l'affaire. Dès lors que les formes de transmigration s'étendent et se complexifient, les conséquences de ce constat sont essentielles pour cette nouvelle figure de l'étranger plus proche des logiques, y compris économiques, ultralibérales de la mondialisation que les États-nations saisissent à mon sens très mal ou en tout cas, pour ne pas vexer les autres Européens, que l'État-nation français saisit de façon inappropriée.

La mobilisation de la force de travail, dans mes recherches, est toujours très présente et même structurante de ces nouvelles formes migratoires, mais sur le mode de la mobilité continue et non de la sédentarisation près des lieux de production comme cela a été fait historiquement.

Comment donc fonctionnent ces transmigrants et comment se fait cette rencontre inattendue ? Cette rencontre me semble absolument décisive.

La première découverte que nous avons faite dans cette recherche est surprenante. Ces transmigrants abritent certaines de leurs activités économiques communes dans des logements sous-loués par des Maghrébins qui ont réussi en France et qui gardent leur logement social acquis avec beaucoup de difficultés. Sachant que le logement est difficile à obtenir, ils peuvent partir circuler à leur tour et le logement sert pour d'autres populations transmigrantes. Ce qui est encore plus intéressant dans ces logements est le type d'activité qui s'y produit. Il existe surtout un lien autour des activités d'internet. Bien sûr, il n'y a pas vraiment cohabitation ou des liens très forts comme une proximité familiale, bien au contraire. Cette coprésence autour de l'usage d'internet est sans doute la seule qui permet de supporter la personne qui partage la pièce voisine. Cet usage de l'ordinateur permet d'organiser des activités commerciales de tout genre. Il permet notamment de repérer les marchés commerciaux parallèles et de stocker des marchandises. Grâce à internet, certains commandent des médicaments qu'ils ne peuvent pas acquérir à cause des prix exorbitants, d'autres utilisent ces logements pour des rendez-vous périurbains avec des clientèles. Vous pourrez aisément comprendre que des jeunes filles passent parfois dans ces logements pour faire autre chose que du commerce de matériel

électronique, mais plutôt du commerce du corps. Une certaine organisation existe avec tout ce petit monde dans un seul et unique logement. On trouve aussi dans ces mêmes logements, des médecins circulants en attente d'être recrutés dans nos hôpitaux français ou européens. La plupart du temps, les urgentistes des hôpitaux français sont des Maghrébins qui ont des diplômes qu'ils n'ont pas réussi à valider chez nous. Ils sont donc extrêmement efficaces et productifs 24 h/24, mais payés moins cher. Ils sont très intéressants pour les hôpitaux français. Donc, dans ces logements, des consultations médicales informelles se déroulent ainsi que des coordinations d'activités commerciales. Les médecins circulants se sont constitués un réseau de patients qui préfèrent aller voir un médecin arabe qui soigne sans jamais dénuder les femmes.

Par ailleurs, la deuxième découverte est que les nombreux usages de ces appartements partagés nécessitent souvent le recrutement local de jeunes filles ou de jeunes hommes du voisinage, qui sont très rapidement initiés aux formes ou aux stratégies de transmigration. Ces transmigrants proposent divers travaux informatiques à des jeunes de banlieue, qui maîtrisent d'ailleurs très bien ces techniques. Ils leur expliquent par la suite ce que l'on peut gagner à se remettre en route. De fait, ces transmigrants instituent de nouvelles sociabilités très caractéristiques de milieux nouveaux, entre cosmopolitisme et mixité. Il s'agit d'une expérience extrêmement intense, qui transforme la vie de ces jeunes de banlieue.

La troisième et dernière découverte est que cette rencontre particulière et le recrutement de ces petits jeunes de banlieue qui ne trouvent pas de travail en France créent de fait des départs massifs, volontaires et raisonnés de ces mêmes jeunes des cités. Certains disent même qu'ils provoquent un courant d'air absolument salubre, réalisant timidement ce que l'intervention publique française espérait produire depuis des décennies. Ces transmigrants nous obligent finalement à complexifier l'analyse des migrations internationales et même la mondialisation « par le bas » en redéfinissant la typologie des frontières, mais aussi à repenser ces frontières en incluant dans notre réflexion à la fois le territoire de circulation des transmigrants et de leurs associés des centres urbains qu'ils ont récupérés sur le chemin.

Pour conclure et pour rejoindre quelques propositions précédentes, je voudrais dire combien la mondialisation « par le bas » s'analyse et se comprend d'autant mieux qu'on l'articule avec la mondialisation « par le haut ». Ce lien entre les deux types d'organisation me semblent absolument incontestable, notamment pour appréhender divers mondes sociaux permettant de décrire ce que j'appelle 'l'Homme moderne' anticipant et fabriquant la ville globale. Les élites internationales passionnent et les réseaux de la mondialisation envisagés sont ceux des circulations de la finance, des savoirs et des techniques. Des acteurs élites sont identifiés ainsi que leur lieu

de formation, les grandes écoles internationales sont extrêmement appréciées ainsi que leur façon de travailler. Leurs relations permettent l'expression d'un minimum de proximité constitutive d'un « lien social faible » et sont en général décrites par tous les chercheurs travaillant sur la question avec beaucoup d'enthousiasme. Ce sont ceux qui vont sauver notre monde. La force du lien faible disent même certains chercheurs, alors que les populations dont je parle ici se caractérisent par des « liens forts ». Le lien fort est toujours articulé avec un certain archaïsme, car c'est le lien avec la famille et le voisin. Tandis que le lien faible paraît plus intéressant, car il permet en réalité de connaître, d'avoir du réseau sans jamais se soumettre. Pour ma part, cette mondialisation écrase et gomme la mondialisation « par le bas » qui paraît pour de nombreux chercheurs moins décisive dans la compréhension des transformations sociales, à tel point que presque tous minimisent son effet et ses apports alors qu'elle concerne bien plus de monde.

Bien sûr, les migrations internationales de populations pauvres contribuent aussi et de façon intensive à la mondialisation. Les parcours migratoires par étapes décrits auparavant sont très caractéristiques de la nouvelle forme migratoire qui dessine en réalité les contours de la mondialisation. Cette forme migratoire contemporaine s'appréhende à travers un triple rapport de migrants qui pourrait finalement être extrêmement similaire entre ceux qui fabriquent la mondialisation « par le bas » et ceux qui fabriquent la mondialisation « par le haut ». Ils ont tous les deux la même trilogie pour être appréhendés :

- « là-bas » : d'où qu'ils viennent, ils maintiennent des liens très forts. Nous avons même peur qu'ils repartent puisqu'ils sont souvent seuls ;
- « ici » : où ils passent ou résident longtemps ou peu de temps ;
- « entre-deux » : intensément exploré, expérimenté, et qui fait toujours trace. L'entre-deux concerne évidemment les deux mondialisations. Mais elle est plus intensive en ce qui concerne la mondialisation « par le bas », notamment dans cette rencontre particulière entre les circulants et les sédentaires. Pour le dire vite la mondialisation des pauvres à cause des différentes rencontres et interactions transforment bien plus les populations, les territoires très vastes que ceux de la mondialisation par le haut.

Finalement, c'est à partir de l'éclairage des stratégies développées au pays d'origine que l'on peut interroger les logiques de mobilité spatiale, les logiques sociales, économiques, développées par ces transmigrants qui circulent des années durant en Europe. Le rapprochement de cette catégorie de population à d'autres collectifs, familles, amis, connaissances, collègues de travail issus de la migration traditionnelle, permet des initiatives économiques, mais aussi des influences réciproques sur des

questions de valeur autour de l'économie de l'entre pauvres, des transformations sociales immédiates et urbaines des villes qu'ils traversent et contribuent de façon très importante à la solidarité originale.

Je termine par une question que je pose à la salle. Après ce que je viens de dire, peut-on penser à des identités continentales, supranationales, européennes, qui réconcilieraient ce « trans » avec la citoyenneté ? La réflexion proposée ici abandonne évidemment les ancrages idéologiques nationaux qui sont incapable de nous dire la réalité sociale mondialisée. Il ne s'agit pas non plus de créer un Maroc européen unissant des quartiers de Bruxelles, de Francfort et d'autres villes, mais peut-être de concevoir des droits de circulation et d'installation dans des espaces sociaux et économiques transeuropéens.

### Benjamin Wayens

Après cette série de points relatifs aux transmigrants, qui montrent bien comment les nouveaux phénomènes migratoires partagent plusieurs points communs avec les élites internationales à Bruxelles, il faudrait cependant se recentrer sur le territoire bruxellois. Nous sommes intéressés notamment par les différents profils et leurs effectifs relatifs, ainsi que les enjeux que posent leur « ancrage » à Bruxelles.

Je cède la parole à Andrea Rea.





*Andrea Rea*



## II. Le monde du travail pour les personnes issues de la diversité à Bruxelles et ses défis

### **Andrea Rea**

*Professeur de sociologie à l'ULB. Directeur du Groupe de recherche sur les relations ethniques, les migrations et l'égalité (GERME).*

*Andrea Rea est également coordinateur du Centre de recherche transdisciplinaire MAM (Migrations, Asile, Multiculturalisme) de l'ULB. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles portant sur l'immigration, la discrimination et l'intégration des immigrés dont Sociologie de l'immigration (avec Maryse Tripier) La Découverte, 2008 ; Jeunes à perpète (avec Carla Nagels), Academia, 2007 et co-éditeur (avec Saskia Bonjour et Dirk Jacobs) de The Others in Europe, Presses de l'Université de Bruxelles, 2011.*

Je vous remercie de cette invitation.

Lorsque l'on parle de mondialisation « par le bas » ou « par le haut », il y a deux significations et je vais embrasser les deux. Nous avons parlé de mondialisation « par le haut » en ce qui concerne les fonctionnaires européens, les hauts salaires et les hautes formations et de mondialisation « par le bas » pour les pauvres. Je vais donc parler des pauvres et de la transnationalisation, même si je vais centrer mon propos essentiellement sur des questions que la plupart d'entre vous connaissent déjà et qui portent fondamentalement sur la situation de la diversité. Nous allons voir ce que signifie ce nom. Je vais centrer mon propos sur deux points.

La mondialisation « par le haut » et « par le bas » s'articulent l'une avec l'autre. Je vais vous en donner un exemple issu de notre vie quotidienne. Pour assurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans notre couple, au niveau de la scolarité et du revenu, nous mobilisons une autre femme à l'aide de titres-services ou via le travail au noir, qui va régler les conflits internes à notre couple. Comme une entreprise, nous externalisons notre inégalité de traitement vers une autre femme. Pourquoi y a-t-il autant de titres-services à Bruxelles ? Pourquoi parmi ces titres-services à Bruxelles – à l'inverse de la Wallonie et de la Flandre –, plus de 50 % des personnes sont-elles de nationalité étrangère ? Parce que la mondialisation « par le haut » draine de la mondialisation « par le bas », en particulier pour les tâches que la langue anglaise qualifie de *dirty work* (le sale boulot), qui doivent être faites par certaines personnes.

Mon premier propos va surtout concerner la question de la diversité dans l'emploi à Bruxelles. Lorsque l'on parle de diversité, on parle de migration, et donc d'immigrés.

Les immigrés sont les personnes pauvres et non diplômées, alors que les expatriés sont riches et diplômés. Je mets tout le monde dans la même catégorie, ce sont tous des migrants, même si ce n'est pas la même chose dans le langage commun. Il existe quatre catégories :

- les migrations traditionnelles non européennes : anciennement, il s'agissait de migrants marocains ou turcs, mais aujourd'hui de nouvelles migrations sont également importantes, notamment les Congolais, les Latinos, les Brésiliens. Ils arrivent comme travailleurs réguliers ou irréguliers, comme demandeurs d'asile ou dans le cadre du regroupement familial ;
- les descendants des migrations non européennes dont je vais essentiellement parler ;
- j'ai repris, pour la troisième catégorie, le titre d'un ouvrage d'Adrian Favell « Eurostars and Eurocities » : il s'agit des personnes en mobilité avec de hauts niveaux de qualification, qui sont à la fois ancrés mais qui sont aussi en grande mobilité. Leur particularité est d'être dans un projet post-national plutôt que d'ancrage. J'ai l'habitude de dire que les fonctionnaires européens sont de grands citoyens bruxellois, mais ne sont pas vraiment des citoyens bruxellois comme le démontre la très faible participation de ces personnes aux élections communales (de 2000 à 2012), moins de 20% dans la Capitale de l'Europe. Une enquête a été faite sur ce qui amène les personnes européennes à ne pas voter ou pourquoi elles sont moins inscrites sur les listes électorales que les résidents non européens, notamment lors des dernières élections. Cela est sans doute dû à leur moindre identification à Bruxelles mais aussi à la complexité de la législation belge ;
- les nouveaux migrants issus du mouvement Est-Ouest. En parlant des Polonais, des Roumains et des Bulgares, il est à la fois question des hauts niveaux et des bas niveaux de qualification. Pour la population, ils ne sont pas exactement classés comme s'ils étaient suédois.

Je vais essentiellement centrer mon propos sur la question des descendants de migrants.

Je vous rappelle quelques données relatives à l'emploi à Bruxelles. En avril, le taux de chômage à Bruxelles est excessivement important puisqu'il atteint 20 %. Il est particulièrement élevé parmi la population jeune, avec pratiquement 30 % de cette population. De nombreuses études existent à ce sujet, mais je citerai la dernière étude réalisée par Marion Englert et Robert Plasman pour le DULBEA. Sur base d'un ensemble de données et en comparant différentes villes, cette étude tente de démontrer une chose très importante sur laquelle je voudrais insister. Jusqu'à présent, nous avons surtout parlé de la situation négative des bas niveaux de qualification.

Je voudrais insister sur la situation tout à fait précaire des hauts niveaux de qualification à Bruxelles puisque cette étude tente à démontrer que la probabilité de se retrouver au chômage pour un diplômé du supérieur est plus élevée à Bruxelles que dans d'autres villes européennes. On soutient souvent que la possession d'un diplôme protège contre le chômage. Ceci ne s'avère pas tout à fait exact et cette étude montre que d'autres éléments agissent. Ce qui compte le plus n'est pas l'adéquation entre l'emploi et la formation, mais plutôt les processus de sélection dans les processus de recrutement. Les diplômés bruxellois sont concurrencés par les diplômés venant d'autres régions.

Je continue avec quelques données des Enquêtes force de travail (EFT) pour mettre en évidence le fait qu'à Bruxelles les personnes de nationalité étrangère issues des TCN (Third Country Nationals), c'est-à-dire des États non membres de l'Union européenne, ont un taux de chômage excessivement important. Par ailleurs, s'il fallait distinguer par rapport au lieu de naissance, le fait d'être né à l'étranger constitue d'une certaine manière un handicap.

La donnée suivante date de 2008 et concerne la différence entre les Belges et les ressortissants de l'Union européenne. Contrairement aux autres régions, le taux de chômage est moins élevé à Bruxelles pour les ressortissants européens que pour les Belges, y compris les Belges d'origine étrangère. Il est important de constater qu'en ce qui concerne la question de la mobilité, Bruxelles constitue un vecteur d'attraction très important, que l'on voit apparaître également dans le domaine de l'université. En effet, de plus en plus de personnes non belges occupent des postes de doctorants, d'assistants ou de professeurs. L'explication de ce phénomène est très connue et je distingue deux facteurs importants :

- l'ethnostratification du marché du travail : une sélectivité existe sur le marché du travail. Tout le monde n'a pas accès à tous les types de marché du travail. Nous savons depuis très longtemps et en particulier avec les études d'Albert Martens et de Nouria Ouali qu'il existe à Bruxelles une surreprésentation dans certains secteurs, en particulier dans la construction et le tertiaire (nettoyage, hôtel, restaurant, soins de santé), mais une totale sous représentation au niveau des banques et assurances, ainsi qu'au niveau de l'emploi public régional et fédéral ;
- la discrimination ethnique et raciale. Depuis les années 1990, des études tendent à montrer l'existence d'une discrimination ethnique et raciale de deux manières. Soit en disant que tout le monde n'a pas accès à tous les secteurs d'activité, soit, comme cela a été fait dans le cadre du rapport BIT de 1997, au moyen du testing. Cette enquête consistait à mettre autour d'une table une personne d'origine marocaine et une personne d'origine belgo-belge, de les faire téléphoner consécutivement à la même annonce et de voir la réponse donnée pour un rendez-vous. Les

résultats variaient dans les trois régions, mais le taux de discrimination était environ de 30 % pour la personne d'origine marocaine. D'autres enquêtes sont allées dans ce sens. Les études de Benjamin Wayens et Christian Vandermotten tendaient à démontrer que le fait d'avoir un diplôme dans l'enseignement supérieur pour un habitant de Molenbeek conduit à 35 % de chômage, mais seulement à 8 % pour les habitants des communes du Sud. Ces deux études ont montré que le diplôme ne constitue pas une protection contre le fait de ne pas avoir d'emploi. Toutes ces études montrent et démontrent l'existence de la discrimination. Le dernier baromètre de l'emploi du Centre pour l'égalité des chances va dans le même sens puisqu'il montre une différence lors des réponses pour un emploi, les belgo-belges ayant plus de possibilités d'avoir le premier rendez-vous. Il s'agit d'un contact visuel qui se pose différemment qu'au téléphone.

A Bruxelles il n'existe pas seulement une opposition, mais aussi une tripartition entre le belgo-belge néerlandophone, le belgo-belge francophone et le belge d'origine étrangère. Les trois ne sont probablement pas comparables dans les processus de sélection. Les données relatives aux navetteurs montrent que la Flandre contribue beaucoup plus aux emplois que le côté francophone. On peut se demander s'il existe une réalité différente en fonction de la langue parlée ou de la maîtrise de l'autre langue puisque cela joue un rôle très important dans l'accès à l'emploi.

Je voudrais souligner une chose que nous sommes plusieurs à dire depuis longtemps. L'étude du BIT évoquée précédemment est l'étude scientifique dans les sciences humaines la plus citée dans les débats parlementaires entre 1997 et 2004. Au niveau de l'agenda politique, il faut bien reconnaître que peu de choses ont été faites. Au regard de la Directive européenne relative à la discrimination, l'arsenal juridique a été renforcé, mais l'ensemble des mesures de politiques publiques visant à mettre en œuvre des politiques de lutte contre la discrimination n'ont pas été mises en œuvre. Je pense que c'est important. En disant cela, on peut me dire que c'est faux et qu'il existe quatre ordonnances de 2008, mais je rappelle que les arrêtés d'exécution ont été adoptés l'an dernier et que nous attendons toujours la mise en œuvre de cette politique de manière concrète. De plus, elle est basée sur le quartier d'origine, or on connaît bien l'existence d'un débat sur le fait de nommer ou non l'origine nationale, ou le fait de vivre dans tel ou tel quartier.

Par rapport à ce qui vient d'être dit, il est important de se poser la question de savoir pourquoi il est si difficile d'y remédier. J'amènerai deux propositions à la fin de mon exposé pour tenter d'y remédier. La mondialisation « par le bas » est touchée plus directement par les activités moins visibles que celles de l'Union européenne, des groupes ou des multinationales, mais dont les exemples concrets seront davantage présentés dans le panel suivant, en particulier sur toutes les activités développées

autour de la rue de Brabant ou du commerce de voitures d'occasion à Anderlecht. Cette préoccupation est très récente. J'avais fait un tour du quartier rue de Brabant avec Alejandro Portes, professeur à Princeton, qui travaille sur les activités transnationales. Il voulait des documents sur la rue de Brabant. Je lui ai appris qu'il en existe peu. Sauf depuis peu. La rue de Brabant existe depuis très longtemps, avant City 2 que l'on connaît. L'intérêt politique pour ces activités a été très peu utilisé. Les données sur tout ce qui est « ethnic business » sont très peu nombreuses à Bruxelles. Or, ces activités sont importantes et vont dans le sens de ce que Lamia a présenté précédemment sur la façon dont les activités sont organisées entre ici et là-bas. Je vous donne deux exemples sur la rue de Brabant suite à des enquêtes que j'avais réalisées. Il s'agissait de montrer que des femmes d'origine marocaine connaissaient très bien la rue de Brabant tout en habitant Marseille parce qu'elles venaient y acheter des objets. Cela remonte à plus de dix ans. Le deuxième exemple très connu est celui des Polonais qui retournent à Bialystok avec des tapis achetés chez un Turc rue de Brabant et la théière achetée chez un Marocain. Cette question de la circulation des objets et des personnes est fondamentalement sous-analysée et je suis dans l'incapacité de donner des chiffres. C'est pourquoi je vous renvoie au panel suivant qui donnera ces éléments.

Je pense qu'il est important de pointer la dimension péjorative et négative associée à ce type d'activité et qui conduit d'une certaine manière à le dévaloriser. Or, de ce point de vue, Bruxelles peut être une place marchande. C'est tout à fait sous-utilisé en raison du préjugé négatif associé à ce type d'activité. Faire du commerce à la valise, l'idée du colporteur sont considérés comme négatifs. Pourtant, voir tout ce qui se passe et ce qu'Eurolines transporte en Europe me semble être une activité économique qui nécessiterait sans doute d'être analysée puisque ceci est toujours en lien avec la mondialisation « par le haut ». Le Marché du Midi en est aussi l'expression avec la présence du local et du transnational.

Expliquer ce problème du sous-emploi des personnes d'origine étrangère à Bruxelles est une autre manière de parler de la mondialisation « par le bas », mais je voudrais insister sur ce sujet, car nous vivons vraiment une situation qui peut à mon avis dégénérer et a fortiori avec les hauts niveaux de qualification. Je souhaite attirer l'attention là-dessus par rapport à des entretiens que j'ai réalisés. Des personnes qui n'ont pas de formation et pas d'emploi, s'en prennent à elles-mêmes et sur le fait que leur situation précaire est de leur faute, même si ce n'est pas tout à fait vrai puisque leur situation est aussi le fruit d'une sélection. Un jeune qui a suivi toute sa scolarité, qui n'a jamais rien doublé et qui a fait des études supérieures, c'est-à-dire qu'il a fait exactement ce qu'on lui a demandé de faire et qui ne voit pas les résultats aboutir, est une véritable bombe sociale. Cela signifie que cette personne va s'exprimer de manière excessivement violente parce qu'elle vit cette situation justement comme

une injustice. J'estime que ce point est vraiment important à prendre en compte aujourd'hui.

La formation initiale constitue un problème fondamental. Différents éléments se retrouvent dans le rapport que j'ai fait avec Dirk Jacobs<sup>4</sup> sur les PISA<sup>5</sup> : formation initiale, retards scolaires, réorientation précoce dans l'enseignement professionnel et faible performance scolaire. Le problème est que Bruxelles ne peut être identifiée dans les tests PISA puisque ce sont fondamentalement les deux communautés qui s'y retrouvent, mais on sait bien que Bruxelles va avoir un poids important dans l'échantillonnage du côté de la communauté française. Ce sont ces données que je vais vous présenter.

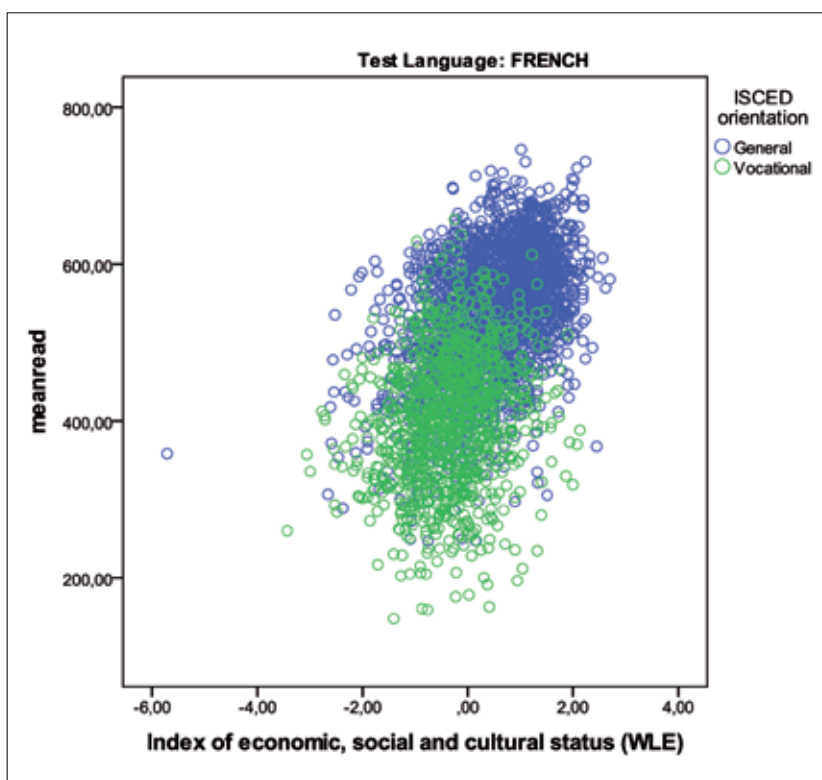


Figure 9

Trois séries de tests ont été réalisées en 2003, 2006 et 2009 concernant les taux de réussite en mathématiques, 500 étant la moyenne proposée par l'OCDE. Les résultats de la communauté française sont nettement moins bons que ceux du côté flamand et

4 Jacobs Dirk et Rea Andrea, L'ascenseur reste en panne, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin ; <http://www.kbs-frb.be/>

5 Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

cela est particulièrement le cas pour les autochtones belgo-belges, mais aussi pour la seconde génération puisque les études PISA sont les seules à nous permettre d'identifier les secondes générations. Par l'intermédiaire d'un instrument international, on connaît la réalité de la seconde génération de migrants. L'écart entre la seconde génération en Flandre et les autochtones est beaucoup plus grand que du côté francophone, mais le niveau général du côté francophone est beaucoup plus bas. Cela signifie que plus de 30 % des personnes sont en deçà de ce qui est considéré comme le niveau minimum pour entrer sur le marché du travail et continuer des études.

Ce graphique montre un autre déterminant fort. La ligne du bas indique les index socio-économiques et la ligne verticale indique le score aux études. Le niveau de l'enseignement professionnel et technique est excessivement bas et conditionne à rendre les choses beaucoup plus difficiles. Il est assez surprenant de savoir qu'à Bruxelles, l'enseignement du néerlandais ne se fait pas dans certaines filières de l'enseignement technique, mais surtout professionnel. C'est pourtant à mon avis la seule compétence mobilisable par ces jeunes pour entrer sur le marché du travail quels que soient leurs diplômes. On sait également que des problèmes de recrutement existent. Je suis ici pour tirer la sonnette d'alarme sur de nombreuses questions et enjeux que vous connaissez par ailleurs.

Un agenda politique volontaire ne dépend fondamentalement pas que des responsables politiques, mais probablement aussi des partenaires sociaux.

Il est aujourd'hui évident que la réforme de l'enseignement doit s'effectuer en supprimant la réorientation précoce. Plusieurs notes circulent dans ce sens. Après l'enseignement primaire, il faut créer trois ans d'enseignement général pour tous avant d'être réorienté en plomberie, électricité, etc. Il faut renforcer la formation de base. Par ailleurs, il faut introduire le néerlandais dans les curricula et développer les écoles bilingues à Bruxelles. D'autres projets existent dans ce sens, mais je pense que quelque chose de fort est à faire.

S'agissant de la diversité dans le recrutement, de nombreux plans de diversité ont été mis en œuvre. On sait bien que les employeurs et les syndicats sont conscientisés, mais cela ne donne rien comme résultat au niveau du recrutement. Je pense qu'il faut, d'une part, développer les tests de situation avec les entreprises à titre préventif pour déjouer toutes les tentatives de discrimination et, d'autre part, mener des actions positives ciblées pour permettre de pouvoir valoriser la diversité lors du recrutement. Je dis toujours qu'il n'est pas normal qu'en Belgique, et en particulier à Bruxelles, le seul espace dans lequel les minorités sont représentées de manière équitable soit l'espace politique, à savoir le Parlement et les conseils communaux. Il faut poser cette question sur l'ensemble du secteur économique, sinon la diversité ne se trouvera que sur les listes électorales.

Le problème des nouvelles migrations est important car il démontre toujours plus le fait que les segments du marché du travail sont fermés et que réfléchir de manière ouverte sur le marché du travail n'est pas si simple. On connaît l'existence de nouvelles migrations. On se demande en particulier pourquoi autant de Brésiliens sont arrivés à Bruxelles, pourquoi ils y résident et ce qu'ils y font. C'est pour occuper les 3-D jobs (Dirty, Demanding and Dangerous), c'est-à-dire les emplois mal payés et mal considérés, et que personne ne veut faire car les conditions de travail sont extrêmement précaires et les salaires excessivement bas. Seuls les étrangers venus d'ailleurs peuvent considérer que travailler pour un salaire horaire de deux euros constitue une fortune. On observe l'existence de niches ethniques pour les emplois de nettoyage, de domesticité, de construction, de soins de santé et peut-être à l'avenir la gestion de la jeunesse et des personnes âgées à Bruxelles. Un modèle presque à l'italienne va devoir être trouvé afin d'avoir une « badante », c'est-à-dire une personne qui soigne une personne âgée à domicile. Puisque le travail ménager est externalisé auprès d'une autre femme, la gestion de ses propres parents sera probablement externalisée auprès d'une autre femme puisque nous n'aurons pas le temps de pouvoir l'exercer, même à 60 ans puisque l'on doit travailler jusqu'au moins 67 ans. La pompe d'alimentation de l'immigration est loin d'être arrêtée et d'autres migrants vont arriver. Ils prendront des postes laissés vacants et non utilisés par d'autres migrants. Je pense que ceci constitue un autre élément qui n'est pas lié à la transnationalisation « par le bas », mais qui constitue d'une certaine manière le fait de tisser Bruxelles non pas comme une ville européenne, mais comme une ville transnationale ou internationale. Tant que nous mettrons des lunettes européennes, nous nous aveuglerons sur le fait de faire uniquement des expériences telles que Matongé-Europe, même si cela est important. Il faudrait le faire également rue de Brabant-Europe pour lutter contre l'islamophobie ambiante.

### **Benjamin Wayens**

Nous allons passer à notre troisième exposé. Je cède la parole à Lionel Arnaud qui va aborder la question des relations ville-minorités ethniques sous l'angle des formes d'organisations, au travers d'un des cas emblématiques dans la littérature sur le sujet, Birmingham.







*Lionel Arnaud*

### III. Construction européenne, politiques urbaines et intégration des « minorités ethniques ». Le cas de Birmingham

**Lionel Arnaud**

*Professeur de sociologie à l'Université Paul Sabatier de Toulouse.*

*Lionel Arnaud est sociologue et professeur à la faculté des sciences du sport et du mouvement humain. Il enseigne également à l'Institut d'études politiques de Toulouse. Ses travaux portent principalement sur les politiques et les mobilisations socioculturelles dans les villes européennes. Il poursuit actuellement une recherche sur le renouveau des danses et des musiques traditionnelles en Martinique.*

Je remercie tout d'abord les organisateurs de m'avoir invité. Il m'a été demandé d'intervenir sur la ville de Birmingham, ce qui peut paraître un peu surprenant de la part d'un Français. Les Britanniques ne manquent pas de chercheurs compétents sur ces questions et beaucoup plus spécialistes que moi. Pour ma part, j'ai commencé à travailler sur la ville de Birmingham à partir de la fin des années 1990 dans le cadre d'une comparaison avec la ville de Lyon, en France. De fait, vous n'êtes pas sans savoir que l'habitude a été prise d'opposer les modèles d'intégration, les « philosophies de l'intégration » britanniques et françaises pour parler comme Adrian Favell, avec d'un côté un modèle qualifié de multiculturel et de l'autre un modèle jugé beaucoup plus assimilationniste.

La comparaison avec la ville de Lyon, qui est jumelée avec la ville de Birmingham, m'a pourtant permis de mettre en évidence une convergence entre des pratiques politiques relativement surprenantes au regard de ces modèles précités. Pour autant, convergence ne veut pas dire homogénéisation, et la ville de Birmingham reste quand même très singulière, ne serait-ce que parce que la municipalité y a très tôt engagé des programmes en faveur de ses minorités ethniques. De ce point de vue, elle présente un certain nombre de caractéristiques qui en font une ville pas comme les autres, notamment du point de vue de la gestion politique des populations ethniquement et racialement minorisées.

J'insisterai plus particulièrement dans cette communication sur la manière dont le gouvernement local a développé plus ou moins directement de nouvelles formes d'actions publiques, de nouveaux dispositifs, une nouvelle approche de la citoyenneté qui dessinent peut-être de nouvelles formes d'intégration pour les minorités ethniques, pas simplement à Birmingham, mais peut-être plus globalement en Eu-

rope. J'insisterai d'ailleurs sur le poids de l'Union européenne, des dispositifs d'action publique européens dans ces transformations.

À la différence des intervenants précédents, je vais donc essayer d'aborder la mondialisation « par le bas » du point de vue des transformations à l'œuvre sur le plan des villes en mettant d'abord en évidence ce que le politiste français Patrick Le Galès nomme « le retour des villes européennes ». Il s'agit de mettre en évidence le fait que, sous le coup de la globalisation, mais aussi de l'europanisation, on assisterait à un affaiblissement des États-nations (même s'il est relatif) qui permettrait de redéfinir le poids d'un certain nombre de territoires. Une forme de reterritorialisation qui désignerait un double processus :

- un processus d'affirmation des villes comme des acteurs sur la scène nationale et internationale. Vous êtes bien placés pour le savoir puisque l'on parle de Bruxelles-Capitale et peu de la Belgique ;
- des transformations internes à ces villes liées à des phénomènes de transmigration, de développement d'un certain nombre d'élites urbaines.

D'un côté, on retrouverait donc des villes caractérisées par une compétition économique croissante entre elles, et donc par leur insertion dans les réseaux transnationaux. De l'autre, on retrouverait une différenciation de plus en plus grande des quartiers, mais aussi des villes au sein des agglomérations, et une importance croissante des territoires métropolitains. D'une certaine manière, les gouvernements locaux redessinaient actuellement les contours géographiques, sociaux et politiques des villes avec un enchevêtrement de nouveaux territoires locaux et de nouvelles formes de compétences.

Il faut évidemment relier cette évolution à des phénomènes de décentralisation, de délégation ou même plus généralement de privatisation des compétences des États qui permettent aux villes de s'autonomiser par rapport à la tutelle de l'État, en particulier dans des pays centralisés comme la France. Dans tous les cas, les villes sont en mesure de se doter de nouvelles compétences et de travailler leurs identités propres. Le territoire urbain deviendrait dès lors un échelon de plus en plus pertinent pour l'agrégation d'intérêts divers, et donnerait la capacité aux gouvernements locaux de représenter ou d'arbitrer des conflits sociaux et politiques dans un contexte de redéfinition de l'État-nation.

De ce point de vue, on assisterait à une redéfinition de la notion de Gouvernement urbain avec l'émergence de nouveaux échelons institutionnels qui accompagneraient la définition des territoires. C'est la logique dite de la « gouvernance » autrement dit l'émergence de nouveaux réseaux d'acteurs, d'administrations, d'associations, d'entreprises, où l'on verrait non pas la marginalisation des élites tra-

ditionnelles, des notables et des dirigeants de partis politiques, mais des formes de gouvernements qui se voudraient moins hiérarchiques, davantage fondés sur le partenariat, la compétition et la participation des acteurs. Il faut souligner que l'intégration européenne est au cœur de ces évolutions parce que l'Union européenne s'implique beaucoup dans les politiques des villes et contribue au développement de nouveaux échelons institutionnels, tant au plan local que national. De ce point de vue, elle contribue à la complexification du jeu politique local. Elle participe aussi de manière indirecte à la redéfinition du rôle des États comme instances de régulation sociale. On pourrait dire que sur le plan européen, la mondialisation prend la forme d'une européanisation du point de vue des changements politiques qui affectent les villes plus ou moins directement dans le cadre du processus d'intégration européenne.

Un autre facteur de transformation et de mondialisation « par le bas » est la présence immigrée. Les dynamiques sociales et politiques de l'immigration deviennent une caractéristique marquante des nouvelles sociétés urbaines. Les migrations internationales deviennent une composante essentielle des phénomènes mondiaux et contribuent elles aussi à redessiner les villes. Le nombre de personnes immigrées d'origine récente dans les villes européennes ne cesse de croître depuis les trente dernières années parce que les populations immigrées ont tendance à se fixer dans les zones urbaines. Nous en avons vu un certain nombre d'exemples et d'explications dans la présentation d'Andrea Rea.

Dans le même temps, nous assistons à une ségrégation sociale et ethnique à l'intérieur de ces mêmes agglomérations, qui a tendance à se perpétuer, voire à s'accroître dans un certain nombre de grandes villes européennes. Qu'elles le veuillent ou non, ces populations se trouvent en tout cas au centre des enjeux les plus pressants des grandes villes européennes, que ce soit en termes de chômage, de violence, de reconnaissance culturelle ou religieuse. Il faut aussi considérer leur capacité d'action collective avec le développement d'un certain nombre de réseaux sociaux, religieux ou laïques, d'ordre communautaire ou non. Les populations d'origine immigrée sont de plus en plus implantées, de plus en plus visibles, entrent dans le paysage associatif et politique de leur ville. C'est notamment le cas des institutions religieuses et des mosquées qui sont souvent les institutions les plus influentes de leur quartier. Ces groupes de plus en plus responsables se trouvent en première ligne de la lutte contre les problèmes sociaux mentionnés auparavant et tendent à devenir des interlocuteurs privilégiés des acteurs politiques locaux.

De ce point de vue, Birmingham apparaît comme un cas d'école. Sur le plan statistique, c'est la deuxième ville multiculturelle de Grande-Bretagne. Mais elle est multiculturelle à sa façon, car si la première ville multiculturelle de Grande-Bretagne

est Londres, qui compte 300 langues parlés et demeure la ville la plus diverse sur le plan des nationalités, Birmingham concentre des minorités ethniques aux origines nationales plus restreintes. La figure suivante montre ainsi la forte présence de minorités pakistanaises, indiennes et afro-caribéennes, avec un taux de 13,5 % de Pakistanais en 2011 par exemple. Cette figure met également en évidence la croissance de ces populations dites minoritaires qui deviendront majoritaires dans quelques années si l'on en croit les prévisions démographiques. Pour la ville de Birmingham, mais aussi pour d'autres villes en Grande-Bretagne et en Europe, le véritable défi consiste dès lors à prendre en compte cette transformation fondamentale du paysage social, politique et culturel de ces grandes villes.

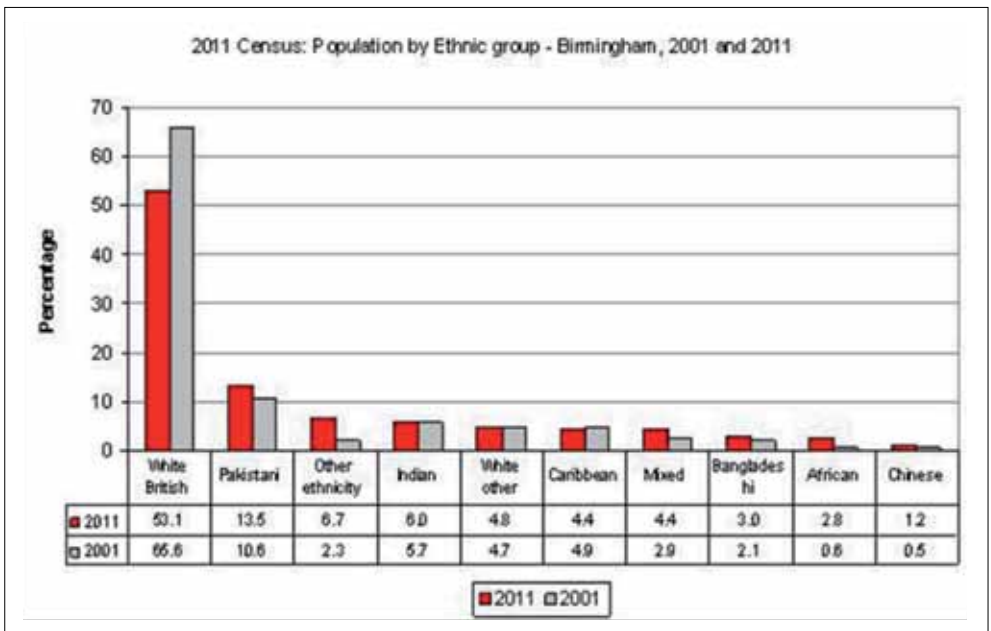


Figure 10

Il faut toutefois noter que cette population – aussi diverse soit-elle –, reste concentrée dans un certain nombre de quartiers, principalement dans la Inner City, les quartiers du centre-ville. La concentration se fait à plus de 50 % dans les quatre ou cinq quartiers du centre-ville de Birmingham qui regroupent aussi les plus forts taux de chômage, ce qui met en évidence une véritable logique de ségrégation géographique, étroitement liée à la réalité du racisme et de la discrimination dans cette ville. C'est en tout cas l'une des interprétations des tensions ethniques et des violences urbaines qui se sont développées dans les années 1980. La ville de

Birmingham est de fait tristement célèbre pour ses émeutes, en particulier dans le quartier de Handsworth où se concentre une grande partie de la population afro-caribéenne. Or si ce quartier est aujourd'hui un peu plus diversifié ethniquement, peu de Blancs y habitent. Une succession d'émeutes a encore eu lieu ces dernières années, souvent liées à des tensions interethniques, et pas seulement à des problèmes de chômage.

Du point de vue de la municipalité travailliste, ces tensions sociales ont en tout cas mis en évidence un problème moral et social auquel elle a tenté de répondre depuis le début des années 1980 par un certain nombre de dispositifs de lutte contre les discriminations. Mais il est intéressant de souligner qu'une certaine prise de conscience des élites urbaines (politiques, économiques, associatives) a progressivement mis en évidence le fait que ces tensions raciales étaient aussi un problème d'ordre économique (et non seulement d'ordre « culturel », « national » ou « religieux »).

J'en arrive ici au centre de mon argumentation. Les approches en termes de gouvernance urbaine ont la plupart du temps mis en évidence une redéfinition du pouvoir des villes, des dispositifs d'action publique, en particulier sur un plan économique, et souligné la capacité des villes à mobiliser des ressources, à attirer des entreprises et à créer des partenariats. Mais ces travaux ont relativement négligé un autre aspect de la gouvernance, fondé sur la participation, le travail avec les associations ou plus directement avec les habitants. Or cette approche pose un certain nombre de nouveaux enjeux puisqu'elle permet de faire émerger de nouvelles configurations entre territoires institutionnels, entre réseaux sociaux, politiques et identités locales, et interpellent ces nouvelles interfaces qui se mettent en place entre les populations immigrées et les sociétés d'accueil qui se trouvent elles aussi transformées. Je vous renvoie notamment aux travaux de Romain Garbaye, un chercheur français qui a également travaillé sur Birmingham. A travers cette redéfinition des rapports entre Gouvernement, associations et représentants des minorités ethniques, la notion d'intégration tend en tout cas à évoluer en tant que telle. La notion de gouvernance nous conduit en effet à nous intéresser à de nouveaux groupes sociaux et de nouveaux profils militants, à d'autres formes de logique politique qui émergeraient en parallèle, voire en concurrence ou en collaboration avec une politique qualifiée de plus représentative. Certains groupes qui agissaient jusqu'à présent plutôt en marge des collectivités locales ou des administrations, notamment les mosquées, peuvent désormais mettre en avant leur savoir-faire dans des domaines où leur implantation locale peut devenir l'un des maillons des dispositifs d'action publique et notamment des politiques sociales. Dans un contexte de fragmentation et de démultiplication des autorités locales, ces associations organisées sur un plan communautaire, mais pas forcément, constituent de plus en plus des partenaires potentiels pour des assemblées territoriales ou des administrations en quête de légitimation ou de nou-

velles compétences. De façon générale, la place des associations immigrées dans ces nouvelles configurations s'en trouve transformée. Elles deviennent de plus en plus un enjeu central des systèmes de régulation sociale et des pouvoirs politiques des villes. On peut dès lors poser l'hypothèse du passage depuis une citoyenneté de type passive, fondée sur l'État-nation et un principe d'extension du contrôle territorial et d'uniformisation d'un régime unique de droit qui mêle l'ensemble des citoyens, à une citoyenneté que l'on peut qualifier « d'active », ou de « différenciée ». Nous pouvons ainsi noter que Birmingham a très tôt tenté de répondre à un certain nombre de questions sociales, ethniques, liées à des problèmes de racisme, de discrimination, de ségrégation extrêmement forts. Mais à ce niveau, les dispositifs initiés au début des années 1980 démontraient le lien existant avec l'État central puisque la création d'une Race Relations Unit en 1987 était directement liée à la mise en place de l'article 71 de la Race Relations Act mise en place par les travaillistes en 1976.

La Race Relations Unit était censée veiller à l'égalité de traitement des différents composants de la ville et répondre directement aux enjeux posés par les émeutes de Handsworth de 1985. Une approche qui correspondait quasiment au modèle de la Commission for racial equality, créée au niveau central en 1976. De ce point de vue, la logique consistait à essayer de traiter les discriminations ethniques, par des logiques de consultation des populations concernées. Pour sa part, la création du Standing Consultative Forum en 1988 visait à réunir dans une forme de mini-parlement les principaux représentants des associations communautaires regroupées autour de groupes parapluies (Umbrella groups), de façon à mieux représenter les intérêts des différentes composantes de la ville. En l'espèce, il s'agissait de faire remonter auprès des instances municipales un certain nombre de questions d'ordre religieux ou culturel et liées plus généralement à des modes de vie. Les communautés indiennes, pakistanaïses et afro-antillaises étaient ainsi représentées dans ces instances. On peut aussi noter la place de l'association Muslim Action Committee, qui s'est particulièrement mobilisée pour tous les problèmes éducatifs et qui a réussi à faire entendre un certain nombre de demandes en matière de mise en place de locaux de prière, de la possibilité de porter des vêtements « musulmans » à l'école ou de s'alimenter dans les cantines scolaires en conformité avec la foi musulmane.

Ces formes de représentation ont été très critiquées à partir des années 1990, en particulier par les nouvelles générations qui ne se reconnaissaient pas forcément dans les leaders autoproclamés de ces communautés. Les membres de la nouvelle génération se définissaient en effet moins comme « Pakistanais » ou « Antillais », mais tout autant comme « Britishs » et souhaitaient donc faire entendre une différence, notamment sur le plan générationnel, puisque les personnes qui étaient censées les représenter au Standing Consultative Forum étaient plutôt beaucoup plus âgées et très majoritairement des hommes. Ce qui posait d'évidents problèmes



de représentation en termes de genre et de parité. Une critique récurrente de cette forme de représentation de type communautaire portait par ailleurs sur le fait de confier à des leaders le soin de représenter une communauté sans qu'ils aient été élus, mais cooptés par la municipalité.

Pour tenter d'y répondre, la ville de Birmingham a développé une nouvelle approche, largement encouragée voire impulsée par les dispositifs européens, fondée sur une forme de citoyenneté de type active, l'empowerment. Ce terme est assez à la mode et appartient désormais au vocabulaire commun des fonctionnaires européens. Nous distinguerons toutefois une dimension militante de l'empowerment, qui a gagné ses lettres de noblesse dans les années 1960, notamment dans la ville de Chicago avec le militant Saul Alinsky qui militait notamment pour le droit au logement et à la ville des Noirs. Il n'hésitait pas pour cela à faire le coup de force et à développer des actions spectaculaires à la limite de la légalité. Aujourd'hui, la définition de l'empowerment est cependant beaucoup plus proche d'une forme de citoyenneté institutionnalisée qui consiste à mettre l'accent sur la capacité des individus à faire leurs choix et à activer leurs capacités d'actions collectives ou individuelles. Si la dimension militante met beaucoup l'accent sur le collectif en tant que point d'achoppement de toute forme d'émancipation individuelle, l'approche européenne est pour sa part nettement plus ambiguë à ce sujet dans la mesure où la notion d'empowerment y est parfois confondue avec une forme de responsabilisation individuelle. Concrètement en tout cas, la ville de Birmingham a fondamentalement transformé sa manière de gérer, de traiter la question des minorités dans la ville. L'année 1997 a vu ainsi la création d'une Equalities Unit pour remplacer la Race Relations Unit, avec la volonté de traiter la question des inégalités dans leur globalité. Dès lors, il ne s'agit pas simplement de traiter les problèmes de discrimination raciale, ethnique ou religieuse, mais d'aborder aussi les questions relatives aux discriminations liées au genre ou les problèmes de type générationnel et les problèmes d'égalité sociale ou économique au sens large. L'idée étant de rassembler dans une même unité la question de l'égalité dans sa globalité. Une approche quasi révolutionnaire dans une ville qui avait jusque-là plutôt tendance à segmenter les questions. Sur le plan des dispositifs, on passe alors d'une volonté de traiter la question de la discrimination dans l'emploi ou dans les services à une volonté de faire participer les minorités ethniques, c'est-à-dire d'en faire un élément central des politiques locales d'intégration, pas simplement en termes de consultation, mais de les faire participer également à la réflexion sur les dispositifs. Ceci étant, l'Equalities Unit n'a pas tardé à être à son tour remplacée en 2001 par une autre instance, le Birmingham Race Action Partnership pour favoriser davantage des méthodes de travail concertées. L'idée étant cette fois de passer d'une action fondée sur les leaders communautaires à une forme de responsabilisation des minorités ethniques en

cherchant « à déplacer la réflexion loin d'une perception des communautés comme problème et vers la valeur ajoutée qu'elles peuvent apporter à la ville » (BCC, 2001).

Une ambiguïté n'en entoure pas moins cette volonté de favoriser l'empowerment, la responsabilisation et la participation des minorités ethniques, dans la mesure où l'ensemble de cette réflexion est reliée à une réflexion plus large sur la renaissance urbaine de Birmingham. Outre que la ville est marquée par les émeutes et la médiatisation de ses conflits ethniques et raciaux pendant les années 1980 et 1990, elle a été profondément touchée par la désindustrialisation qui a transformé certains quartiers en des paysages de désolation. Un gros travail a dès lors été entrepris pour modifier l'image de la ville en une ville où il fait bon vivre. S'il ne s'agit pas de comparer Birmingham à des villes comme Venise ou Florence, la municipalité a toutefois entrepris de requalifier ses canaux autrefois utilisés à des fins industrielles, en mettant en place un certain nombre d'équipements culturels prestigieux et en aménageant leurs berges. Birmingham a par ailleurs été candidate au titre de capitale européenne de la culture en 2008. Mais malheureusement pour eux, c'est sa voisine Liverpool qui a remporté la compétition...

Plus généralement, la notion de « ville créative », popularisée par l'Américain Richard Florida, a favorisé une réflexion plus générale sur les possibilités de reconversion de la ville autour des industries créatives et des nouvelles technologies. Du point de vue des minorités ethniques, il s'agit de fonder le redéveloppement de la ville sur l'idée que ces dernières disposeraient d'une créativité qui mériterait d'être exploitée, et que l'ethnicité peut devenir une ressource - à condition toutefois de la formaliser et de l'adapter aux goûts et aux codes esthétiques internationaux. Elle pourrait dès lors devenir une véritable force d'attraction, à l'image du redéploiement de certains quartiers populaires transformés en vitrines « ethniques » pour les touristes.

Il s'agit donc là d'une véritable transformation de l'approche des minorités ethniques de la part du gouvernement urbain, dans la mesure où la ville de Birmingham est passée en l'espace d'une dizaine d'années d'une gestion sociale des minorités ethniques, envisagées au mieux sous l'angle de l'assistanat ou au pire du point de vue de la soumission à un certain nombre de règles et de normes standardisées et centralisées, à une approche beaucoup plus réactive (responsive), territorialisée, où les minorités sont appelées à devenir actrices, voire productrices de la transformation de leurs conditions d'existence. Je ne vais pas reprendre l'ensemble des évolutions qui ont contribué à ces transformations, mais il importe néanmoins de souligner le rôle de l'Union européenne qui, par le biais d'un certain nombre de projets d'incitation communautaire (PIC) a largement contribué à l'échange de bonnes pratiques entre les villes européennes. Depuis le traité d'Amsterdam et la nécessité, y compris

en France, de lutter contre les discriminations, la ville de Lyon a ainsi mis en place des dispositifs inspirés de ceux de la ville de Birmingham, tandis que cette dernière s'est peu à peu employée à faire participer les habitants de ses quartiers populaires, à développer une approche partenariale avec les associations, sur le modèle des dispositifs expérimentés depuis le début des années 1980 en France.

Malgré tous ces efforts, force est toutefois de constater que la ségrégation et le racisme institutionnel persistent à Birmingham. Dans ce contexte, et en dépit de tous les efforts accomplis, nous pouvons légitimement poser la question de savoir si ces nouvelles politiques ne se limitent pas à une relecture – que je qualifierai de « cosmétique » – des relations raciales, qui viserait moins à améliorer les conditions d'existence des populations minorisées qu'à travailler l'image de la ville de Birmingham à des fins marketing. De ce point de vue, je terminerai cette communication par les deux photos suivantes qui soulignent encore aujourd'hui l'opposition entre, d'un côté, la transformation de l'ancien centre-ville en une espèce de Venise britannique où il fait bon vivre et, de l'autre, les quartiers populaires dont les habitants ethniquement et racialement minorisés demeurent dans une situation socio-économique encore très précaire et sensible.



Je vous remercie.



## IV. Mondialisation « par le bas » à Bruxelles : une réussite ?

**Benjamin Wayens**

Je remercie Lionel Arnaud de nous replonger dans nos enjeux bruxellois puisque le terme de son exposé fait fortement penser à notre canal.

J'invite les membres de notre panel à nous rejoindre :

- Tim Cassiers, chercheur à la KU Leuven ;
- Saïd Serrokh, consultant ethnique et Sales & Development Director pour Tonton Chami ;
- Joris Tiebout, CEO de la société Abattoir à Anderlecht ;
- Martin Rosenfeld, assistant à l'ULB, qui a beaucoup travaillé sur le commerce automobile ;
- Lahcen Hammou, sociologue qui travaille depuis longtemps dans les environs de la rue de Brabant sous divers statuts.

On parle à la fois d'ancrage local et d'internationalisation ; or dans le commerce à Bruxelles, des personnes ont lancé des multinationales telles que le pain quotidien, Exki qui sont plutôt positionnées « haut standing ».

Ma première question s'adresse à Saïd Serrokh.

Quand on voit d'autres expériences qui émergent à Bruxelles comme Tonton Chami, peut-on dire que Bruxelles est une ville potentielle pour s'étendre à l'international, y compris avec des concepts parfois plus ancrés dans le local ou dans certaines communautés ?



*Saïd Serrokh*

**Saïd Serrokh**

*Sales & Development Director, Tonton Chami, S.P.R.L.*

*Consultant en Marketing ethnique*

*Après des études de marketing international (EPHEC - Solvay Business School), il a travaillé au sein de grandes entreprises dans les télécoms, l'industrie et l'agro-alimentaire.*

*Aujourd'hui, il épaulé le déploiement de l'enseigne Tonton Chami, en Belgique et à travers l'Europe, en prodiguant des conseils en stratégie commerciale, en élaborant les business plans et les stratégies de développement des ventes.*

*Il dispense également des cours de stratégie marketing et de commerce international au sein de l'IFAPME et anime l'émission « Economia » pour les PME et les entrepreneurs sur radio Al Manar.*

Je remercie les organisateurs de leur invitation.

Face à des orateurs aussi prestigieux, je me sens assez petit. Je venais essentiellement partager une expérience concrète qui pourrait allier la théorie et la pratique.

Tonton Chami est une chaîne de fast-food 100 % belge et bruxelloise et 100 % issue de la diversité. Son fondateur est lui-même issu de la diversité. Je préfère utiliser ce terme plutôt qu' « issu de l'immigration ». Ce projet est totalement auto-financé puisque cet entrepreneur s'est basé sur ses fonds propres et son expérience pratique. Le terme « internationalisation issue du bas », tel que je l'ai compris, signifie « venant de la pauvreté », d'une personne qui a dû se débrouiller, qui n'a pas fait de grandes études, mais qui a su mettre en pratique son expérience acquise depuis l'adolescence...

S'agissant de Bruxelles, ville internationale, compte tenu du marché dans lequel nous sommes, nous sommes déjà dans l'international. Le fondateur est issu de la diversité, tout comme le personnel, avec plus de dix nationalités différentes. La dernière personne engagée est originaire du Kirghizistan, une nationalité que l'on retrouve assez peu à Bruxelles.

L'internationalisation n'est pas un phénomène issu ou généré par Tonton Chami. Tonton Chami ne s'internationalise pas, l'internationalisation vient à lui. Certains quartiers qui généraient une fréquentation assez importante de personnes venant d'autres pays ont été précédemment cités, notamment la rue de Brabant. Mon collègue en parlera certainement plus en détail, mais les gens viennent effectivement d'autres pays européens parce qu'ils sont attirés par certains quartiers et découvrent l'enseigne « Tonton Chami ». Ils sont alors intéressés par le fait de reproduire le

même concept dans leur pays respectif. On est poussé à s'internationaliser par des demandes de personnes puisque le développement de la chaîne se fait essentiellement par franchise.

Vu de l'intérieur, le projet a l'air assez banal. Il s'agit pour certains d'un snack un peu plus moderne. Je voudrais souligner la différence entre le commerce ethnique et le marketing ethnique. Le commerce ethnique concerne les magasins qui vendent des produits venant d'autres pays (la théière, le tapis, les vases, etc.) ; le marketing ethnique est un développement plus stratégique de ce même concept de commerce. Au-delà de vendre un produit purement issu de l'étranger, une vraie stratégie va être développée en essayant de comprendre, de connaître le consommateur et de développer des produits qui lui sont adaptés. Un fast-food ethnique propose les mêmes produits qu'un fast-food connu. Il s'agit de l'une des rares chaînes de fast-food belges qui existent encore avec une spécificité halal. Faire du halal, c'est adapter le produit à une certaine consommation, à une certaine clientèle ou certains consommateurs. La réalité a montré que la clientèle était composée à plus de 30 % de personnes qui ne venaient pas acheter les produits ou qui ne consommaient pas les produits pour leur spécificité halal, mais plutôt pour le design, la qualité des produits, beaucoup plus que par la « halalité » ou l'origine des produits. Cela pousse à recevoir des demandes assez originales puisqu'un belgo-belge de Gand a récemment demandé à ouvrir une franchise. On lui a demandé quel était son intérêt à ouvrir un fast-food halal en tant que non-musulman et il a répondu qu'après avoir analysé toutes les franchises possibles, aucune ne lui paraissait rentable économiquement parlant, et qu'il avait trouvé en Tonton Chami une opportunité commerciale et économique. Il ne connaissait pas le marché, mais il s'est dit partant pour s'y adapter et prêt à s'investir compte tenu du produit, des consommateurs et de l'opportunité commerciale. En France, un groupe d'investisseurs se proposait de représenter la chaîne pour la développer. Au-delà des débats religieux et culturels, l'optique est purement économique et commerciale, en se demandant quel produit vendre et rentabiliser pour gagner de l'argent tout en respectant certains critères. L'internationalisation se fait. Des demandes viennent de France, d'Allemagne, de Hollande pour les plus proches et les plus récentes. Nous avons également eu une demande des États-Unis. Le concept en lui-même est transposable dans tous les pays à partir du moment où une population musulmane existe, mais ce n'est pas la condition sine qua non. Quand nous prenons l'ensemble des fast-foods existants, à part deux grandes enseignes connues en Belgique et d'autres en France, la concurrence n'est pas si rude. Sans avoir une volonté de devenir le plus grand ou la référence, je pense qu'un travail de développement a été fait. Il n'existe pas de volonté de s'internationaliser dès le début, mais victime de son succès, la chaîne a pris une ampleur assez importante, aidée par tous les outils modernes nécessaires comme la commu-



nication lors d'une campagne nationale au cinéma. Il était assez stimulant de voir une publicité d'un fast-food américain défiler juste avant celle de Tonton Chami et d'entendre dans la salle : « Ils sont maintenant parmi les grands ». Il est important de construire une image et de montrer qu'en partant de rien on peut construire quelque chose d'un certain poids. Évidemment, nous avons rencontré beaucoup d'embûches et beaucoup de difficultés administratives liées au choix du personnel par rapport au problème du chômage. Le développement ne se fait donc pas aussi rapidement que prévu.

Bruxelles étant multiculturelle et déjà internationale, le développement à l'international se fera de façon assez naturelle puisque cette ville est une zone où ce concept peut être expérimenté.

Je vous remercie.

### Benjamin Wayens

Ma deuxième question s'adresse à Joris Tiebout.

À Bruxelles, les Abattoirs d'Anderlecht sont le plus gros noyau commercial temporaire du vendredi soir, samedi et dimanche matin. C'est aussi un haut lieu de croisement de toute une série de flux. Tout cela prend place dans un plan de développement d'un lieu emblématique bruxellois.

Entre marché low-cost international géant, « boeremet » et lieu de rencontre cosmopolite, comment voyez-vous le développement futur des Abattoirs ?



*Joris Tiebout*

**Joris Tiebout**

CEO, SA Abattoir.

*Joris TIEBOUT est ingénieur civil de formation (KUL).*

*En 1978, il a commencé sa propre entreprise en énergie solaire, pompes à chaleur et froid commercial et industriel à Cureghem. Il est un des 160 actionnaires à avoir fondé en 1983 la SA Abattoirs et Marchés d'Anderlecht (maintenant SA Abattoir). Depuis 1994, il est l'administrateur délégué de cette entreprise.*

*Il s'est investi dans le monde socio-économique comme président de plusieurs organisations professionnelles (Fédération nationale de marchés aux bestiaux belge, NVS-Boviqua, et la Fédération de la viande belge).*

*Depuis 2011 il est président de VOKA-Comité Brussel*

*La SA Abattoir a toujours joué un rôle social dans le quartier de Cureghem. Suite à cela, il fut à la base de la création de la SC Euclides (Centre d'entreprises à Cureghem) et de la SCRL FS Anderlecht Moulart (Centre d'interprétation dans la zone du Canal) dont il est l'administrateur délégué.*

Je trouve très positif que le « boeremet » à Anderlecht soit connu par les participants à ce colloque. Il attire des centaines de personnes qui viennent chaque semaine y acheter leurs produits.

Cette entreprise est née en 1984, 160 actionnaires (dont deux d'origine marocaine) ont repris les activités sur le site de la commune d'Anderlecht. Nous sommes devenus le plus grand marché de Belgique.

Cela a commencé avant les années 60, où un marché de chiens avait lieu les dimanches. Imaginez un hectare plein de chiens et des clients venant de Paris. Ensuite, un hectare du site était réservé à l'activité liée à l'abattage et à la découpe de la viande et nous sommes progressivement devenus plus grands. Beaucoup de commerçants ambulants se sont installés là pendant un à trois jours par semaine. Le nombre de visiteurs est d'environ 100.000 pour 300 à 400 commerçants, dont une majorité est issue de la zone du canal. Pour eux, c'était un premier pas vers une activité commerciale, voire même vers un revenu.

S'agissant de la provenance des visiteurs, 80 % d'entre eux viennent de la Région bruxelloise et surtout d'Anderlecht, Molenbeek et Bruxelles-Ville ; 15 % viennent de la Flandre, et le reste de Wallonie. Auparavant, nous avons enquêté sur la nationalité de nos clients, mais cela devient de plus en plus difficile. On ne peut pas le demander à tout le monde. On ne reçoit pas autant d'informations lorsque l'on

sonde sur la nationalité. On a donc commencé à sonder sur la langue maternelle : 8 % des personnes interrogées donnent l'anglais comme langue maternelle, 11 % le néerlandais, 12 % le français, 14 % le turc et 47 % l'arabe. Nous pourrions aussi demander qui parle le berbère, car des différences existent dans la langue arabe. Le public est donc surtout maghrébin.

S'agissant du low-cost, je ne crois pas, car les personnes qui connaissent bien le marché savent que cela ne signifie pas seulement des personnes avec un revenu bas, mais aussi des personnes avec des revenus plus élevés qui viennent aux abattoirs très consciemment. Ils veulent s'imprégner de l'atmosphère et y acheter des produits. Ce public représente environ 10 % des visiteurs. On ne le sait que depuis peu de temps, mais les commerçants des fruits et légumes ainsi que de la viande ont deux qualités de produits. En effet, certains de leurs clients leur demandent de la haute qualité.

Sur un marché où l'on trouve beaucoup d'immigrants, on pense ne trouver que des visiteurs d'une classe plus basse, mais ce n'est pas le cas. C'est très important et l'évolution est positive. Voilà pourquoi pour nos marchés, nous avons, l'année passée, changé notre communication et avons renouvelé notre nom ; nous parlons maintenant seulement des abattoirs où Bruxelles vit. Nous sommes vraiment un lieu où les gens peuvent se rencontrer. Lorsque nous menons des enquêtes, il est très agréable de savoir que la troisième raison avancée pour visiter ce marché est de se rencontrer et jouir de cette diversité.

Le « boeremet » est un marché qui a lieu le jeudi soir, autour des produits régionaux. L'idée de départ est de faire venir les producteurs à Bruxelles pour y vendre leurs produits au lieu de faire venir les Bruxellois à la campagne. Le projet a commencé ainsi. Une animation était prévue et celle-ci est finalement devenue plus importante que le produit initial. Entre 19 heures et 23 heures, le marché est la place où tous les bruxellois, du Nord et du Sud, viennent boire un verre avec de la musique, manger des tapas, des produits marocains ou des frites. C'est un lieu de rencontres, je pense surtout belgo-belges, avec régulièrement d'autres visiteurs. Je trouve très important que des rencontres pareilles puissent naître dans un quartier comme celui de Cureghem. Cela rend ces quartiers plus accessibles et les ouvre à tout Bruxelles.

Je vous remercie.

## Benjamin Wayens

Cureghem est connu pour les abattoirs, mais aussi comme un haut lieu du commerce automobile à Bruxelles. Sans rentrer dans tous les détails du caractère extrêmement international de ce commerce et de Bruxelles en tant que plaque tournante, je poserai la question suivante qui est aussi un vrai enjeu d'aménagement de la ville : Comment accueillir cette internationalisation ? Dans quelle mesure ce commerce automobile rue Heyvaert est-il délocalisable ? Peut-il vivre en dehors du quartier central urbain où il se trouve actuellement ?

Je m'adresse à Martin Rosenfeld qui a étudié en détail ces filières d'exportation automobile.



*Martin Rosenfeld*

## **Martin Rosenfeld**

*Martin Rosenfeld est assistant à l'ULB et doctorant à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS, Paris).*

*Chercheur au sein du GERME, Martin Rosenfeld y mène, depuis sept ans, des études sur les nouveaux processus migratoires prenant place en Belgique. Il finalise actuellement, en partenariat avec l'ULB et l'EHESS Paris, une thèse de doctorat sur le commerce euro-africain d'exportation de véhicules d'occasion. Cette recherche s'inscrit à la croisée de l'anthropologie économique, de la sociologie urbaine et des études migratoires.*

*Martin Rosenfeld dispense par ailleurs plusieurs cours de méthodologie de recherche à l'ULB.*

Je vous remercie pour les présentations de ce matin. Je pense, en particulier, à celle de Lamia Missaoui qui a permis de poser un certain nombre de bases pour la discussion. Les personnes dont je vais parler ici, les importateurs qui viennent acheter leurs véhicules d'occasion à Bruxelles, ont un profil très proche de celui des transmissibles décrits dans la présentation de ce matin. Je vais donc moi aussi vous parler de la mondialisation « par le bas », mais au travers du cas particulier du commerce d'exportation de véhicules d'occasion dans le quartier Heyvaert.

Je travaille, en effet, sur le commerce de véhicules d'occasion entre l'Europe et l'Afrique. Il s'agit aujourd'hui d'une véritable filière commerciale faisant circuler des centaines de milliers de véhicules chaque année. Cureghem et plus particulièrement le quartier Heyvaert, occupent une position de place marchande dans cette filière. Quelle est cette notion de place marchande ?

Pour le comprendre, il faut se représenter le fait que l'exportation de véhicules d'occasion est un marché quelque peu particulier. L'offre – c'est-à-dire chaque fois que quelqu'un met en vente son véhicule sur le marché de l'occasion – est, en effet, aléatoire et extrêmement éclatée. Il est donc très difficile de pouvoir repérer les véhicules mis en vente et d'en comparer les prix. Pour compenser cette difficulté, il est nécessaire de traquer les véhicules et ensuite de les rassembler sur un même lieu afin de recréer les conditions d'un marché.

C'est pourquoi on retrouve dans les quelques rues du quartier Heyvaert plusieurs dizaines de garagistes spécialisés dans la revente de véhicules d'occasion. Ils recréent cette fonction de marché dans cet espace de la ville.

Une autre fonction de ces places marchandes est de regrouper sur un même lieu une série de services nécessaires au bon fonctionnement de cette filière commerciale. Il y a les garagistes qui revendent les voitures, mais aussi des ateliers de réparation, des consignataires qui organisent le transport en camion jusqu'au port d'Anvers puis en bateau jusqu'en Afrique. De façon un peu moins officielle, il y a aussi des revendeurs de frigos de 2ème main. Ceux-ci sont chargés dans les véhicules et revendus en Afrique, en marge de la vente des voitures. On trouve également des intermédiaires qui, moyennant une petite commission, aident les entrepreneurs africains à acheter leurs véhicules au meilleur prix.

Voilà donc quelques éléments qui permettent de comprendre l'importance du quartier Heyvaert et de l'activité commerciale qui y prend place. Cependant, il existe des tensions entre cette activité et d'autres dynamiques à l'œuvre dans le quartier.

Notamment un processus de gentrification qui touche une bonne partie des abords du canal. Une nouvelle population, plus aisée, commence à venir s'installer dans le quartier. Je pense entre autres aux dizaines de logements du projet « Terrasses de l'écluse » promu par la SDRB. Or, cette population voit le commerce de véhicules d'occasion d'un mauvais œil. Une série de tensions est donc aujourd'hui palpable et pourrait amener à réfléchir à une délocalisation. Toutefois, il s'agit d'une activité difficilement délocalisable.

Cette place marchande s'est constituée progressivement, par le bas, sur base de l'initiative individuelle de nombreux acteurs économiques. Ce qui fait sa force, c'est la combinaison presque organique de ces multiples acteurs et des services qu'ils proposent aux entrepreneurs venus d'Afrique pour acheter des véhicules. D'ailleurs, certains de ces services prennent place en marge des zones de contrôle de l'État. Il serait donc extrêmement difficile de reconstituer ailleurs l'ensemble des conditions qui font de cet espace une place marchande.

Il serait peut-être plus pertinent de reconnaître le commerce d'exportation de véhicules d'occasion entre l'Europe et l'Afrique pour ce qu'il est, de valoriser son apport économique à l'échelle du pays et de chercher, avec l'ensemble des acteurs, à en minimiser les nuisances.

Je vous remercie.



## Benjamin Wayens

Ma quatrième question s'adresse à Lahcen Hammou qui a longuement travaillé sur la rue de Brabant, et ce, dans le cadre de projets portés par des institutions publiques.

Comment articule-t-on une rue commerçante de grand rayonnement, qui se construit de manière organique, qui a ses propres fonctionnements avec la réalité institutionnelle bruxelloise, qui doit notamment gérer ces choses-là ? La Région s'est investie dans le commerce, notamment via Atrium. Comment l'interface concrète sur le terrain entre le spontané, le cadre très internationalisé de la rue de Brabant et les diverses autorités bruxelloises se fait-elle ?





*Lahcen Hammou*

## **Lahcen Hammou**

*Sociologue et gestionnaire de quartiers commerçants. Atrium rue de Brabant.*

*Formé en sociologie de développement et éducation, après une carrière de professeur agrégé en sciences sociales, Lahcen Hammou s'est dirigé vers la politique de la ville. Depuis 1997, il a travaillé pour le compte de la Vlaamse Gemeenschapscommissie, Unizo et de la Région de Bruxelles-Capitale comme manager du quartier Brabant à Bruxelles. A ce titre, il a participé à plusieurs études sur le quartier en collaboration avec la VUB, l'ULB, la KU Leuven, la Fondation Roi Baudouin... De par sa connaissance profonde du terrain, Lahcen Hammou est la référence pour l'accompagnement des étudiants, chercheurs en anthropologie urbaine, sociologie, démographie, économie sociale, urbanisme, et commerce.*

*Pour le compte d'Atrium, Lahcen Hammou est chargé du programme régional de développement commercial dans le quartier commerçant Brabant. Ce programme s'articule autour de trois axes: créativité, attractivité, urbactivité.*

*En 2014, il entamera un vaste projet régional de création et fédération de réseaux commerciaux.*

*Il est également président de l'association Tifawin asbl à découvrir sur [www.tifawin.be](http://www.tifawin.be)*

Permettez-moi de remercier les organisateurs de cette heureuse initiative. Je suis content parce que j'ai aperçu sur la liste beaucoup de personnes de la KU Leuven et de la VUB qui ont eu le mérite d'avoir eu un intérêt assez tôt pour ce quartier et qui l'ont aidé.

J'ai la chance d'exercer le même métier au même endroit depuis 17 ans. Je suis heureux de partager mon témoignage et mon observation. Nous sommes maintenant quasiment à la troisième génération.

La particularité de cette rue est d'avoir toujours été commerçante, après la rue d'Aerschot qui reste la première rue commerçante du quartier.

La rue possède une position stratégique avec la proximité de la gare du Nord et la présence de grandes écoles d'architecture. Nous avons malheureusement perdu Vlekho, un acteur important pour le quartier. D'autres attractions dans le quartier sont d'ordre administratif et culturel. Cette rue qui a été commerçante depuis le début fonctionnait avec un cycle souvent lié à l'arrivée ou aux flux migratoires à Bruxelles. Les études menées par Christian Kesteloot et Albert Martens nous ont montré qu'il s'agit d'un quartier de transit et que l'activité commerçante est liée aux types de populations qui habitent le quartier pendant tout un temps. C'est ainsi que

la rue a été à dominante italienne à un moment donné, puis grecque, marocaine et maintenant à la fois marocaine, turque et pakistanaise. Cette position stratégique a permis à cette rue depuis les années 1960 de se profiler comme une rue internationale.

Il faut également considérer la qualité de l'offre et de la demande. Cette rue était l'une des premières à Bruxelles à pouvoir présenter le type de marchandises et le type de conditionnement recherchés par les populations immigrées à Bruxelles. On peut constater aujourd'hui que plusieurs rues ont la même vocation. Les pays limitrophes essaient de créer des rues comme la rue de Brabant qui a été célèbre par ses clients et ses autocars qui venaient de France, de Hollande, d'Allemagne et d'Italie. Aujourd'hui, la situation évolue, mais cette rue a toujours su trouver des niches commerciales pour pouvoir maintenir son développement. La qualité de l'offre était donc adaptée et l'objectif était de banaliser tous les produits de luxe pour les rendre accessibles aux pauvres. C'est ainsi que le fameux tapis belge de Courtrai est devenu si populaire à la rue de Brabant que sa production est partie ailleurs. La lustrerie de luxe avec la République de Chine qui s'est spécialisée dans la banalisation de tous les produits de luxe a permis aux personnes de condition modeste d'avoir des vases de luxe et des imitations de produits qu'elles n'auraient jamais pu se payer sans cette banalisation.

La rue de Brabant possède un esprit d'entreprise. Permettez-moi de signaler que plus de 65 % des commerçants sont depuis plus de quinze ans dans le quartier. On est un peu loin de la transnationalité. Les personnes ont plutôt vocation à vivre en diaspora et à aller le plus possible vers une régularisation maximale, vers une image d'un commerce tout à fait normal. Il est vrai qu'au début, c'est la débrouille, mais on constate qu'au fur et à mesure que les personnes se développent, elles ouvrent un magasin ailleurs et encore un autre, elles gèrent au mieux leur commerce et essaient de déclarer l'ensemble du personnel dans ces magasins.

## Benjamin Wayens

Si je vous ai invité, c'est justement pour ce travail de tentative d'institutionnalisation de connexion avec la société belge qui apparaît clairement dans la rue de Brabant et qui fait qu'elle a été la première à être valorisée, y compris par les autorités régionales pour certains aspects.

Je me tourne vers un autre grand expert de la rue de Brabant, Tim Cassiers, avec lequel nous terminerons. Je vais lui poser une question quelque peu différente de celle que je lui avais transmise préalablement.

Avec la rue de Brabant, n'a-t-on pas un cycle complet qui finit par passer d'une rue ethnique à une rue internationale et finalement retourner vers une rue plus ancrée dans son local ? Ce style de cycle est-il productible ou intégrable à d'autres endroits avec des aspects de régularisation intéressants du point de vue des autorités publiques ?



*Tim Cassiers*

**Tim Cassiers**

*Chercheur, KU Leuven & CEPS/INSTEAD, Luxembourg.*

*Après avoir finalisé avec succès les études de géographie sociale à la KU Leuven avec une thèse consacrée aux réseaux commerciaux ethniques dans et autour de la rue de Brabant, Tim Cassiers a travaillé pendant plusieurs années pour l'organisation Limite Limiet, un réseau de commerçants, d'étudiants et d'habitants du quartier de la rue de Brabant. Ensuite, il est retourné à la KU Leuven où il travaille à un doctorat sur le planning du transport dans des zones métropolitaines transfrontalières.*

Ce n'était pas la question à laquelle je m'attendais, mais je veux bien m'y attarder.

Tout d'abord, je voudrais revenir sur ce que Monsieur Andrea Rea a mentionné, à savoir le manque de données et de recherches récentes en matière d'entrepreneuriat ethnique. Ma thèse sur la rue de Brabant date de 1999. Pour autant que je sache, peu ou pas de recherches ont été effectuées dans ce domaine depuis, même si le programme de baccalauréat à la VUB comportait ces dernières années un exercice permettant aux étudiants de mettre en carte les clients et entrepreneurs dans des artères commerciales comme la rue de Brabant ou la chaussée de Gand. Mais il ne s'agit pas de recherches approfondies, tandis que nous avons relevé bon nombre d'évolutions sur le terrain, comme l'impact du 'nettoyage' de la Place Falcon à Anvers sur la rue de Brabant à Bruxelles, avec un déplacement partiel du commerce de bijoux. Ou le profilage de la chaussée de Gand auprès d'un public international, au détriment ou en complément de la rue de Brabant. Atrium collecte de nombreux chiffres relatifs à l'offre commerciale et au profil des clients. Mais l'interrogation des clients et la catégorisation des réponses sont identiques pour toutes les rues. C'est pourquoi, on aboutit pour la rue de Brabant à un pourcentage élevé de personnes qui viennent de plus de 50 kilomètres et qui visitent cette rue une fois par an. La distinction n'a pas été faite entre les Hollandais, les Allemands, etc. Toutes ces données font défaut. La mise sur carte de tous ces réseaux de commerçants et leur façon de tenir leurs commerces, comme mon collègue, Martin Rosenveld, l'a fait en détail pour Cureghem, devrait être réalisée pour la rue de Brabant.

Pour répondre à votre question, je voudrais tout d'abord indiquer que la rue de Brabant bénéficie toujours d'une renommée internationale et qu'elle continue à attirer de nombreux visiteurs, même s'ils ne viennent plus par bus entiers. Mais sur des blogs néerlandais et français, la rue de Brabant fait toujours l'objet de nombreux commentaires. Par ailleurs, je crois que chaque cas est différent. Il est très difficile de dire que cela pourrait fonctionner ailleurs ou non. En 2000, la Fondation Roi Baudouin a organisé une plate-forme de concertation sur l'avenir de la rue de

Brabant. Ces travaux comportaient aussi des visites de travail à Southall à Londres, à l'avenue Barbès en France et à la Javastraat à Amsterdam, afin de voir comment les commerces fonctionnent là-bas et quels enseignements nous pourrions en tirer. Une chose m'est restée. A Amsterdam, on nous a raconté comment les pouvoirs publics avaient essayé de lancer un marché ethnique le long de la IJ. On considérait ce marché comme un projet intéressant, et l'implantation le long de la IJ éviterait des problèmes et des difficultés en matière de livraisons. Mais cela n'a pas fonctionné car la base ethnique faisait défaut, et les commerçants et les clients n'aimaient pas s'y rendre. Comme je viens de le dire, chaque cas est différent. Il en va de même pour la rue de Brabant, ou dès la reprise de l'association des commerçants par les nouveaux commerçants, ces derniers ont d'emblée mis en avant un profil affirmé. Ils ont essayé avec les autorités de conclure un contrat avec Atrium. Il va s'en dire que l'entrepreneuriat ethnique peut être utilisé pour améliorer l'attractivité et la créativité de notre ville. Pour une partie, je suis d'accord, mais des exemples à l'étranger indiquent que les pouvoirs publics se préoccupent moins du commerce ethnique que de créer un cadre qui attire une classe moyenne fortunée. En effet, on veut un Chinatown, un marché oriental ou un petit Tokyo au service de l'attraction touristique de ce que l'on appelle en Floride la « classe créative ». Mais on ne dit pas comment évoluer avec les commerçants dans cette histoire de créativité.

Je vous remercie.

### Benjamin Wayens

Ma conclusion ressort des mots déjà entendus chez plusieurs des orateurs, il s'agit des aspects d'auto-organisation et d'auto-émergence, qui seraient à mieux analyser dans le cadre de l'internationalisation « par le bas » à Bruxelles. En somme, l'internationalisation « par le bas » s'encadre au mieux, si on la comprend, mais elle n'a pas l'air de se planifier ou de se décréter...

Je vous remercie de votre attention.







*Éric Corijn*

## SESSION 3 : Comment saisir les opportunités de Bruxelles « ville globale » pour son développement économique et social ?

### Éric Corijn

*Professeur honoraire de la VUB.*

*Professeur de géographie sociale et culturelle à la VUB.*

*Il est philosophe de la culture et sociologue. Il a poursuivi des études (post)universitaires en Belgique et à l'étranger. Il est fondateur du centre d'études urbaines à la VUB : COSMOPOLIS, City, Culture & Society. Il est Vice-Président du Brussels Studies Institute et l'initiateur de la Brussels Academy. Il enseigne encore dans 4Cities, Unica Eurupaster in Urban Studies avec les universités de Bruxelles, Vienne, Copenhague et Madrid*

*Il est l'auteur de plus de 250 publications dont en 2009: Bruxelles! (VUB Press), en 2012: Kan de Stad de wereld redden (VUB Press) et en 2013: Où va Bruxelles? (VUB Press).*

Nous allons reprendre les travaux du dernier volet de notre colloque, et deux membres du Gouvernement bruxellois vont prendre la parole sur le sujet ; ensuite nous aurons suffisamment de temps pour échanger des idées avec la salle autour d'un débat.

Tout d'abord, je vais résumer les nombreuses informations entendues ce matin :

- premièrement, la mondialisation est un élément très important pour comprendre la dynamique bruxelloise (elle n'est pas marginale) ;
- deuxièmement, pour discuter des deux défis de la mondialisation « par le haut » et « par le bas », il faut voir leur imbrication. Ces deux secteurs ne sont ni indépendants, ni autonomes : la connectivité entre les deux est très importante. En fait, la façon dont se produit la mondialisation par le haut produit aussi une migration porteuse de la mondialisation par le bas ;
- troisièmement, il faut porter plus d'attention sur l'espace des flux, sur la connectivité, sur l'interaction, et non pas uniquement l'interaction métropolitaine avec l'Hinterland immédiat, mais aussi avec un horizon beaucoup plus éloigné. A noter

que la dynamique socio-économique d'une ville actuelle se situe comme un nœud dans un réseau, pas seulement comme un lieu dans un territoire ;

- quatrième, il faut travailler sur l'image et sur la communication : Bruxelles doit s'assumer comme cette petite ville mondiale, plutôt que de rester coincée dans l'institutionnel et le fonctionnement belgo-belge. Dans ce cadre la fonction européenne doit être mieux imaginée et imagée.

De nombreuses interventions portent sur l'importance du soutien logistique pour ces activités mondiales ou internationales. Il reste donc beaucoup à faire. Les différents intervenants ont apporté des éléments qui pourraient compléter la politique actuelle :

- les infrastructures ;
- la concentration ;
- l'apprentissage des langues ;
- la formation spécifique ;
- les services à donner à ces activités.

Les problèmes liés à la citoyenneté, à l'empowerment, à l'insertion, ont été abordés. L'accent a été mis sur la discrimination permanente et sur la segmentation du marché de l'emploi, contre lesquelles il faut lutter. Il faut avoir une approche plus spécifique pour un certain nombre d'activités qui font le côté invisible de l'activité économique bruxelloise. Il faut également prêter plus d'attention à l'insertion des transmigrants qui font partie, ne fût-ce que temporairement, de notre société.

- cinquième, de grands problèmes de réflexion intellectuelle sur les modes de régulation vont se poser puisque ces derniers sont encore fortement reliés avec la société et la ville industrielle. Il faut donc apprendre en ayant une bonne coproduction d'apprentissage et de nouvelle gouvernance – Christian Kesteloot a parlé d'un « learning environment » de la ville comme environnement apprenant.

Je cède maintenant la parole à Céline Fremault, Ministre de l'Économie et de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale et puis au Ministre-Président Rudi Vervoort.





*Céline Fremault*

## Interventions

**Céline Fremault**

*Ministre de l'Économie et de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale*

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chers amis,

Je tiens d'abord à vous remercier de m'avoir invitée à prendre la parole dans le cadre de votre colloque qui vient parfaitement à son heure.

Avec une proportion de plus en plus importante de sa population d'origine étrangère et la présence sur son territoire de plusieurs institutions européennes et internationales, Bruxelles est bel et bien une « ville globale », une « petite » ville mondiale, dont les orateurs de la matinée ont bien décrit les contours et cerné les enjeux. J'applaudis les organisateurs de ce colloque car Bruxelles doit apprendre à se voir et à se penser comme « ville globale » et pas seulement comme capitale européenne, afin d'en saisir toutes les opportunités pour son développement économique et social. Bruxelles doit pleinement assumer et gérer sa double fonction internationale pour en faire bénéficier l'ensemble de la Région et tous les Bruxellois.

L'objectif est en effet d'arriver à tourner définitivement la page d'une vision simpliste et manichéenne de Bruxelles, avec d'un côté le « Bruxelles des Eurocrates et des privilégiés » et d'un autre côté le « vrai Bruxelles », avec ses problèmes de chômage et de précarité. Pour dépasser fractures et barrières, Bruxelles doit à la fois miser sur sa diversité culturelle et son rayonnement international.

Je commencerai par l'internationalisation de Bruxelles dite « par le haut ».

Fondamentalement, "Bruxelles internationale" reste une opportunité unique. D'autres sont prêts à dépenser beaucoup de moyens et d'énergie pour obtenir ne fût-ce qu'une petite partie de ce que nous avons la chance de compter chez nous (d'après les chiffres de l'étude du Bureau de Liaison Bruxelles-Europe) :

- 38.000 agents dans les institutions européennes, 6.400 à l'Otan et assimilées ;
- de 15.000 à 20.000 personnes actives dans les structures diverses qui gravitent autour des institutions européennes et internationales ;

- 5.200 diplomates dans 181 ambassades ;
- 1.300 sièges d'entreprises étrangères, centres de services, et sociétés filiales, tous situés à Bruxelles ou dans les environs de Bruxelles ;
- 1.400 associations non gouvernementales internationales ;
- 1.200 journalistes permanents, ce qui n'existe nulle part au monde sauf à Washington ;
- etc.

Alors, de grâce, montrons à l'opinion publique que cette présence européenne et internationale est une chance à exploiter, et ne considérons pas que c'est une sorte de "rente" qu'il nous suffirait d'entretenir en bon père de famille.

Au contraire, la vocation européenne et internationale de notre ville-région est un atout qu'il nous appartient de cultiver, de valoriser au mieux pour en faire un véritable levier de développement économique et de création d'emplois pour toute la Région.

Ne nous satisfaisons pas non plus d'une image de capitale internationale dans le sens exclusivement administratif du terme. Et enfin ne nous satisfaisons pas de la gestion des 19 communes mais promouvons la Région métropolitaine de Bruxelles en donnant corps à la communauté urbaine.

Dans les matières dont j'ai la responsabilité, plusieurs initiatives ont été prises, qui contribuent à la stratégie de développement international de la Région et au renforcement de son attractivité.

Dans le domaine de la recherche, l'enjeu est de hisser Bruxelles au niveau de « plateforme » européenne de la connaissance. Vous avez parlé ce matin d'une « learning region » en relation avec ses atouts européens et internationaux. Ainsi, les moyens ont été augmentés pour renforcer la participation des opérateurs bruxellois – en particulier les PME – dans les programmes européens de recherche.

Conformément aux orientations tracées par la Commission européenne, une part substantielle du prochain FEDER devra être consacrée à la recherche et à l'innovation. Nous y travaillons activement avec les fédérations d'entreprises, les universités et les opérateurs publics.

Autre exemple : des moyens ont été dégagés avec Visit Brussels pour stimuler la tenue à Bruxelles de congrès scientifiques internationaux et, tout récemment, pour encourager les associations internationales non gouvernementales à s'établir et à se réunir à Bruxelles.



En termes d'image, le concept « *Innovative Brussels* » vise à promouvoir de manière coordonnée l'écosystème bruxellois de l'innovation. Concrètement, c'est une panoplie d'outils multilingues mis à disposition de tous les acteurs régionaux de la recherche et de l'innovation, en concordance avec la campagne de « city marketing ».

Parmi les utilisateurs des outils « *Innovative Brussels* », il y a notamment Bruxelles Invest & Export, car il m'importe naturellement de démultiplier les synergies entre mes compétences. La promotion de l'innovation fait partie intégrante de notre politique d'attraction d'investisseurs étrangers.

Quant à la réorganisation du commerce extérieur bruxellois, c'est bien plus qu'un regroupement de deux services administratifs. C'est surtout une autre façon de travailler désormais pour soutenir le développement international de notre tissu économique, c'est-à-dire notamment :

- aider les entreprises à diversifier leurs marchés à l'exportation dans les pays émergents et sur quelques autres marchés à la grande exportation comme le Canada et les Etats-Unis. (Cela fonctionne puisque la part des pays hors « Europe des 27 » dans le total de nos exportations de marchandises est passée de 16% en 2008 à 27% en 2012.)
- encourager les exportations de biens et services à haute valeur ajoutée en développant de nouvelles actions dans les créneaux spécifiques d'une économie de services. Cela concerne notamment les entreprises du secteur TIC, qui sont inscrites en masse à la toute prochaine mission princière en Californie. Cela concerne aussi les services juridiques, avec lesquels nous pouvons valoriser le positionnement spécifique de Bruxelles comme centre de décision international ;
- adapter et dynamiser le dispositif commercial en fonction de nos cibles prioritaires, que ce soit sur le plan géographique et sectoriel ou encore dans une optique de prospection des investisseurs étrangers. De nouveaux postes ont été ouverts ou sont en voie de l'être en Californie, en Inde (Chennai), en Chine (Pékin), dans l'Ouest du Canada (Vancouver) et bientôt au Brésil (Rio de Janeiro).

Après avoir mis en avant l'internationalisation « par le haut », abordons l'autre dimension du phénomène : l'internationalisation « par le bas » de Bruxelles. L'une et l'autre sont les deux facettes d'une même réalité qu'il importe de (ré)concilier plutôt que d'opposer. L'internationalisation dite par le bas, est à mon sens, notre plus grand défi, mais peut être aussi une énorme opportunité.

Pour parler d'abord au niveau socio-économique, l'importance de la population d'origine étrangère installée à Bruxelles a un impact direct sur la nature du tissu socio-économique bruxellois et tout le monde reconnaît aujourd'hui l'importance prise par l'entrepreneuriat issu de l'immigration dans la vie économique de notre Région, depuis plus de 30 ans.

Dans une grande ville comme Bruxelles, cette activité s'est plutôt concentrée au départ dans l'horeca et dans le petit et le moyen commerce. Elle s'est ensuite étendue progressivement à tous les secteurs de l'économie: le commerce de gros, la construction, l'import-export, la production manufacturière et industrielle et les services au sens large. Si bien qu'aujourd'hui, une entreprise sur deux créée en Région bruxelloise est le fait d'un Belge d'origine étrangère.

En tant que Ministre bruxelloise de l'économie, je suis particulièrement bien placée pour témoigner de l'apport notable de cet entrepreneuriat à la création d'emplois dans notre Région. Des emplois qui sont très souvent des emplois de proximité, occupés de manière importante par des Bruxellois.

Comme bon nombre de ceux qui ont étudié le sujet, je suis convaincue que cette contribution à la richesse de notre Région résulte du dynamisme et des capacités d'innovation et d'adaptation qui sont le fondement même de l'esprit d'entreprendre. Des qualités qu'on retrouve de manière tout à fait remarquable dans la plupart des communautés immigrées en Europe occidentale.

J'ai pour objectif que cet esprit d'entreprise puisse se développer avec la même vigueur et avec la même ampleur au sein de l'ensemble de la population autochtone de notre Région.

Pour les populations issues de l'immigration, lancer une activité économique, c'est d'abord créer son propre emploi, par la force même des choses : faute d'autre alternative, c'est mettre en œuvre la solution qui leur permet à la fois de sortir d'une certaine précarité, de pouvoir accéder à un meilleur niveau socio-économique, et de faciliter l'intégration à long terme dans leur milieu d'accueil. On ne le dit pas assez mais l'entrepreneuriat est un formidable outil d'intégration ici en Région bruxelloise.

Si le dynamisme est au rendez-vous, le nombre d'échecs, de faillites est aussi en augmentation. Il importe donc de soutenir ce dynamisme entrepreneurial afin qu'il ne s'essouffle pas prématurément avec pour seul résultat un gonflement des statistiques de faillites et du chômage.

Notre capacité à créer de l'emploi est intimement liée à notre capacité à maintenir en vie nos entreprises. C'est avant tout au démarrage de l'activité, peut-être encore plus spécifiquement pour les entrepreneurs issus de l'immigration, que se concentrent une série de difficultés.

Quand on observe de plus près ces créateurs, l'on constate que la plupart d'entre eux démarrent une activité alors qu'ils n'ont pas pris assez de temps pour la réflexion tant la nécessité de créer une activité constitue leur unique issue de sortir de leur condition; qu'ils disposent de capitaux insuffisants voire même sont insol-

vables ; qu'ils n'ont pas de formations ou compétences en matière de gestion ni de maîtrise suffisante d'une des langues nationales.

C'est la raison pour laquelle nous avons axé notre politique de soutien à l'entrepreneuriat autour de trois piliers :

- le financement : en particulier dans le domaine de la microfinance (pour lequel je vous annonce dès à présent la sortie d'ici fin juin d'un nouveau produit de garantie publique destiné à couvrir les prêts professionnels des organismes de microfinance comme BRUSOC, Crédal, Microstart ou bien d'autres encore) ;
- l'accompagnement et l'encadrement des créateurs afin que ces derniers puissent être accompagnés dans leurs démarches. La Région a lancé à cet effet un centre d'appel « 1819 » dont le but est de faciliter la rencontre de l'offre et de la demande de services publics en ligne et de la rendre accessible à tous les entrepreneurs. Le 1819 mis en œuvre par l'ABE répond et oriente environ 200 entrepreneurs ou futurs créateurs chaque mois vers plus de 80 partenaires.
- et enfin la formation en gestion. Nous avons initié au cours de cette législature le programme « Passeport de votre réussite » en collaboration avec l'EFPM. Il s'agit de proposer chaque année une formation en gestion à 1.000 entrepreneurs qui ont lancé leur activité depuis moins d'un an.

En outre, le gouvernement a décidé en 2012 de renforcer les filières de formations accélérées pour obtenir l'accès à la profession. Ce programme est assuré par l'asbl Ceraction et vise notamment à parfaire les connaissances linguistiques élémentaires des candidats entrepreneurs pour qu'ils puissent à tout le moins comprendre les questions posées lors des épreuves.

En raison même de la réalité socio-culturelle bruxelloise, l'ensemble de ces services s'adresse de manière globale et indifférenciée à l'ensemble des entrepreneurs ou candidats entrepreneurs, qu'ils soient allochtones ou autochtones.

Nous avons également mis en place une politique de renforcement des outils destinés à développer l'économie locale et la création d'emplois de proximité car Bruxelles connaît des réalités socio-économiques fort différentes d'un quartier à l'autre. Cette politique vise à réunir les conditions nécessaires au développement économique local :

- de l'espace via les centres d'entreprises ;
- de l'encadrement et du conseil via les guichets d'économie locale ;
- du financement via les initiatives de micro-crédits et les fonds d'amorçage proposés par Brusoc, (ou encore, les aides à l'expansion économique spécialement

majorées jusqu'à 30 et 35% pour les investissements généraux sur la zone de développement).

Cette politique locale, par les quartiers qu'elle implique, s'adresse peut-être plus directement aux populations issues de l'immigration.

Signalons à cet égard qu'un dispositif de zone franche verra le jour d'ici la fin de cette législature en Région bruxelloise permettant l'octroi d'incitants économiques aux entreprises qui recrutent localement. Cette zone comprendra les portions du territoire régional qui réclament en priorité un redéploiement économique en vue de lutter contre l'exclusion sociale.

La concentration de ces outils publics et leur renforcement mutuel constitue une réponse appropriée aux défis des zones en difficulté socio-économique et par là même un soutien plus actif aux populations immigrées qui s'y concentrent.

Face au défi démographique qui se dessine, je vous rappelle que d'ici à 2020, la population bruxelloise devrait croître de près de 200.000 habitants, il est primordial de poursuivre ces politiques si l'on veut faire en sorte que ces nouveaux arrivants ne viennent renforcer les statistiques du chômage.

Mesdames, Messieurs,

Vous l'aurez constaté, toutes les compétences que j'exerce sont concernées par nos discussions, mais c'est peut-être en tant que Ministre de l'Emploi que le thème de cette journée m'interpelle le plus.

Une ville tournée vers l'extérieur, une ville dont une part importante de la population a des origines étrangères plus ou moins récentes, une ville choisie comme destination par de nombreux migrants, c'est généralement une ville riche et disposant d'un grand potentiel de succès. Mais nous connaissons tous le trop fameux « paradoxe bruxellois » : la Région est riche, la Région est dynamique économiquement, la Région crée des emplois. Mais cette richesse n'est pas vraiment celle de sa population, et certainement pas de sa population d'origine étrangère. Et ces emplois sont encore trop souvent hors d'atteinte d'un grand nombre de Bruxellois, eux aussi souvent d'origine étrangère.

Comme je le disais au début de mon exposé, pour tirer parti du fait qu'elle est une ville globale, Bruxelles doit avant tout apprendre à se penser comme une ville globale. De manière concrète, dans le domaine de l'emploi, cela signifie que nous devons identifier les obstacles qui nous éloignent d'une vision adaptée à notre diversité, et chercher les moyens de les éliminer.

Avant d'identifier trois axes particuliers de cette recherche, j'aimerais souligner qu'elle est au centre de la lente mutation de notre système social que nous avons initiée ces dernières années. A Bruxelles, cela a consisté à réformer en profondeur nos outils, dans le cadre des modifications voulues par l'instauration d'un État social actif : à un chercheur d'emploi devant désormais manifester sa disponibilité active, la Région doit offrir un accompagnement de qualité sans lequel cette démarche active risque de s'exercer dans le vide. A cet égard, le plan d'accompagnement personnalisé – que la plupart connaissent encore sous le nom de CPP, soit contrat, puis construction du projet professionnel - prévu pour tout chercheur d'emploi, est un outil d'intégration essentiel.

Nous savons tous qu'un homme ou une femme qui quitte sa terre natale pour entreprendre un voyage précaire et venir jusqu'ici ne le fait pas pour toucher une allocation ou offrir le pointage à ses enfants. Il ou elle vient ici pour y chercher un avenir. Mais on trouve encore moins facilement un emploi à Bruxelles en 2013 qu'on en décrochait un à New York en 1900. C'est une démarche complexe dans laquelle chacun doit être aidé à faire le dernier bout de chemin qui le sépare d'un employeur. C'est le sens de la démarche d'accompagnement que nous avons mise en place. Notre effort le plus spectaculaire a probablement été celui réalisé en matière d'apprentissage des langues : pour bien s'intégrer d'un point de vue socio-économique, il faut généralement commencer par bien maîtriser une langue, et à Bruxelles, il en faut d'emblée deux. D'où notre investissement considérable en matière de chèques-langues, notamment.

Accompagner est donc une clé, mais ce n'est qu'un point de départ qu'il faut approfondir par des mesures spécifiques. A cet égard, je citerai trois axes importants de notre action actuelle, et qui seront déclinés dans les prochains mois, tant dans la mise en œuvre du nouveau contrat de gestion d'Actiris qu'au niveau plus global de l'action gouvernementale.

Le premier chantier est celui des compétences. Avant d'aller à la rencontre d'autrui, il faut le reconnaître. Or il est clair que nous avons une difficulté dans la détection et la validation des compétences. C'est particulièrement vrai pour nombre d'étrangers qui sont ici, porteurs de diplômes ou de qualifications parfaitement opérationnelles, mais non reconnues. Il est évidemment logique que la qualité d'un professionnel soit soumise à des normes, jugées indispensables chez nous. Mais cela ne doit pas empêcher de concevoir des passerelles, ni obliger, comme c'est souvent le cas, à réapprendre des choses connues. Cela dit, le problème va bien au-delà de la question des diplômes - on le voit à travers la situation de jeunes diplômés qui ne trouvent pas facilement un emploi selon une étude récente sur les déterminants du chômage à Bruxelles -, il concerne les compétences. Ce qui est en cause, c'est

notre capacité à reconnaître un savoir, et plus encore à mettre ce savoir en contact avec un employeur pour qui il serait utile. Ou, dans une version moins optimiste, à trouver et à offrir la formation qui tirera le meilleur parti de ce talent. Notre effort doit donc porter sur notre capacité à identifier les compétences d'une manière tout à fait fiable pour les employeurs. Cette question est au cœur du nouveau contrat de gestion d'Actiris, et nous en attendons des résultats tangibles.

Le deuxième chantier est celui des réseaux. Trouver un emploi, s'inscrire dans l'espace socio-économique, nous le savons tous, cela se fait à travers un réseau. Les personnes d'origine étrangère ont probablement un réseau de relations familiales, connaissances et amis, économiques, de quartier, mais celui-ci ne les met pas en rapport avec l'emploi et l'activité économique de notre Région, ou pas suffisamment.

Il y a, en effet, une économie souterraine alimentée surtout par ceux que l'on appelle les transmigrants, comme l'a évoqué Lamia Missaoui ce matin.

Ceci dit, un des objectifs de l'accompagnement est de faire sauter cette cloison invisible. C'est aussi le sens de nos projets visant à améliorer la circulation des offres d'emploi parmi le public bruxellois : faire communiquer entre eux des gens qui, autrement, n'auraient aucune chance de se rencontrer.

Le troisième chantier est, évidemment, celui de la discrimination. Nous ne résoudrons pas nos problèmes d'emploi si nous ne prenons pas cette question à bras le corps. Mais nous échouons également si nous nous trompons d'analyse. Nous avons beaucoup travaillé ces dernières années, qu'il s'agisse de notre action dans le cadre des plans de diversité, mais aussi de nos tentatives en matière de CV anonymes ou - j'aurai bientôt l'occasion d'en parler plus en détail - de tests de situation. Nous avançons dans ce domaine et avec les résultats, nous irons à la rencontre des entreprises.

Il se dégage de ces expériences une vision de plus en plus claire d'une discrimination dont l'origine ne se trouve pas tellement dans le racisme de quelques-uns, ni dans des systèmes discriminatoires institués dans des entreprises ou ailleurs. La discrimination, c'est une somme de préjugés, de procédures inadaptées, de comportements inconscients qui font que l'on perpétue sans le savoir un modèle inadapté à l'évolution de notre société. Là aussi, je crois au travail que nous menons, qui est avant tout un travail de pédagogie et qui choisit de tirer parti de la réelle bonne volonté des décideurs et des partenaires sociaux.

Mais il faudra encore prendre d'autres initiatives pour que Bruxelles se pense globale et dépasse des préjugés ne correspondant plus au monde tel qu'il est.

La poursuite du développement de notre Région-Capitale implique, je pense, un travail de (re)définition d'un projet collectif dans lequel tous les Bruxellois, anciens ou

nouveaux, au-delà de leur diversité culturelle, puissent se retrouver. Il s'agit de créer une notion partagée d'intérêt général à vivre ensemble, un socle de valeurs communes et une vision concertée de l'avenir. Cette dynamique ne signifie évidemment pas pour autant que chacun doive rentrer dans un processus d'assimilation simpliste. Mais le respect de la diversité de chacun n'est pas incompatible, par exemple, avec le mécanisme du parcours d'intégration, qui donnera davantage accès à des cours de langues et d'orientation sociale et citoyenne.

Il existe aujourd'hui un relatif consensus sur la nécessité de cet inburgering, à l'instar de ce qui existe en Flandre. Longtemps décrié par certains, ce processus a, me semble-t-il, l'avantage d'accompagner personnellement chaque nouvel arrivant et d'éveiller un sentiment d'appartenance citoyenne. A ce sujet, l'expérience d'inclusion des minorités ethniques menée à Birmingham, exposée ce matin par Lionel Arnaud, est riche d'enseignement sur la manière de les faire évoluer d'une citoyenneté passive à une citoyenneté active.

Ne croyons cependant pas que cet effort d'ouverture à l'autre ne doit venir que d'un côté, c'est-à-dire des minorités culturelles, des « nouveaux venus » qui ne sont en fait plus du tout nouveaux. Cet inburgering ne sera pas la panacée, surtout si du côté des « anciens », une autre façon de considérer le vivre ensemble ne se développe pas non plus. Il importe donc également que les Bruxellois « historiques », francophones comme flamands, adoptent une plus grande attitude d'ouverture aux nouvelles réalités qui ont modifié les traits du visage de « leur » Bruxelles. Il n'est plus envisageable de rester « fermé » à une large partie de la population bruxelloise, qui sera de plus en plus nombreuse. Il n'est plus possible que certains de nos enfants vivent exclusivement dans des « réserves d'indiens » et ne découvrent que sur le tard les visages des autres petits Bruxellois, issus des quatre coins de la planète et ayant grandi à quatre pas de chez eux. C'est un esprit d'ouverture, d'opening, qui doit nous guider pour l'avenir. Car si Bruxelles est la Région de tous les écarts, c'est surtout et avant tout un laboratoire de tous les possibles. Ni angélisme, ni utopie, simplement un dénominateur commun à inventer et à affirmer.

Pour réussir le vivre ensemble, pour relever le défi de la double internationalisation de Bruxelles.

Je vous remercie de votre attention.



*Rudi Vervoort*



**Rudi Vervoort**

*Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale.*

Mesdames, Messieurs,

J'ai le grand plaisir de pouvoir vous retrouver dans le cadre de ce colloque et en particulier à l'ouverture de cette session relative à la « ville globale ». Ce thème est au cœur de l'identité bruxelloise depuis toujours et est important pour moi. Son caractère international et multiculturel correspond évidemment à la réalité de Bruxelles. Elle constitue une plate-forme d'échanges mondiaux et siège des institutions européennes.

En abordant l'âme de Bruxelles, j'ai le sentiment que nous y trouverons toujours ce goût de la diversité et du métissage qui fait notre fierté. Un seul exemple suffit à s'en convaincre : le zinneke que je suis, désignant littéralement le bâtard. Ce terme a donné son nom à la parade carnavalesque faisant de la diversité, du métissage et de l'auto-dérision, les emblèmes de la ville et ce, au-delà de notre Région et de notre identité bruxelloise.

Il est aussi important pour les membres du Gouvernement bruxellois, après les accords récents d'Ostende, de faire une estimation exacte des efforts qui seront entrepris afin de renforcer l'identité de Bruxelles en tant que ville mondiale. Les efforts ainsi entrepris traduisent la volonté de renforcer la dimension internationale de notre ville. Il suffit de penser aux décisions concernant la localisation du nouveau stade ou du nouveau musée d'art moderne et contemporain. Je pourrais également citer la réflexion en cours sur la création de la Maison de l'identité.

Pour en revenir au développement économique et social de Bruxelles, il est évident qu'en tant que ville internationale, centre d'affaires, centre politique, siège de multiples institutions européennes et internationales et centre touristique avec un patrimoine historique et culturel riche, Bruxelles présente des opportunités formidables. Bien que nous en mesurions déjà les inconvénients, nous n'avons pas réussi à saisir toutes les opportunités qui s'offrent à cette capitale.

La pire erreur que nous pourrions commettre serait d'opposer le développement international au bien-être des Bruxellois.

Bien au contraire, le développement international doit être, demain plus qu'aujourd'hui, le vecteur de la création de richesses au profit des Bruxellois, et en premier lieu, au profit de la création d'emplois en leur faveur. Les retombées économiques de ces atouts ne bénéficient pas encore suffisamment aux Bruxellois. De nombreux fonctionnaires européens et internationaux ne contribuent pas ou peu à l'impôt

des personnes physiques (IPP), et les emplois générés le sont essentiellement dans le secteur tertiaire hautement qualifié. Il s'agit d'un défi qu'il faut relever et auquel le Gouvernement s'est attelé dès son installation. Ceci est particulièrement le cas dans les matières que notre Région est et sera amenée à traiter au niveau fédéral où une visibilité est essentielle. Cette dernière et la renommée internationale doivent être converties en sources de richesse pour la population bruxelloise.

### **Quelques chiffres**

L'ensemble des branches d'activité liées au rôle international et de centre d'affaires de Bruxelles représente près de 25.000 emplois salariés et plus de 6.000 emplois indépendants. Dans certains secteurs d'activités, la représentation des Bruxellois est inférieure ou égale à 65 %. Celle-ci pourrait donc être sensiblement améliorée.

L'enjeu est aussi de capitaliser sur le rôle international de Bruxelles pour générer des emplois indirects que ce soit dans l'hébergement, l'horeca, les transports ou les commerces. Il s'agit d'un des objectifs du New Deal, également discuté au Gouvernement, alors que nous venons de passer le cap des deux années sous le signe de cet outil nouveau.

Le New Deal a fait du développement international dont le tourisme l'un des secteurs prioritaires identifiés par les partenaires sociaux et le Gouvernement pour favoriser l'emploi des Bruxellois.

Le secteur de l'événementiel et des services, lié à son rôle de centre d'affaires et de centre politique, est en pleine croissance à Bruxelles. Il s'agit là d'un gisement d'emplois important en termes de personnel peu qualifié.

### **Des mesures**

Nous devons prolonger les efforts pour stimuler l'emploi dans le secteur du développement international. Il s'agit de développer des formations adaptées et de renforcer la connaissance des langues indispensables aux secteurs du tourisme de loisirs et d'affaires.

Pour renforcer cette position et rencontrer les opportunités économiques qu'elle nous offre, le rôle d'intermédiaire d'ACTIRIS est fondamental. Il faut poursuivre l'amélioration de ses services et la modernisation de ses outils et réévaluer continuellement l'adéquation de son approche avec la réalité du terrain. Il s'agit également de renforcer ses liens avec des employeurs du secteur du tourisme de loisirs et d'affaires et sa connaissance sectorielle. Ce travail de spécialisation sectorielle d'ACTIRIS ainsi que l'amélioration de ses services aux employeurs sont entrepris par l'actuel Gouvernement et constituent par ailleurs une des priorités du Sommet social du 21 mai 2013.

Par ailleurs, il est important de sensibiliser les employeurs aussi bien du secteur privé que public ainsi que du secteur professionnel aux services que les institutions pu-

bliques d'emploi et de formation proposent, particulièrement ACTIRIS et Bruxelles Formation.

Il s'agit également de sensibiliser les demandeurs d'emploi aux possibilités d'emploi autour des institutions européennes et internationales, ainsi que dans la zone métropolitaine, en particulier à Zaventem. Dans ce cadre, le nouvel accord de coopération avec la Région flamande, en vue de favoriser la mobilité des demandeurs d'emploi, devrait mettre à l'emploi au moins 1.000 Bruxellois. Il faut en convenir, le cadre institutionnel bruxellois reste peu propice au développement d'une politique touristique régionale d'envergure. Nous devons continuer d'œuvrer à simplifier le dialogue, renforcer les liens qui se tissent entre institutions pour le bien de Bruxelles et transcender cette maladie institutionnaliste belge et bruxelloise. Pour ce faire, je suis convaincu que l'affirmation de la Région bruxelloise, renforcée par la VI<sup>e</sup> Réforme de l'Etat, est l'opportunité de se donner les moyens du dialogue et de la concorde. Les communes jouent un rôle important en matière de promotion de l'image de Bruxelles et doivent aussi être associées à la démarche du développement du rôle international de notre Région.

Enfin, les projets immobiliers, autres investissements, qui s'inscrivent dans le cadre du développement de la fonction internationale de Bruxelles, sont porteurs de nouvelles activités économiques et d'un rayonnement ambitieux, mais aussi d'emplois et de logements.

Le projet Neo, l'accroissement des parcs commerciaux et les infrastructures sportives sont des gisements potentiels d'emplois pour les Bruxellois. Dans ce cadre, d'importantes décisions ont été prises lors du séminaire gouvernemental d'Ostende.

Mesdames, Messieurs, il faut travailler ensemble pour valoriser les atouts bruxellois, afin d'augmenter les retombées économiques pour les habitants de notre Région. A cet égard, le Région se doit, pour chaque effort et investissement entrepris dans le cadre du développement international de Bruxelles, de l'accompagner d'une vision prospective et dynamique sur les perspectives d'emploi et sur les besoins de qualification que supposent immanquablement ces activités.

Je le dis et le répète, nous devons viser le processus gagnant-gagnant.

Tout le développement de Bruxelles doit aussi s'accompagner non pas d'une fermeture mais d'une ouverture qui est aussi un développement en faveur des Bruxellois. Cette démarche est essentielle pour maintenir ce modèle bruxellois de cohésion dans un contexte qui n'est pas simple mais qui n'est pas difficile non plus. Cependant, étant d'un naturel optimiste, je pense que tous ensemble, avec tous les acteurs, les partenaires sociaux et les Bruxellois eux-mêmes, nous y parviendrons.

Je vous remercie.



## Débat avec la salle

**Éric Corijn** (*Professeur honoraire de la VUB*)

Le prochain colloque s'organisera vraisemblablement sur la côte bruxelloise, première extension de cette petite ville mondiale. Je donne la parole à la salle. Qui a une question, une réaction ?

**Francine Werth** (*Présidente de la Chambre des classes moyennes*)

Dans le contexte actuel, de nombreuses créations d'entreprises sont le fait de personnes qui vivent à Bruxelles, qu'elles soient de nationalité belge ou non. Nous constatons aussi que beaucoup de ces entreprises font faillite et qu'elles n'arrivent pas à dépasser le cap dit de la maladie d'enfance. Ce cap est généralement situé à trois ans pour les SPRL et supérieur pour les SA. Comme Madame la Ministre Fremault l'a indiqué, il existe différentes causes à ces faillites notamment le manque de connaissances en gestion ou une sous-capitalisation.

Cette situation m'incite à dire que si l'on veut gagner la bataille de l'emploi pour les Bruxellois, il faut peut-être commencer par remporter la bataille pour le maintien de ces nouvelles entreprises, en empêchant leur fermeture ou leur faillite. Pour ce faire, voici plusieurs pistes :

- un meilleur accompagnement ;
- retarder ou empêcher l'éclosion de projets non mûrs ;
- empêcher les projets qui ne seront jamais mûrs ;
- accompagner les projets qui font preuve d'une stabilité, mais qui malgré tout doivent être suivis.

Il faut maintenir l'emploi en réduisant le nombre de faillites et faire en sorte que ces entreprises soient fortes de manière à ce qu'elles puissent engager des travailleurs salariés.

Je m'interroge notamment sur la VI<sup>ème</sup> Réforme de l'État, et en particulier sur la régionalisation du Fonds de participation. Actuellement, la régionalisation en termes d'emplois et d'allocations familiales est largement discutée. Le premier « paquet » de la régionalisation qui concerne notamment la régionalisation du Fonds de parti-

icipation est beaucoup moins abordée. Cependant, ce Fonds constitue un outil qui correspond bien aux entreprises de Bruxelles, parce que certains de ses produits prévoient notamment un accompagnement pendant 18 mois par des structures d'appui spécialisées. A Bruxelles, les questions que nous nous posons sont :

- 1) La régionalisation des moyens se fera-t-elle non pas sur base de clés automatiques comme la « clé de la population », mais en fonction des besoins, c'est-à-dire la part de la création d'entreprises de Bruxelles dans l'enveloppe globale ?
- 2) Les produits liés à cet accompagnement des créateurs d'entreprises pourront-ils être maintenus, voire étoffés ?
- 3) Qu'en est-il du fonctionnement des structures de gestion ? Pourront-elles continuer à collaborer avec le secteur privé des classes moyennes ?

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

**Pierre Demol** (*ACVICSC Comité régional bruxellois*)

N'ayant pas été mandaté par le Comité régional de Bruxelles, je vais m'exprimer en mon propre nom. Le Gouvernement est-il daltonien ou met-il tout en œuvre pour contourner le problème ?

Il a été question de la transmigration, de l'économie de pauvre à pauvre et des personnes défavorisées. Aujourd'hui, je n'entends rien de la part du Gouvernement à ce propos. Va-t-il y travailler ?

**Christian Kesteloot** (*Professeur de géographie à la KU Leuven et à l'ULB*)

J'ai entendu le Ministre-Président parler de rente, mais je crois que l'on peut parler de rente foncière. Le rôle international de Bruxelles n'est pas une rente qu'il faut gérer en tant que bon père de famille.

Plus Bruxelles aura du succès sur le plan international, plus elle pourra croître, plus elle s'étendra géographiquement jusqu'à la périphérie et plus les prix de l'immobilier seront élevés. Si nous voulons soutenir une activité économique qui peut donner de l'internationalisation « par le haut » et « par le bas », nous pouvons faire en sorte que les personnes restent à Bruxelles. J'y vois deux éléments : d'une part, une question immobilière, mais ce n'est pas le sujet du colloque et d'autre part, une question commerciale, si des individus veulent créer une entreprise ou ouvrir un commerce, ils ont besoin d'un terrain industriel et de moyens financiers.

Quelle protection la Région de Bruxelles-Capitale peut-elle leur offrir, face aux loyers et aux prix de immobilier qui augmentent ? Comment la Région peut-elle demander aux propriétaires de terrains de payer des impôts pour en faire bénéficier le secteur public qui peut alors développer une politique sur mesure ?

**Christiane Vandersteen** (*Secrétaire de la CGSP cheminots Bruxelles*)

Sur 38.000 équivalents temps plein à la SNCB, il n'y a que 800 Bruxellois. Aucun recrutement n'a jamais été organisé spécifiquement pour Bruxelles mais uniquement sur le réseau national. Les personnes viennent à Bruxelles, effectuent deux mois de stage et sont ensuite mutées en province.

Bruxelles reste toujours avec un manque d'effectifs crucial en personnel bilingue, bien entendu. Étant donné que la richesse de la capitale passe par le transport des navetteurs, tant nationaux qu'internationaux, ne pourrait-on pas avoir une politique de l'emploi pour les transports ferroviaires à Bruxelles vu le nombre de chômeurs à Bruxelles ?

**Gabriel Maissin** (*Conseiller économique à la Confédération bruxelloise des entreprises non marchandes*)

Je voudrais émettre une remarque générale, qui complète celle du professeur Kesteloot, qui a abordé la rente foncière qui est un problème extrêmement sérieux pour le développement. En ce qui concerne le contexte économique général, j'ai l'impression que le ton général se résume par « Bruxelles est riche, mais elle n'arrive pas à en faire profiter les Bruxellois ».

Je souhaiterais que le fondement de ce théorème relatif à la richesse de Bruxelles, répété depuis une vingtaine d'années, soit vérifié. Deux chiffres m'incitent à être plus pessimiste et un peu plus prudent :

- en ce qui concerne la distribution des revenus imposables, par rapport aux deux autres Régions, Bruxelles se caractérise par une présence plus importante des couches de revenus imposables faibles (en dessous de 10.000 € imposables par ménage) et par une sous-représentation des couches de revenus imposables moyens. Il y a donc moins de classes moyennes à Bruxelles, proportionnellement qu'en Flandre et en Wallonie. Il n'existe des chiffres comparables à la moyenne nationale et aux autres Régions que pour les couches supérieures de revenus (au-dessus de 60.000 € imposables par ménage et par an). Cette évolution est constante depuis les années 1990. Il existe un problème suffisamment important à ce niveau-là.

- en comparant les chiffres d'évolution de la valeur ajoutée à Bruxelles sur l'ensemble de la décennie des années 2000, qui est « excellente » puisqu'elle est marquée au milieu par une crise en 2007, les performances de Bruxelles dans la période précédente ne sont pas mauvaises, mais ne sont pas supérieures à celles des autres Régions, et en particulier des deux Brabant. Depuis la crise, le taux de croissance de la valeur ajoutée à Bruxelles est plus faible que dans le Brabant wallon et même la dynamique est plus faible par rapport à la Wallonie.

Lorsqu'une réflexion d'ordre général est poursuivie et plus précisément sur la richesse de Bruxelles, comme si celle-ci était en ascendance, j'ai un doute. Je souhaiterais une réflexion approfondie sur ce que contient cette donnée « la richesse de Bruxelles ». Elle est certainement élevée quand des classements sont réalisés par rapport à certaines villes, mais sa dynamique est néanmoins descendante et non ascendante.

**Céline Fremault** (*Ministre de l'Économie et de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale*)

S'agissant de la remarque de Madame Werth, il est indispensable de définir les projets, d'accompagner dès le départ, de pouvoir faire bénéficier les entrepreneurs d'une formation continue sur le sujet. J'ai pris l'exemple du « Passeport pour votre réussite » de l'Espace Formation PME, qui attire énormément d'entrepreneurs chaque année.

Quant à l'accompagnement, il existe le centre d'entreprises en difficulté. Cependant, le principal obstacle rencontré par les entrepreneurs eux-mêmes réside dans leur difficulté à déterminer le moment du basculement d'un projet qui ne devient plus professionnellement « récupérable ». Nous accompagnons 1.800 cas par an. Il existe également tout le volet relatif aux aides à l'expansion économique.

En ce qui concerne la régionalisation du Fonds de participation, le Gouvernement est attentif à la poursuite du mécanisme actuel mais la mise à l'agenda n'est pas prévue avant 2015.

En ce qui concerne la réflexion sur la richesse de Bruxelles, nous avons encore aujourd'hui un certain nombre de chiffres qui le démontrent en termes de pourcentage de PIB.

Il existe une richesse en termes de création d'entreprises. Par exemple, en 2004, 4.000 entreprises se créaient à Bruxelles. En 2013, il y a plus de 10.000 créations par an. Il existe un véritable paradoxe en termes de croissance et de paupérisation.

Sur la question de l'emploi des langues et du bilinguisme, je veux bien à nouveau détailler l'ensemble des mesures qui ont été prises avec le Plan Langues. Ce sont



neuf millions d'euros qui ont été injectés dans ce Plan à Bruxelles. Une plate-forme *online* sera mise en place dans les mois à venir, à l'instar de la Région wallonne. En outre, sur le plan gouvernemental, nous plaidons tous pour la mise en œuvre d'un enseignement qui tend à plus de bilinguisme, ce qui est un minimum, quel qu'en soit le système.

Je pense qu'il n'existe pas de système idéal en termes d'apprentissage des langues depuis le plus jeune âge. Je suis autant prête à travailler sur de l'immersion qu'à encourager la submersion des enfants qui vont dans d'autres types d'enseignement que ceux de leur langue maternelle, pour peu que les parents soient en capacité aussi de suivre l'apprentissage et que des difficultés supplémentaires ne soient pas causées.

On sait tous qu'un enseignement bilingue nécessite un certain nombre de modifications des règles sur l'emploi des langues, sur le plan fédéral. Je crois que le Ministre-Président a été clair et le Gouvernement le suit à ce propos, il faut rencontrer assez rapidement les Ministres de l'enseignement, auprès des communautés flamande et française.

Quelques chiffres :

- 90 % des offres d'emploi à Bruxelles réclament le bilinguisme ;
- 90 % des demandeurs d'emploi sont unilingues.

Il existe donc un gap important. L'apprentissage des langues a encore une grande marge de progression en Région de Bruxelles-Capitale.

Je laisse le Ministre-Président s'exprimer.

**Rudi Vervoort** (*Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale*)

A titre tout à fait confidentiel, je voudrais vous dire qu'à mon avis Bruxelles représente nettement plus que 19 communes, surtout d'un point de vue socio-économique. Bruxelles est une ville riche mais avec beaucoup de pauvreté. Mais où vit donc la classe moyenne de Bruxelles ? Elle vit autour de Bruxelles (Brabant flamand, Brabant wallon), ce qui apporte beaucoup de richesse à la Wallonie et à la Flandre. Les chiffres le confirment. Nous n'avons pas d'autre choix que de travailler en tenant compte de notre réalité institutionnelle.

En ce qui concerne l'idée de métropole bruxelloise, nous sentons un peu de résistance dans le Brabant flamand, mais cette opportunité est importante. Le fait de définir des politiques d'emploi ou de mobilité dans un cadre qui dépasse les 19 communes est un atout pour tous.

Croire que des mesures vont être prises en matière de mobilité à l'échelle de Bruxelles, en faisant l'impasse sur la mobilité en Wallonie et principalement en Flandre est utopique. Il est nécessaire d'avoir une vision un peu plus large et à cet égard le concept de métropole bruxelloise est intéressant. La mobilité est importante pour maintenir la richesse et la vitalité économique. Il est essentiel de travailler en commun.

Les rentes foncières sont aussi une des conséquences du fait que Bruxelles soit confinée à un territoire bien donné. Pour de nombreuses raisons, la pression sur le marché va se concentrer sur 19 communes, et encore dans certains quartiers plus que d'autres. La pauvreté de Bruxelles s'exporte au-delà des communes riches du Brabant flamand (près de Vilvoorde) ou du Brabant wallon (vers Charleroi) d'où, d'ailleurs, beaucoup d'interrogations de certains mandataires locaux. En suivant les débats à la VRT, on se rend compte qu'ils découvrent subitement que Bruxelles va au-delà des 19 communes, mais c'est une réalité sociologique, et nous n'en sommes pas particulièrement responsables : nous n'avons aucune maîtrise sur ces mouvements.

Cette rente foncière est le résultat d'une histoire et aussi un sous-investissement public pendant des décennies dans le secteur foncier. Bruxelles représente 8 à 9 % de logements publics aujourd'hui, soit une faible maîtrise sur le marché.

Par ailleurs, nous avons aussi parlé du développement de certains quartiers, comme la zone Josaphat et dans la mesure où nous avons la maîtrise du foncier, nous avons déterminé que seraient développés au minimum 30 % de logements à finalité sociale. Ce sont des signaux que nous lançons au monde des investisseurs puisque nous ne sommes pas là uniquement pour accompagner leurs projets mais également pour essayer d'influencer leurs investissements de sorte que Bruxelles ne soit pas qu'une ville d'usage pour eux. Ils doivent aussi participer à cet effort de solidarité et ils y ont intérêt. Si cette cohésion à Bruxelles veut être maintenue, des logements doivent aussi être créés en faveur de la population dont les moyens sont moindres.

La VI<sup>ème</sup> Réforme de l'État concerne aussi la régionalisation de certains sujets, comme la politique sur les loyers. En outre, une mise en perspective avec les politiques fiscales (une fiscalité de régionalisation plus importante), doit nous permettre d'avoir des outils d'intervention, notamment sur le marché immobilier.

En matière de contrôle des loyers, avec un cadastre des loyers, avec une fiscalité où là, très concrètement, nous devrions disposer d'une administration fiscale régionale. Je retiens la formule de Monsieur Mitterrand : « *La force de la droite, quand on touche à la fiscalité, c'est de faire croire aux pauvres qu'ils sont riches* ». Il faut mettre à plat la fiscalité régionale communale. Il faut se dire que demain on ne pourra pas fonctionner de manière cloisonnée. Aujourd'hui, la disparité est très forte entre les communes en matière de solidarité fiscale. En même temps, toute une série de

communes se privent de recettes par une fiscalité basse. Elles expliquent que leur gestion est très bonne, preuve en est qu'elles sont à 6 %, qu'elles ont 1.800 centimes additionnels au précompte immobilier, comme si c'était un brevet de bonne gestion. En général, ces communes ont peu de dépenses en matière de pauvreté, d'infrastructures et d'équipements publics collectifs.

Je pense que c'est un élément important d'une redéfinition dans le cadre d'impact fiscal entre les entités intra-bruxelloises. Si nous voulons réussir, nous devons montrer que nous sommes capables de dégager une hiérarchie dans nos priorités, et c'est la Région qui est le pouvoir régulateur de cette hiérarchie.

Pour finir, en ce qui concerne les recrutements, les chiffres relatifs au pourcentage de l'emploi bruxellois dans les grandes institutions publiques est une véritable catastrophe.

La maîtrise des recrutements est connue. Malheureusement, la personne débute sa carrière à Bruxelles et ensuite, elle rêve de partir en périphérie. Je pense que là, il y a un véritable défi pour les Bruxellois. Ce mois-ci, je rencontrerai le Ministre Labille et nous discuterons de tous ces sujets et particulièrement des investissements de la SNCB à Bruxelles.

**Céline Fremault** (*Ministre de l'Économie et de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale*)

Par rapport aux recrutements des Bruxellois au niveau de la SNCB, des difficultés similaires sont parfois rencontrées à la STIB, moins fortes, mais elles existent par rapport à des compétences ciblées. Quand on veut mettre en place un pôle de compétences de métiers industriels, les débouchés qui peuvent être visés pour les Bruxellois sont connus.

Le Ministre-Président évoquait l'accord de coopération Bruxelles-Flandre, ce point rejoint le développement de la thématique relative au fait que le bassin économique est réellement plus large que le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Je pense que l'on ne peut plus, aujourd'hui, ne pas avoir cette perspective de travail sous une forme de fédéralisme de coopération.

En matière d'emploi, l'accord de 2006, tel qu'il a été reconduit en 2011, sur lequel nous travaillons aujourd'hui, a quand même permis l'embauche de 15.000 Bruxellois sur 19 communes en dehors de Bruxelles, soit plus de 4.500 offres d'emploi transmises. Il existe de nombreuses conventions de partenariat avec ACTIRIS.

J'ai appelé à la poursuite, parce que je pense sincèrement qu'une mobilité inter-régionale est plus marquée aujourd'hui sur le plan de l'emploi. D'une part, pour

travailler sur des pôles particuliers, en l'occurrence à Zaventem, en ayant dans cette ville un représentant d'ACTIRIS à la « Luchthavenhuis » et d'autre part, pour travailler au-delà des 19 communes bruxelloises, sur des villes qui sont également prêtes à partager ces expériences (Aalst, Leuven, Mechelen).

### **Alexandre Poncelet**

Je pense que la population à faible capital doit être alarmée sur la fragilité de sa position en centre urbain. Monsieur Arnaud a d'ailleurs mentionné la valorisation des minorités ethniques et son aspect éventuellement cosmétique. Bruxellois un jour ne veut pas dire Bruxellois toujours puisque du jour au lendemain, il est possible de perdre son assise dans la ville et son logement.

Madame la Ministre Fremault, aborde le principe du « vivre ensemble ». Les agences immobilières sociales (AIS) sont les intermédiaires entre un propriétaire disposé à louer son bien à loyer modéré et une population en état de précarité qui a des difficultés à se loger. Elles représentent l'un des éléments essentiels de cette politique. Les propriétaires qui font appel à une AIS contribuent en soi à la paix sociale à long terme. Il faut donc aussi les valoriser dans cette démarche.

Je suis favorable au maintien des entreprises et de la population grâce à l'alphabétisation, y compris informatique. Il faut tenir compte de la temporalité sur une vie humaine – attendre d'un enfant de cinq ans qu'il se présente sur le marché de l'emploi avec plusieurs langues et diplômes prend tout de même 25 ans ! Ce n'est ni en trois mois ni en six mois qu'il est possible de s'élever dans la société.

### **Andrea Rea** (*Professeur de sociologie à l'ULB, directeur du GERME*)

Je voudrais revenir sur les propositions relatives à la discrimination ethnique et raciale à l'embauche. J'ai bien entendu que l'idée est d'étendre les tests de situation. Néanmoins je voudrais essayer de suggérer une autre proposition, peut-être plus active ou plus forte, à la fois à l'attention des représentants du Gouvernement bruxellois, mais évidemment des partenaires sociaux rassemblés au sein du Conseil économique et social puisque là aussi, il n'est pas sûr que ma proposition soit largement partagée.

Les Pays-Bas, la Suède et l'Angleterre ont expérimenté des actions positives et l'une d'entre elles pourrait être imaginée à Bruxelles. Il s'agit de celle qui impose une clause sociale dans les contrats publics que la Région bruxelloise ou que les communes pourraient conclure avec des entreprises. L'élaboration d'un plan de diversité

serait imposée, ensuite les modifications apportées au recrutement seraient vérifiées.

Je suis tout à fait d'accord que cette proposition est évidemment plus coercitive et qu'elle va à l'encontre de certains corporatismes en tout genre. Cependant, elle est peut-être la seule qui permettra d'avoir d'une certaine manière, à un moment donné, la diversité à l'intérieur des partis politiques, mais aussi sur le plan économique.

Quelle est votre réaction face à cette proposition ?

### **Un étudiant à l'EPFC**

J'étudie la gestion d'entreprise d'économie sociale. Je m'intéresse à l'intégration des étrangers et réfugiés dans les pays occidentaux et à l'influence sur le développement de leur pays d'origine.

Je voudrais ajouter une chose à l'image de Bruxelles internationale. Il n'existe aucun coût à faire de Bruxelles le promoteur de nouveaux modèles de la collaboration nord-sud par le biais des migrants. Par exemple, si le migrant reçoit des nouvelles de ses contacts de son pays d'origine via Internet, il peut leur expliquer qu'il dispose de moyens pour apprendre. En faisant cette promotion, je pense que le migrant peut jouer un plus grand rôle.

Qu'en pensez-vous ?

### **Batista de Artur Pedro Messias**

Ma question s'adresse à Madame la Ministre Fremault, qui a parlé de trois chantiers. Quelle est votre politique vis-à-vis des seniors, surtout des plus de 50 ans, en matière d'embauche ou d'emploi ?

### **Moritz Lennert** (*Assistant au département de géographie de l'ULB,*)

Je voulais revenir sur les débats de la rente dans le sens où Madame la Ministre Fremault l'a mentionnée dans son discours.

Pourquoi ne peut-on pas simplement gérer cette rente ? Comme discuté ce matin, le rôle européen de Bruxelles n'est pas mis en question, et ne le sera pas, à moins que l'Union européenne ne survive pas à la crise actuelle. Néanmoins, Bruxelles est assurée d'un rôle international, avec tout ce que cela implique sur le plan de la création d'emplois.

Doit-on vraiment s'appuyer sur le plan politique pour essayer de renforcer cette rente ? Ne faut-il pas plutôt profiter de cette rente pour pouvoir mener une politique vers d'autres populations - celles qui n'en profitent pas directement -, et où pourraient peut-être être développées des politiques sur la base de cette rente ?

Pourquoi Bruxelles doit-elle absolument devenir le grand pôle de recherche et de développement dans le monde, et développer une grande identité internationale qui, en fait, lui est déjà acquise ?

**Mathieu Sonck** (*Secrétaire général d'Inter-Environnement Bruxelles*)

Je voudrais revenir sur la rente évoquée par Monsieur Kesteloot.

Les études des parcours d'ascension sociale des jeunes issus de milieux populaires nous permettent de constater que le logement est un élément essentiel. Ils étudient mieux s'ils ont une chambre.

Cette question du logement est très importante pour faire se rencontrer cette mondialisation « par le haut » et cette mondialisation « par le bas ».

Monsieur Vervoort a indiqué avoir pris une bonne décision à Ostende concernant la réalisation de 30 % de logements à finalité sociale sur un terrain public. Cependant, les 70 % restants représentent une perte de foncier public. Notre capacité à maîtriser quelque part le marché n'est pas en augmentation en lui confiant 70 % du foncier public.

Il y a non seulement la question de capter la rente foncière liée aux activités privées sur le marché de l'immobilier, mais également la profonde nécessité de maîtriser le foncier public bruxellois en tentant de l'augmenter.

J'aurais bien aimé savoir si vous aviez des pistes pour le faire.

**Céline Fremault** (*Ministre de l'Économie et de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale*)

En ce qui concerne les AIS, j'ai toujours été extrêmement favorable à leur développement. Sous la précédente législature, en tant que parlementaire, j'avais notamment proposé une réduction du précompte immobilier, tendant à zéro pour les propriétaires qui louaient des biens à travers cet outil. Je ne souhaitais pas spécialement faire plaisir à l'ensemble des propriétaires bruxellois, mais je considérais que le secteur avait besoin d'être dopé, que l'outil était très utile, qu'il prouvait à travers ses fonctionnements qu'il avait une vraie pertinence sur l'ensemble d'un dispositif en matière de déploiement de logements et qu'il en était un des plus efficaces aujourd'hui. Je soutiens toute mesure qui va, à un certain moment, vers le développement des AIS à Bruxelles.

Maintenant, il faut voir comment a été stoppé le développement des AIS pour rationaliser une partie du secteur, et comment dans certains quartiers, l'outil continue à être boosté. La question est de savoir si les normes, qui ont été fixées par rapport au type de logements, peuvent éventuellement connaître des modifications en fonction des espaces géographiques. En effet, si c'est une manière pertinente de renforcer le développement alors cela vaudrait la peine de se pencher dessus.

Quant aux tests de situation de la discrimination à l'embauche, nous allons poursuivre cette voie puisqu'elle est assez engagée. A ce stade, elle est dans la vertu pédagogique. Je n'ai jamais renoncé à prendre des mesures plus en avant sur un certain nombre de sujets de quotas ou autres, parce que je considère qu'ils ont également une pertinence.

Je me posais la question, mais je serais intéressée d'avoir votre avis, d'une véritable labellisation en dehors des plans de diversité et de l'octroi d'un réel label, sous un modèle ISO, pour les entreprises avec une politique d'encouragement gouvernemental sur le sujet. Sur les clauses sociales, nous avons déjà été assez loin dans les marchés publics. Je ne suis pas fermée à la discussion sur le sujet.

**Rudi Vervoort** (*Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale*)

S'agissant des 30 % du foncier public, est-ce assez ou pas ? Nous avons constaté que le premier Plan logement, tel qu'il a été développé, avait sans doute un avantage. En effet, il mobilisait le foncier public en logement public mais il a fallu au moins sept à huit ans pour créer environ 1.000 logements, alors que l'objectif était de 5.000 logements. Cette échelle sera réalisée, mais ce n'est pas encore le cas.

Face à l'urgence du boom démographique, le tempo a été accéléré, alors on aime ou on n'aime pas. Si je pouvais décider tout seul et nationaliser, il n'y aurait aucun problème, mais je vis dans la réalité, donc si je veux faire en sorte que tout fonctionne, je dois aussi garder un caractère attractif pour l'investisseur privé.

A Ostende, nous avons eu une longue discussion sur ce pourcentage. Notre hésitation portait sur la tranche entre 30 % et 50 % - personne n'a demandé 100 %. Ce minimum de 30 % nous semblait défendable dans le développement de la zone de Josaphat. Je tiens à rappeler que d'autres projets ont concerné Josaphat (création de bureaux, couverture de la dalle, implantation d'entreprises, d'un peu de logements et d'équipements collectifs). Aujourd'hui, le projet a été réorienté vers du logement et des équipements collectifs, bien évidemment. Cette approche est sans doute plus pragmatique, mais, à mon avis, elle a le mérite d'être réaliste.

Le logement est la fonction forte en matière de développement aujourd'hui. Il y a une vingtaine d'années, il fallait insister et persévérer pour qu'un promoteur accepte de construire du logement à Bruxelles. On multipliait les surfaces de bureaux, c'était un développement magnifique pour des siècles, mais nous en voyons le résultat aujourd'hui : le chômage locatif du bureau est important et le logement est devenu la fonction forte.

Il existe des difficultés. D'une part, il faut aussi maintenir et préserver la fonction économique et d'autre part, il faut aussi protéger ce qui est tout doucement devenu une fonction faible. C'est vraiment un élément important. Il a été décidé de réorienter totalement les charges d'urbanisme en demandant la production de logements. Par exemple, demain à Bruxelles, dans des projets immobiliers importants, nous pourrions imposer que les charges d'urbanisme soient du logement public. Je le dis, sachant aussi que, par ailleurs et parallèlement, les règles en matière d'urbanisme seront modifiées dans le cadre de la Réforme intra-bruxelloise. Demain, pour tout projet qui nécessitera un certificat ou une étude d'incidence, la Région aura la maîtrise du début du dossier jusqu'à la délivrance du permis. Elle déterminera donc aussi les charges d'urbanisme.

Certaines communes n'ont peut-être pas encore compris cet élément. Ces deux modifications importantes mises en parallèle en matière d'urbanisme sont une réalité pour ceux qui ont toujours considéré qu'il existait une vision un peu trop « localiste » du développement de la ville. Ainsi, sur ces aspects, la Région aura, demain, la maîtrise des choix.

À mon avis, c'est un élément important de la protection de cette fonction qui est « facialement » forte, mais qui porte en elle-même des aspects faibles. L'idée est de créer cette solidarité dans cette fonction.

**Céline Fremault** (*Ministre de l'Économie et de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale*)

Sur la question des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, le précédent choix du Gouvernement s'est porté sur le coaching et la formation des 18-25 ans vu le taux de chômage élevé dans un certain nombre de communes qui ciblent cette tranche d'âge. Ce n'est pas exclusif, il y a des aides au tutorat pour les entreprises afin de maintenir les plus de 50 ans pour qu'ils puissent valoriser la transmission de leur savoir aux plus jeunes. Un point relatif est un programme de coopération visant à orienter les plus de 45 ans dans une logique d'entrepreneuriat, en collaboration avec BECI, et qui devrait prochainement être discuté au Gouvernement. En outre, il existe toute une politique de campagne de sensibilisation, notamment au sein des entreprises, sur la nécessité et sur la valorisation des plus de 50 ans quant à l'expérience qu'ils sont à même d'apporter.



**Éric Corijn** (*Professeur honoraire de la VUB*)

Avant de clôturer cette session et de donner la parole au Président pour le mot de la fin, j'aimerais partager deux réflexions que je me suis faites pendant le débat et la journée. Ce sont peut-être deux autres défis que le thème de notre colloque :

- le premier défi est peut-être dédié au Brussels Studies Institute et aux académiques qui ont fourni les données, c'est-à-dire qu'il y a moult débats et questions sur la compréhension de la complexité du système. Quelle serait la différence entre une « ville globale » et une capitale belge ? Quels sont les enjeux ? Il faut clarifier le modèle qui est fortement produit actuellement par les organisations administratives, les statistiques, etc., et donc Bruxelles et son Hinterland (économie riche et population pauvre, économie formelle et informelle). Beaucoup de ces dichotomies sont maintenues dans l'image.

Je pense que l'un des défis est : qu'est-ce que ce système d'une « ville globale » ? Comment les connectivités, les interactions, les dialectiques fonctionnent-elles exactement ?

- le deuxième défi, par rapport aux politiques, mais je pense que c'est lié : une « ville globale » représente un système plus complexe qu'un lieu dans un pays ; il faut adapter la gouvernance à cette complexité. En parallèle de débats et de discussions qui portent plus ou moins sur des arbitrages tels que plus de logements sociaux, plus de ceci, moins de cela, etc., j'ai remarqué que de telles questions pourraient être posées s'il y avait un autre thème dans ce colloque. Que doit-on faire autrement, radicalement différent ? Quel est le changement à opérer dans les gouvernances, qui n'est pas simplement un peu plus de ceci, un peu moins de cela ?

Je pense qu'il faut s'imaginer et raconter autrement la complexité d'une « ville globale » par rapport à une localité dans un pays, et s'imaginer la gouvernance pas seulement avec des mesures et des secteurs : quels sont les vrais leviers ?

Pour ma part, je pense que ce sont deux défis qui ressortent de ce colloque.

Je remercie les membres de cette troisième session.

Je cède la parole au Président, Monsieur Olivier Willocx.



*Olivier Willocx*

## Conclusions

**Olivier Willocx**  
*Président du CESRBC*

Monsieur le Ministre-Président,  
Madame la Ministre de l'Economie,  
Mesdames, Messieurs,  
Merci d'être présents, cela nous fait sincèrement plaisir.

Bruxelles va bien, Bruxelles va mal, Bruxelles est riche, Bruxelles est pauvre. C'est peut-être d'une manière simplifiée le fil conducteur de la journée.

La mondialisation est un élément clef pour comprendre la dynamique bruxelloise.

En Région bruxelloise, la mondialisation "par le haut" ne nourrit pas l'internationalisation "par le bas".

Ce constat mis en exergue lors de la première session de ce colloque fort riche est connu. L'objectif de cette journée était donc de trouver des pistes de réflexions pour sortir de cette triste réalité. Y sommes-nous parvenus?

Lors de la première table ronde, les représentants des ONG ont souligné que la Région bruxelloise est une capitale européenne qui ne peut pas être considérée comme "capitale mondiale". Elle n'est pas (encore) un lieu de décisions internationales, mais une plate-forme européenne et un lieu de lobbying pour les organisations sur les politiques européennes. Pour rayonner au niveau international, elle doit renforcer son attractivité en travaillant sur son image et sa communication. Les différentes actions entreprises dernièrement doivent s'inscrire dans une véritable stratégie de développement international.

Les ONG pointent également l'importance d'un soutien logistique pour leurs activités ainsi que la création d'un centre de formations spécifiques aux métiers 'humanitaires'.

Par ailleurs, la mondialisation "par le haut" génère aussi une migration porteuse par le bas dont les travailleurs demandent à prendre part activement à notre société.

Lors de la deuxième table ronde, les intervenants ont abordé la question de l'entrepreneuriat ethnique qui est, je le rappelle, à la base une initiative individuelle d'un acteur issu de la diversité qui développe sa propre activité économique, soit de sa propre initiative, soit faute de trouver un emploi sur le marché du travail.

Si l'activité 'ethnique' et/ou low-cost a pour cible une clientèle bien spécifique, elle intéresse également une population plus aisée, non issue de l'immigration. Ce phénomène conduit, dans certains cas, à une gentrification des quartiers, ce qui peut engendrer des tensions.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons donc vu combien la mondialisation "par le haut" et "par le bas" sont imbriquées. Si certains croyaient qu'elles étaient indépendantes et autonomes, la réalité est autre : la connectivité entre les deux est importante.

Les questions, telles que la citoyenneté, « l'empowerment », l'insertion et les discriminations sont cruciales et doivent être prises à bras le corps pour en faire un atout. L'enjeu pour notre capitale est de se doter d'une gestion politique des populations issues de l'immigration reposant sur la responsabilisation et la participation des minorités ethniques. L'entrepreneuriat ethnique est une plus-value en termes économique, social et culturel qui doit pouvoir augmenter l'attractivité de la ville.

La rue de Brabant est la première à avoir fait l'objet d'une tentative d'institutionnalisation qui a conduit à sa valorisation. Toutefois la Région bruxelloise doit mettre sur pied un réel projet collectif avec tous les Bruxellois. Des actions ciblées et répétées doit naître une citoyenneté active des personnes issues de la diversité qui fasse tomber les préjugés dont elles sont victimes. Bruxelles doit valoriser son statut de ville « globale » pour son développement économique et social.

Le cas très intéressant de Birmingham montre que malheureusement, malgré les efforts entrepris par le Gouvernement depuis de nombreuses années en matière d'approche des minorités ethniques, la ségrégation et le racisme institutionnel persistent. Les politiques ciblées mises en place s'avèrent n'être que du marketing.

Avant de conclure, je voudrais notamment remercier Brussels Studies Institute de nous avoir aidés dans l'organisation du présent colloque. Je me permets de vous demander de les applaudir parce que c'est aussi grâce à eux que des échanges et de belles réflexions ont pu être partagés.

Le Conseil se réjouit d'avoir consacré ce colloque à ce sujet fondamental pour l'avenir de la Région de Bruxelles-Capitale : le double défi international de Bruxelles. Le Conseil est un laboratoire de tous les possibles sur les recherches de compromis et sur l'apprentissage du dialogue qui ne sont pas toujours faciles mais toujours intéressants.

En conclusion, les travaux de ce jour ont conforté le Conseil économique et social sur l'idée que le Gouvernement doit s'engager dans les deux défis de l'internationalisation. Des questions comme celles du parcours d'accueil des primo-arrivants – le Conseil a d'ailleurs remis un avis sur cette problématique de la place internationale de Bruxelles – notamment à travers des dispositifs comme ceux posés sur la table, doivent être évoquées sans tabou !

L'Europe n'est pas une rente, c'est un atout à cultiver. Je pense que Bruxelles est riche de sa diversité. D'après Brent Chanel, Bruxelles vaut 456 milliards de dollars et la bonne nouvelle est qu'il est impossible de la vendre, Monsieur le Ministre-Président. Certains essayent de temps en temps de l'utiliser mais on doit être responsable et apprendre à profiter de notre marque internationale sans en abuser.

Je vous remercie pour votre attention.

## Participants

Madame	<b>ABDULLAHI</b>	Zana	Coordinatrice Entrepreneurs et Société	UCM
Mijnheer	<b>ALLEGAERT</b>	Thomas	Medewerker	SPA Brussel
Monsieur	<b>AMRANIJAI</b>	Madhi	Attaché	CESRBC
Madame	<b>ANANIAN</b>	Priscilla	Professeure	Université du Québec à Montréal
Monsieur	<b>ANTOINE</b>	Philippe	Directeur général de l'Expansion Economique	SDRB
Monsieur	<b>ARNAUD</b>	Lionel	Maitre de Conférences en sociologie	Université de Rennes 1
Madame	<b>ARNOULD</b>	Fabienne	Maître assistante	ICHEC
Mijnheer	<b>BASILIADES</b>	Johan	Fractiesecretaris	Brussels Parlement - Open VLD fractie
Monsieur	<b>BATISTA DE ARTUR</b>	PedroMessias		
Monsieur	<b>BAUSSAND</b>	Pierre	Directeur	Social Platform
Monsieur	<b>BEN ABDELHADI</b>	Hamed	Analyste	SRIB/BRUSOC
Monsieur	<b>BLEUS</b>	Jean-Michel	Chargé de mission	ARAU
Mijnheer	<b>BOEL</b>	Tom	Stafmedewerker	TRACE Brussel
Monsieur	<b>BOTERMANS</b>	Guillaume	Administrateur	Home Invest Belgium sicafi
Madame	<b>BOUDJAOUI</b>	Fatima	Responsable communication	CESRBC
Madame	<b>BOURGEOIS</b>	Delphine	Echevine des Affaires Etrangères	Commune d'Ixelles
Monsieur	<b>BOURGEOIS</b>	Roland	Coordinateur qualité	Haute école Lucia de Brouckère
Monsieur	<b>BRABANT</b>	Eric	Conseiller GDP	ABE
Madame	<b>BROUSSAN</b>	Fanny	Attachée Cellule Emploi	Cabinet Ministre Fremault
Madame	<b>BUYSENS</b>	Brigitte		MSF
Monsieur	<b>BUYSENS</b>	Eric	Directeur Bureau Etudes	FGTB Bruxelles
Monsieur	<b>CADRANEL</b>	Benjamin	Administrateur général	SDRB
Monsieur	<b>CARTON</b>	Albert	Retraité	CSC
Monsieur	<b>CARTON</b>	Vincent	Directeur	Bruxelles Environnement
Madame	<b>CASSIERS</b>	Myriam	Attachée	MRBC - Direction Etudes et Planification
Mijnheer	<b>CASSIERS</b>	Tim	Division of Geography	KU Leuven
Mijnheer	<b>CAUTAERS</b>	Eddie		Werkgroep Belangen GC De Markten
Madame	<b>CLAES</b>	Anne	Directrice des relations extérieures	MRBC

Mijnheer	<b>COCHEZ</b>	Geert	Coördinator Brussels Academy en Brussels for Europe	Brussels studies institute en Cosmopolis VUB
Madame	<b>COPPENS</b>	Mara	Assistante parlementaire de Marie Nagy	Parlement bruxellois
Monsieur	<b>CORBALAN</b>	Alfredo	Chef du projet	ADT-ATO
Monsieur	<b>CORIJN</b>	Eric	Professor	VUB - Centre for Urban Research COSMOPOLIS
Mijnheer	<b>CORNELIS</b>	Stefan	Kabinetschef	Kabinet Minister Vanhengel
Madame	<b>COSME</b>	Sophie	Manager	Anderlecht Centre
Mijnheer	<b>CYS</b>	Mathias	Adviseur	Agoria
Monsieur	<b>DADIC</b>	Valentin	Manager	ATRIUM
	<b>DE BONIS</b>	Marco		
Mijnheer	<b>DE BRABANTER</b>	Jan	Adjunct Secretaris Generaal	BECI
Mijnheer	<b>DE BUYCKER</b>	Sven	Attaché	MBHG
Mevrouw	<b>DE CANNIERE</b>	Ann	Projectmanager	ADT-ATO
Madame	<b>DE KERCHOVE</b>	Floriane	Directeur	Agoria
Madame	<b>DE MUNCK</b>	Aurore	Juriste	MRBC
Mijnheer	<b>DE ROUCK</b>	Lieven	Voorzitter	N-VA Brussel
Monsieur	<b>DE SALLE</b>	Jean	Président	CRD
Monsieur	<b>DE WILDE D'ESTMAEL</b>	Jean-Luc	Head of Strategic planning and European projects	STIB
Monsieur	<b>DECHEF</b>	Augustin	Secrétaire local (FDF)	FDF
Monsieur	<b>DEHAIBE</b>	Xavier	1er attaché-expert	MRBC - IBSA
Madame	<b>DELFOSE</b>	Joëlle	Directrice	CESRBC
Monsieur	<b>DELHOVE</b>	Hervé		Ville de Bruxelles
Mijnheer	<b>DEMOL</b>	Pierre	Lid bureau	ACV-BRC
Monsieur	<b>DETAILLE</b>	Xavier-Hugues	Team leader	N-ALLO
Monsieur	<b>DEWEZ</b>	Adrien	Manager	ATRIUM Cureghem
Madame	<b>DIAZ PEREZ</b>	Rosa	Missions externes	SDRB
Monsieur	<b>DIRIX</b>	Pierre-Olivier	Collaborateur Cellule Communication	Cabinet de la ministre Céline Fremault
Monsieur	<b>DUBY</b>	Xavier	Assistant de direction	CESRBC
Monsieur	<b>d'UDEKEM d'ACOZ</b>	Rodolphe	Conseiller financier	ABE
Monsieur	<b>DUMONT</b>	Marc	Représentant de la CBENM	CBENM
Madame	<b>DURAY</b>	Sarah	Département urbanisme, Cellule Plan	Ville de Bruxelles
Mijnheer	<b>DUYNLAGER</b>	Rik	Vertaler	ESRBHG
Monsieur	<b>EL GHRAIBI</b>	Raphaël	Juriste	Syndicat des locataires
Monsieur	<b>EL MALIJI</b>	Saïd	Journaliste	AYWA MAGAZINE
Madame	<b>ERROELEN</b>	Françoise		MRBC

## Le double défi international de Bruxelles

Madame	<b>EUSEPI</b>	Danièle	Députée CPPT	Comité Régional Bruxellois de la CGSLB
Mevrouw	<b>EYKELBERG</b>	Evelyne	Manager Publieke Sector and Change Management	Kurt Salmon
Monsieur	<b>FASSI-FIHRI</b>	Hamza	Président	Parlement francophone bruxellois
Mijnheer	<b>FLAMEE</b>	Michel	Voorzitter	Cepani
Madame	<b>FOSTY</b>	Christine	Conseillère	SNCB
Monsieur	<b>FRANZEN</b>	Christian	Administrateur délégué honoraire	BECI
Madame	<b>FREMAULT</b>	Céline	Ministre	Gouvernement Région de Bruxelles-Capitale
Madame	<b>GADOUCHE</b>	Latifa	Coordinatrice générale de projets	Bruxelles Vivre ensemble asbl
Madame	<b>Geczynski</b>	Sharon	Chercheuse	Actiris - Observatoire bruxellois de l'emploi
Madame	<b>GERARD</b>	Myriam	Secrétaire régionale Bruxelles	CSC
Monsieur	<b>GERARD</b>	Alexis	Attaché	CESRBC
Madame	<b>GODIN</b>	Isabelle	Professeur	Ecole de Santé Publique de l'ULB
Monsieur	<b>HADJI</b>	Samy	Chargé de mission	IEB
Monsieur	<b>HAMMOU</b>	Lahcen	Manager	ATRIUM Brabant
Mijnheer	<b>HENDRIX</b>	Guy	Expert Strategie	Infrabel
Mevrouw	<b>HERMANS</b>	Christiane	Attaché	MBHG - Cel Gelijke Kansen
Mijnheer	<b>HIERS</b>	Stijn	Fractiesecretaris	Brussels Parlement - Vlaams Belang
Monsieur	<b>HUBERT</b>	Michel	Professeur ordinaire	Université Saint-Louis
Mevrouw	<b>IMPENS</b>	Karin	Adjunct-Directeur	Verbindingsbureau Brussel-Europe
Mevrouw	<b>IMPENS</b>	Karin	Adjunct-directeur	Verbindingsbureau Brussel-Europa
Monsieur	<b>JASSIN</b>	Eric	Echevin des travaux publics, Tourisme, Relations internationales et Coopération	Commune de Saint-Jossetten-Noode
Madame	<b>JIMENES LAMAS</b>	Eva		CSC
Madame	<b>JODOGNE</b>	Cécile	Députée	Parlement bruxellois
Monsieur	<b>KEMPENEERS</b>	Serge	Directeur Division Espaces verts	Bruxelles Environnement
Monsieur	<b>KEMPENEERS</b>	Hugues	Conseiller Alliance Emploi-Environnement	Confédération construction
Mijnheer	<b>KESTELOOT</b>	Christian	Hoogleraar	KU Leuven - Afdeling Geografie
Madame	<b>LAFAUT</b>	Françoise	Directrice	IFCAD
Madame	<b>LAMBOTTE</b>	Françoise	Directrice Dpt Expertises et Coordination	ABE



Monsieur	<b>LAMOULINE</b>	Christian	Secrétaire général	MRBC
Madame	<b>LAMY</b>	Michelle	Déléguée permanente/ Attachée	CSC services publics
Monsieur	<b>LEMAIRE</b>	Pierre	Chargé de projets	ADT-ATO
Mijnheer	<b>LEMEIRE</b>	Frans	Professeur	Universiteit Hasselt
Madame	<b>LEMERLE</b>	Marylise	Assistante de projet	Atrium Chaussée de Ninove
Monsieur	<b>LENNERT</b>	Moritz	Assistant - Département de Géographie	ULB
Madame	<b>LEROY</b>	Josiane		'Société civile'
Monsieur	<b>LIEVENS</b>	Denis	Conseiller cellule Economie	Cabinet de la ministre Céline Fremault
Madame	<b>LOUCKX</b>	Martine	Maître assistante	Haute école Lucia de Brouckère
Mijnheer	<b>LUYCKX</b>	Carlo	Directeur	Verbindingsbureau Brussel- Europa
Madame	<b>MAHIEU</b>	Céline	Professeur	Ecole de Santé Publique de l'ULB
Monsieur	<b>MAISSIN</b>	Gabriel	Economiste	CBENM
Madame	<b>MARCUS HELMONS</b>	Anne	Responsable juridique	ADT
Madame	<b>MASSAMBA</b>	Sifa	Asistante de projet	ATRIUM
Monsieur	<b>MATSAS</b>	Roméo	Service Etudes	CSC
Madame	<b>MERCENIER</b>	Heidi	Research fellow-Ph.D. student	Institut d'études européennes
Madame	<b>MIKOLAJCZAK</b>	Anne		Cabinet de la ministre Céline Fremault
Madame	<b>MILLAN</b>	Julie	Attachée	CESRBC
Madame	<b>MISSAOUI</b>	Lamia	Maître de Conférences	Université de Versailles- Saint-Quentin
Mevrouw	<b>MODELAERS</b>	Nicole	Beleidsmedewerker sociale uitsluiting	Brusselse Welzijns- en gezondheidsRaad
Monsieur	<b>MOHAMMAD</b>	Abdullah	Chef de projets	
Madame	<b>NAGY</b>	Marie	Députée	Parlement bruxellois
Madame	<b>NAKHLE</b>	Lise	Chargée de mission	ADT-ATO
Monsieur	<b>NOEL</b>	Jérôme	Attaché	CESRBC
Madame	<b>ORIGER</b>	Geneviève		
Madame	<b>PAUTHIER</b>	Isabelle	Directrice	ARAU
Monsieur	<b>PIERSOEL</b>	Daniel		
Monsieur	<b>PLETINCKX</b>	Jean	Director Supply & Logistics Support	MSF
Monsieur	<b>PONCELET</b>	Alexandre		
Madame	<b>POTTIER</b>	Emmanuelle	Analyste	Actiris - Observatoire bruxellois de l'emploi
Madame	<b>P'TITO</b>	Olivia	Députée	Parlement bruxellois
Madame	<b>RAPOSO</b>	Anna	Stagiaire	CSC

## Le double défi international de Bruxelles

Monsieur	<b>RAYNAUD</b>	Frédéric	Responsable du dpt "Connaissance territoriale"	ADT-ATO
Monsieur	<b>REA</b>	Andrea	Professeur de sociologie	ULB - GERME
Madame	<b>RENIER</b>	Nathalie	Direction de la rénovation urbaine	MRBC - AATL
Madame	<b>ROELANDT</b>	Emeline		
Mevrouw	<b>ROEX</b>	Elke	Schepen	Gemeente Anderlecht
Madame	<b>ROGGEMANS</b>	Marie-Laure	Députée de la RBC au développement du Quartier Européen	ADT-ATO
Mijnheer	<b>RONSIJN</b>	Pieter	Parlementair medewerker	Brussels Parlement - Raad VGC
Monsieur	<b>ROSENFELD</b>	Martin	Assistant ULB - Faculté des sciences sociales et politiques	ULB
Monsieur	<b>RUCCI</b>	Jean-Pierre	Directeur	Evoliris
Madame	<b>SALAH</b>	Marie-Hélène	Journaliste	SCPS Question Santé asbl
Monsieur	<b>SCHILTZ</b>	Laurent	Directeur	Confédération construction
Madame	<b>SENHADJI</b>	Khadija	Analyste	Actiris - Observatoire bruxellois de l'emploi
Monsieur	<b>SERROKH</b>	Saïd	Sales & Development Director	Tonton Chami s.p.r.l.
Madame	<b>SHAMILIOV</b>	Ramzan		
Monsieur	<b>SIMAR</b>	Luc	Secrétaire général adjoint	CESW
Madame	<b>SKA</b>	Marie-Hélène		CSC
Mijnheer	<b>SMETS</b>	Louis		OPEN VLD - LVZ
Monsieur	<b>SOKAL</b>	Christophe	Coordinateur Entrepreneurs et Société	UCM
Monsieur	<b>SONCK</b>	Mathieu	Secrétaire Général	IEB - Inter-Environnement Bruxelles
Monsieur	<b>SOPA</b>	Ilir	Consultant	Formaludis
Mevrouw	<b>SPRUYT</b>	Geneviève	Adjunct van de Gewestsecretaris	ACLVB
Mevrouw	<b>STEENWINCKEL</b>	Ann	Adviseur Coördinatie Brussel	Diensten voor het Algemeen Regeringsbeleid
Monsieur	<b>STRUELENS</b>	Patrick	Responsable communication	Bureau de Liaison Bruxelles-Europe
Monsieur	<b>THYS</b>	Stéphane	Coordinateur	Actiris - Observatoire bruxellois de l'emploi
Mijnheer	<b>TIEBOUT</b>	Joris	CEO Abbatoir	Abattoir nv
Monsieur	<b>TIMMERMANS</b>	François	Fonctionnaire délégué	MRBC - Direction de l'urbanisme
Monsieur	<b>TOLLEY</b>	Malko		CPAS de BRUXELLES
Mijnheer	<b>TRULLEMANS</b>	Marc	Coordinateur	Cellule Diversité Bruxelles (Actiris)
Mijnheer	<b>UTSI</b>	Stevens	Stafmedewerker studiecentrum	Vlaams Belang

Mijnheer	VAESEN	Joost	Directeur	BSI
Madame	VALSAMIS	Daphné	Senior researcher	Idea consult
Mijnheer	VAN ASSCHE	Anton	Adviseur	UNIZO
Monsieur	VAN BAMBEKE	Michel		
Madame	VAN CUTSEM	Marie-Claire	Urbaniste, chargée de projets et administrateur	ERU asbl
Monsieur	VAN DE PERRE	Godfried	Zaakvoerder	ARTEBELLA
Mijnheer	VAN DE PUTTE	Dirk	Adjunct directeur	ADT-ATO
Madame	VAN DE STEENE	Christiane		CGSP - cheminots Bruxelles
Mijnheer	VAN DEN BERGHE	Jeremi	Medewerker	N-VA
Mijnheer	VAN DEN DRIESSCHE	Johan	Bestuurder van vennootschappen	Gemeenteraadslid N-VA
Monsieur	VAN DIEVOET	Paul		UCM
Madame	VAN HECKE	Cécile	Travaux publics, Propreté publique, Espaces verts et plantations communales ; Vie sociale	Commune de Watermael-Boitsfort
Mijnheer	VAN LIERDE	Johan	Adjunct-Directeur	ESRBHG
Mijnheer	VAN LOOCK	Lode	Coördinator	BNCTO
Monsieur	VAN MUYLDER	Philippe	Secrétaire général	FGTB Bruxelles
Mijnheer	VAN SCHEPDAEL	Joris	Attaché	ESRBHG
Mevrouw	VAN VLIERBERGE	Karen	Attaché	Permanente vertegenwoordiging van België bij de EU
Mijnheer	VANDECANDELAERE	Hans	Historicus, Schrijver, Onderzoeker	
Monsieur	VANDENABEELE	Philippe	Secrétaire régional bruxellois	CGSLB
Monsieur	VANDERMOTTEN	Christian	Professeur	Université Libre de Bruxelles
Monsieur	VERBEEREN	Pierre	Directeur général	Médecins du Monde
Monsieur	VERBIEST	Laurent	Conseiller Cellule commerce	Cabinet Ministre Fremault
Monsieur	VERBOVEN	Xavier	Vice-Président section "emploi, affaires sociales, citoyenneté"	CESE
Monsieur	VERBROUCK	Hugues	Head of commercial department	SDRB
Madame	VERGER	Solange	Chargée de mission	ADT-ATO
Mijnheer	VERHOEVEN	Karel	Voorzitter	Wereldwerkgroep 11.11.11 Brussel vijfhoek
Monsieur	VERLINDEN	Marc	Attaché	CESRBC
Monsieur	VERTHE	Charlie	Attaché	CESRBC
Monsieur	VERVOORT	Rudy	Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	Gouvernement Région de Bruxelles-Capitale

## *Le double défi international de Bruxelles*

---

Madame	<b>VIDEGAIN</b>	Victoria	Attachée juriste	<b>MRBC - AATL</b>
Monsieur	<b>VILAIN</b>	Serge	Président	<b>SRIB</b>
Monsieur	<b>VRANCKX</b>	Daniel	Sous-directeur	<b>IFCAD</b>
Monsieur	<b>WALRAVENS</b>	Thierry	Conseiller en Organisation	<b>Hôpital Erasme</b>
Monsieur	<b>WANLIN</b>	Pierre	Service Education Permanente	<b>Fédération Wallonie-BXL</b>
Monsieur	<b>WAYENS</b>	Benjamin	Maître de Conférences	<b>IGEAT - Faculté des Sciences</b>
Madame	<b>WERTH</b>	Francine	Secrétaire patronale	<b>UCM</b>
Monsieur	<b>WILLOCX</b>	Olivier	Président	<b>CESRBC</b>